LE MONDE
AMENDE RECORD DE
4,9 MILLIARDS$ À GM A 28





ARTS ET SPECTACLES
QUÉBEC REÇOIT LES
SŒURS MC GARRIGLE D 1

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 10 JUILLET 1999 www.lesoleil.com

Le goût du monde



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Du charme exotique de la splendide montréalo-portugaise São (photo) jusqu'aux chants lumineux du trio toulousain La nuit obscure, en passant par le tzigane-français des Yeux Noirs, les scènes du Festival d'été s'animaient au rythme du monde, hier. Tous les détails de cette journée en pages A 3, A 4 et A 5.

L'ancre des mots

On a tort de dire que les paroles s'envolent et que les écrits restent. L'histoire du Festival d'été fourmille de phrases ou de mots d'esprit qui ont passé avec succès l'épreuve du temps. Vous en doutez ? Le petit questionnaire qui suit vous permettra de tester vos souvenirs… et peut-être de vous rafraîchir la mémoire.

Première partie : Qui a dit ou écrit, à un moment ou un autre d'un Festival d'été ?

1) « Saluons les artistes, donneurs de rêve, aussi nécessaires que les donneurs de sang. »
a) Félix Leclerc
b) Jean Leloup
c) Claude Gauthier
d) Ray Lema

2) « Je parle le français par habitude, l'italien avec ma grand-mère, le grec avec mes parents, l'arabe dans la rue, l'espagnol par amour, le portugais par passion, l'anglais à l'école et l'hébreu par défi. »
a) Les négresses vertes
b) Cheb Khaled
c) Georges Moustaki
d) Muriel Moreno

3) « La seule chose dont on puisse être sûr avec Robert Bourassa, c'est qu'il va penser avant d'hésiter. »
a) Gilles Vigneault
b) Paul Piché
c) Claude Dubois
d) Luc de Larochelière

4) « Hier soir, j'ai eu une peur bleue. Je me sentais comme une amoureuse en manque de vous. »
a) Laurence Jalbert
b) Francine Raymond
c) Carole Laure
d) Diane Dufresne

5) « Le temps de se farcir l'Atlantique, de se retrouver de l'autre côté avec des rennes dans la voix. […] Où ça ? Dans quelle banlieue ? Mais au Québec, qui est une banlieue de Paris. Je suis de tout cœur avec vous et votre bataille. Je dis bien bataille. […] Lorsque j'irai vous voir dans votre banlieue parisienne avec peut-être des larmes dans la voix comme Félix, j'aimerais recevoir ce prix de la main de Vi-

Voir MOTS en A2



Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

ENTRÉE LIBRE

festival d'été de Québec





Deux indices…

GRÈVE DES INFIRMIÈRES

Bouchard prêt à négocier

La FIIQ propose une trêve de 48 heures

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les 600 déléguées de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec ont proposé une trêve, hier. Elles seront de retour au travail mardi, pour une période de 48 heures, si le gouvernement accepte de reprendre les négociations, autant sur les clauses salariales que normatives. Ce à quoi Québec a répondu « oui ».

C'est le négociateur en chef Maurice Charlebois qui, au nom du gouvernement, a acquiescé à la demande des infirmières, en fin de soirée, hier. Dans un bref point de presse, M. Charlebois s'est dit prêt à discuter des irritants qui séparent les deux parties « en toute bonne foi » étant donné la suspension temporaire de la grève illégale.

L'offre soumise au vote des infirmières aujourd'hui

Mais avant que les parties ne regagnent la table des négociations, l'offre, considérée comme étant celle de la « dernière chance » par l'exécutif de la FIIQ, devra être entérinée par les 47 000 membres du syndicat, qui tiendront un vote en ce sens à partir d'aujourd'hui dans les différents établissements de santé de la province. Le résultat de ce vote sera connu au plus tard lundi midi.

« Nos objectifs, on les répète, ils n'en sont pas un d'affrontement pour l'affrontement, ils en sont un de négociation des conditions de travail des infirmières. Donc, si M. Bouchard et le gouvernement sont prêts à faire une discussion pendant 48 heures, une vraie négociation normative et salariale, nous, avec nos infirmières, nous allons faire le débat d'une pause », soutenait la présidente de la FIIQ, Jennie Skene, hier.

Au terme de ce marathon de négociation, Mme Skene s'attend à ce qu'une entente puisse être ratifiée entre les deux parties. « La situation est telle que l'objectif qu'on poursuivra c'est bien sûr d'essayer de régler le maximum de choses. C'est certain que s'il ne nous restait qu'un point subsidiaire, quand on aura fini les 48 heures, nos déléguées nous

Voir PRÊT en A2 ➤

AUTRES TEXTES
❑ **Appel à l'humilité** Page A 20
❑ **Comparaisons salariales** P. A 20



REUTERS

« Las Vegas n'est pas préparée comme Montréal, ajoute-t-elle, on se serait cru en Chine ou au Mexique ! » a noté Sarah Steben, contorsionniste au Cirque du Soleil.

Au coeur du déluge

Sarah Steben a vécu l'inondation de Las Vegas aux premières loges

VALÉRIE MICHAUD
Le Soleil

QUÉBEC — Sarah Steben, une contorsionniste du spectacle *Ô* du cirque du Soleil, était au coeur du déluge qui s'est abattu jeudi sur Las Vegas.

C'est que tout comme sa soeur, Karyne, elle termine sa formation d'ambulancière et elle était de service au moment de la catastrophe.

« Ça a tombé sans arrêt pendant deux heures et demie, » dit-elle. « Je ne sais pas de quoi Las Vegas aurait eu l'air si ça avait continué ». En effet, 80 % des précipitations annuelles sont tombées sur Las Vegas en l'espace de quelques heures, emportant au passage au moins quatre maisons mobiles ainsi qu'une centaine de voitures.

Voir STEBEN en A2 ➤

LA MÉTÉO



Maximum 17, minimum 11

Pluvieux et frais. Demain, ensoleillé et chaud. Détails **page A 15**

QUÉBEC, 103e ANNÉE, Nº 186
FLORIDE, 2,35 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 1,75 $ PLUS TAXES
1,50 $ PLUS TAXES

SAMEDI
6 27657 00076 6

MUSÉE DE L'ABEILLE
Une piqûre familiale

LES RETOURNES

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale ..... 3 à 15
Contexte ..... 17 et 18
Opinions 19
Le Québec et le Canada ..... 20 à 26
Mégagrille 24
Le Monde ..... 28 et 29

CAHIER B
Questions d'argent ..... 1 à 17
Bourses ..... 4, 5 et 15
Carrières et Professions ..... 7 à 14
Décès ..... 16 et 17

CAHIER C SPORTS
Pierre Houde 3
André-A. Bellemare 5
Statistiques ..... 2 et 4
Divertissements. 7

CAHIER D
Arts et spectacles ..... 1 à 20
Votre agenda ..... 18 et 19

CAHIER E
Habitat/Déco ..... 1 à 6
Annonces classées ..... 7 à 24
Mot fléché 17
Horoscope 17

CAHIER F
Partir ..... 1 à 8

CAHIER G
La bonne table ..... 1 à 8

SERVICES

Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet ..... www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

175 jours



avant l'an 2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication — Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

MINI-LOTO
tirage du 09-07-99
129981 gagne 50 000$
29981 gagne 5000$
9981 gagne 250$
981 gagne 25$
81 gagne 5$

SUPER 7
tirage du 09-07-99
4-11-19-21-23-27-34
(complémentaire)
9

EXTRA
219708

LA QUOTIDIENNE
tirage du 09-07-99
0-5-0
0-4-3-1

BANCO
tirage du 09-07-99
3-4-5-9-10-20-27-32-38-39
41-47-51-53-55-56-58-61-63-66

PRÊT Bataille

Suite de la Une

diront peut-être, quand on les reverra, poursuivez encore pendant une demi-journée... Mais l'objectif, le cadre de temps, est délimité à 48 heures. On ne veut plus perdre de temps. C'est 15 mois... plus 48 heures.»

Les déclarations du gouvernement des derniers jours permettent aux infirmières de croire qu'un règlement rapide peut intervenir.

«Suffisant, 48 heures? À entendre le premier ministre Bouchard (Lucien) et la ministre Marois (Pauline) cette semaine, je pense qu'on peut en déduire qu'ils ont fait leurs devoirs et qu'ils devraient arriver à la table des négociations avec des propositions qui vont dans le sens de nos demandes», a maintenu pour sa part la vice-présidente de la FIIQ Michèle Boisclair.

«Je pense qu'ils ont fait leurs devoirs et qu'ils devraient arriver avec des propositions»

À CONTRE-CŒUR

Si la proposition d'une trêve a été largement appuyée par les déléguées, lors du conseil fédéral de la FIIQ, qui se tenait à Laval, celles-ci s'étaient montrées réticentes à explorer cette éventualité en début de journée, hier.

«Les infirmières qui étaient présentes, qui sont avec leurs membres au quotidien, qui savent dans quel état de mobilisation elles sont, ne voyaient pas d'un bon œil qu'on ouvre cette porte-là, mais l'objectif qu'elles poursuivent n'est pas de se battre pour se battre, mais de se battre pour obtenir une convention collective négociée. Et si on ouvre cette porte-là, c'est parce qu'on a le plus grand respect pour la population qui nous appuie et on veut lui témoigner que nous, nous sommes prêtes à faire une ouverture pour la reprise de la négociation. Ces personnes qui nous appuient depuis toujours méritaient qu'on fasse encore un pas», a laissé savoir Jennie Skene.

Les déléguées syndicales de la FIIQ ont répété à de multiples reprises, hier, que cette démarche serait l'ultime tentative des infirmières pour faire débloquer les discussions.

«Ce qui a été dit, dit et redit au micro toute la journée, c'était que si la chance n'est pas prise au vol, il n'y aura plus de chance. Les infirmières vont continuer la bataille aussi longtemps que nécessaire pour que le gouvernement réalise qu'il doit négocier.»

OPPOSITION SATISFAITE

Du côté de l'opposition officielle, le leader-adjoint Thomas Mulcair se réjouissait de l'ouverture manifestée par les infirmières.

«C'est un excellent pas dans la bonne direction. Nous espérons que le gouvernement du Parti québécois va saisir l'occasion qui lui est maintenant donnée de négocier ouvertement. Il ne faut pas diminuer l'importance du vote récent des infirmières. Elles en ont marre et ont trop longtemps porté les effets odieux de la réforme bâclée du gouvernement. Les infirmières se montrent extrêmement dignes. Elles savent qu'elles jouissent de l'appui de la population.»

Selon M. Mulcair, il faut arrêter de croire que les autres groupes d'employés de l'État vont se mettre à faire la queue à la suite des infirmières. «Chaque décision se prend dans un contexte particulier», a-t-il laissé tomber.

Par ailleurs, les déléguées de la FIIQ se sont entendues sur une autre proposition, hier, consistant à augmenter la cadence du travail, notamment dans les blocs opératoires.

Plus tôt en journée, hier, la vice-présidente de la FIIQ a remis entre les mains de l'attachée de presse du premier ministre, Christiane Miville-Deschênes, une pétition en appui aux revendications des infirmières, garnie de 100 000 signatures.

Cette pétition a été livrée en personne aux bureaux du premier ministre à Montréal par la syndicaliste.

Les infirmières en étaient à leur 16e journée de grève illégale, hier.

MOTS Réponses

Suite de la Une

gneault ou Charlebois. À bientôt Félix! À bientôt Québec!»

a) Charles Trenet
b) Léo Ferré
c) Barbara
d) Guy Béart

6) «Chez vous, on abat un Noir parce qu'on pense qu'il s'agit d'un voleur. En France, on abat un voleur parce qu'on pense qu'il est noir.»

a) Jacques Higelin
b) Renaud
c) Thierry Séchan
d) Sarcloret

Deuxième partie: Parmi les phrases célèbres attribuées aux artistes qui suivent, laquelle a été prononcée lors du Festival d'été?

7) **Richard Desjardins:**

a) «Je préfère vivre dans un pays libre plutôt que dans un état indépendant.»

b) «C'est quoi la différence entre des brocolis et des crottes de nez? Réponse: les crottes de nez, c'est mangeable...»

c) «Finalement, le ministre a raison. Tous les personnages du film (*L'erreur boréale*) sont des comédiens. Pis on a tourné les scènes dans un studio de l'ONF.»

d) «Je pense que c'est ici que je suis né pour la deuxième fois.»

8) **Plume Latraverse:**

a) «Vive le Québec grec!»

b) «Je suis content de gagner ce prix ici, parce que Québec a enduré beaucoup de mes folies.»

c) «Je suis un looser naturel.»

d) toutes ces réponses.

9) **Michel Rivard:**

a) «Si mon fils veut devenir vidangeur, je vais lui payer toutes les études qu'il faut.»

b) «Je revendique le droit d'être petit, le droit de faire les choses simplement, tranquillement, sur la pointe des pieds.»

c) «Il pleut toujours à mes spectacles. Je suis le mouton noir de la température.»

d) «Il y avait des gangs à l'école. Des gars qui tripaient sur les Beatles et qui portaient des pantalons serrés, des gars qui tripaient sur les chansonniers français et qui portaient des pantalons larges et des gars qui écoutaient *Jeunesse d'aujourd'hui* et qui portaient n'importe quoi.»

10) **Robert Charlebois:**

a) «J'aime pas me séparer de quoi que ce soit, ni d'une femme, ni d'un pays, ni d'une auto.»

b) «Je n'ai jamais porté de jeans troués au genoux, ça manque d'originalité.»

c) «On dit que les jeunes ne sont pas pire que nous au même âge. Mais nous, au moins, on savait qui était Boris Vian.»

d) «Vous aimez cela les vieilles affaires! Si ça continue, je serai le seul musée non subventionné!»

RÉPONSES: 1: a), 2: c), 3: a), 4: d), 5: b), 6: b), 7: d), 8: d), 9: c), 10: d).

Interprétation de vos résultats:

Huit à 10 bonnes réponses. Le groupie. Formidable. On ne compte plus vos sorties ni vos projets. Un vrai pilier culturel. Rappelez-vous seulement des mots d'Albert Brie: «La plupart des gens qui ont mené une existence bien remplie se sont vidés.»

De cinq à huit bonnes réponses. Le distrait. La mémoire vous fait parfois défaut, mais votre résultat demeure très convenable. Méditez sur cette phrase de Nietzsche: «L'avantage de la mauvaise mémoire est qu'on jouit plusieurs fois des mêmes choses pour la première fois.»

Moins de cinq bonnes réponses: Le lourdingue. Où avez-vous passé les dernières années? Sûrement pas dans les salles de spectacles ou sur les pelouses du Festival, en tous cas. Aux questions existentielles «Qui sommes-nous, où allons-nous, d'où venons-nous» vous préférez répondre, à la manière de Pierre Desproges: «Quand est-ce qu'on mange?»

STEBEN 2 victimes

Suite de la Une

Les pluies torrentielles ont fait deux victimes. Un homme est mort noyé et une femme a perdu la vie dans un accident de la route. «Les pompiers étaient à chaque coin de rue et les gens paniquaient», raconte Mme Steben.

«L'eau arrivait tout d'un coup, on ne pouvait ni avancer, ni reculer», raconte celle qui se promenait en ambulance afin de porter secours au gens. «C'était risqué, les autos partaient avec le courant.»

Les touristes se sont réfugiés dans les luxueux hôtels de la Strip. Même si la fameuse rue avait l'air d'un lac, Mme Steben croit que ces derniers n'étaient pas si mal. «Les gens allaient d'hôtel en hôtel, ils n'ont rien vu des alentours inondés», explique-t-elle.

«Las Vegas n'est pas préparée comme Montréal, ajoute-t-elle, on se serait cru en Chine ou au Mexique!» Mme Steben explique que Las Vegas se serait développée tellement rapidement que l'on n'aurait pas eu le temps de construire un système d'irrigation efficace. «Toute l'eau s'est retrouvée dans le canal, le niveau est monté à 12 pieds et ça a tout inondé», précise-t-elle.

Mme Steben avoue avoir eu peur mais elle dit que ces inondations ne sont en rien comparables à la tempête de verglas de 1998. «Ça a seulement duré quelques heures, il ne faisait pas froid et seulement 1000 personnes ont été privées d'électricité.» On raconte cependant qu'il s'agissait de la tempête du siècle à Las Vegas.

Hier soir, au moment où Mme Steben accordait une entrevue au SOLEIL, les rues étaient toujours couvertes de boue et de débris et on annonçait encore de la pluie.

Les spectacles *Ô* et *Mystère* du Cirque du Soleil présentés dans deux hôtels de Las Vegas n'ont pas été affectés par la tempête, car jeudi est jour de congé pour le cirque.

Tous les chemins y mènent

QUÉBEC — Le Festival d'été attire les foules et du même souffle, les problèmes de circulation et d'accès au centre-ville. Les festivaliers avertis ont tout intérêt à planifier leur aller-retour pour éviter les mauvaises surprises.

Cette année encore, la STCUQ a prévu des autobus supplémentaires. La plupart des parcours sont augmentés, notamment les Métrobus (800 et 801) en direction de Québec.

Les couche-tard pourront profiter des départs de la place D'Youville. Les parcours 7, 11, 15, 25, 31, 36, 50, 54, 72, 80 et 84 quitteront le centre-ville à 1h30. Au petit matin, à 3h, seuls le 7 et le 31 reconduiront les fêtards.

Pour les téméraires qui prennent le volant, la question du stationnement reste préoccupante. Plusieurs options s'offrent toutefois aux automobilistes. Les stationnements intérieurs de place D'Youville, de l'Hôtel-de-ville, du Hilton, de l'Auberge des Gouverneurs et de l'édifice G accueillent les festivaliers. Le stationnement est permis dans les rues du centre-ville, à l'exception de la rue St-Jean, fermée à la circulation automobile à partir de 18 h à tous les soirs.

Ceux qui veulent éviter la cohue de la haute ville peuvent laisser leur voiture en basse ville. Plusieurs automobilistes stationnent leur véhicule au stade municipal qui connaît chaque année un regain de popularité pendant les 10 jours du festival.

La rue Saint-Jean est la seule artère officiellement fermée, de 18 h à minuit tous les soirs. Cependant, l'expérience des années passées confirme qu'il est prudent d'éviter le secteur souvent en proie à des problèmes de congestion.

Pendant toute la durée du festival, les autobus de la STCUQ circuleront sur leurs voies réservées, ce qui risque de ralentir sensiblement la circulation.

VENTE au rabais JOURS D'ÉTÉ

LE VESTON SPORT MINI CARREAUX
159.95 RÉG. 295.00
Un style de notre collection printemps-été, à 46% de rabais. Simple boutonnage trois-boutons, en laine froide poids léger. Mini carreaux en tons dominants de noir et jaune ocre. 38 à 46.

LE POLO GOLFEUR COTON PIQUÉ
19.99 RÉG. 40.00
Prix exceptionnel, une économie de 50% sur un essentiel exclusif au 31. Pur coton confort, broderie golfeur en contraste sur blanc. écru, forêt, marine, royal, maïs, paprika, bleu acier. M.g.tg.



LE PARKA NYLON MULTIPOCHE
39.95 RÉG. 85.00
Rabais de 53% sur un indispensable pour toutes les activités plein air d'été. Nylon résistant, fermoir zip sous patte pression. Capuchon et poches pour tous les usages. Marine, rouge, dijon. M.g.tg.

LE PULL GOLF COL BOUTONNÉ
39.95 RÉG. 65.00
Une économie de 38% sur un style de notre collection exclusive de pulls en tricot pur coton. Encolure quatre boutons, logo golfeur brodé en contraste. 10 coloris mode au choix. P.m.g.tg.

VALEURS MODE EXCLUSIVES, PRIX EXCEPTIONNELS, GARANTIE DE QUALITÉ SIMONS DANS TOUS NOS RAYONS

la maison simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

MÉGA JOURNÉE Rêves d'Enfants
Tél. : 848-2551
1-800-463-2841
LE MANOIR DU LAC DELAGE
10 JUILLET
JS-1438249

LA CAPITALE
ET SES RÉGIONS

MÉGA JOURNÉE Rêves d'Enfants
Tél. : 848-2551
1-800-463-2841
LE MANOIR DU LAC DELAGE
10 JUILLET
JS-1438246

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC



LE SOLEIL, STEVE DESCHENES

Long John Baldry. Le bluesman-gentleman s'est exécuté dans une atmosphère de cabaret.

COCHRANE, BALDRY ET BIG SUGAR

Au cœur et au ras du sol

Ça déménageait ferme sur les manches de guitares !

PIERRE-PAUL NOREAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Il y avait beaucoup d'électricité dans l'air hier soir sur les Plaines. Mais jusqu'à 22 h 30 tout au moins, seuls les Tom Cochrane, Long John Baldry et Big Sugar en baignaient une foule visiblement très satisfaite de son choix.

Le ciel menaçant, qui aurait pu voler la vedette, s'est heureusement tenu à carreau, réussissant seulement à faire ouvrir de rares parapluies ici et là en faisant tomber ses gouttelettes par intermittence.

L'énergie est demeurée au ras du sol puisque le rock était quant à lui pesant, les guitares généreusement torturées et les décibels copieux à souhait. Le Festival d'été avait en effet regroupé trois groupes de musiciens aguerris pour ce vendredi soir.

La grande vedette canadienne, le chanteur-guitariste-harmoniciste Tom Cochrane a aisément démontré pourquoi il affichait une aussi solide feuille de route avec une dizaine d'albums dont le dernier, *xray sierra* montre des ventes de plus de deux millions de copies.

En grande forme, l'artiste albertain s'est vite accaparé de la scène aussi bien que de la foule qui remplissait complètement l'amphithéâtre naturel malgré le temps maussade.

De toute façon, le vétéran guitariste n'était surtout pas en territoire inconnu à entendre la réaction du public à l'annonce de son succès *White Hot*. Et ce n'était pas encore son *Life is a Highway* remanié qu'il conservait sans doute pour la fin du spectacle.

Le guitariste avait dès le départ établi la complicité, en présentant longuement certaines chansons, avant de se lancer dans des interprétations aussi convaincantes que rythmées. Il ne faut pas s'en surprendre, M. Cochrane peut se permettre de s'entourer de musiciens drôlement efficaces.

JOHN L'ÉLÉGANT

Avant lui, Long John Baldry avait fort honnêtement préparé le terrain avec une courte prestation d'un blues-rock entraînant. C'est sous le signe de l'élégance que s'est déroulée cette partie de la soirée. Le bluesman-gentleman portant effectivement complet, cravate et chapeau noir s'est exécuté dans une atmosphère de cabaret. Il a honoré quelques standards de sa grosse voix graveleuse.

BIG « HIT » SUGAR

Les quelques milliers de spectateurs qui se sont présentés tôt hier soir sur les Plaines ont quant à eux eu droit à la performance la plus chaleureuse de la soirée. Le groupe Big Sugar en a mis plein le cœur et plein les oreilles.

Sous la direction du chanteur-guitariste-harmoniciste (lui aussi!) Gordie Johnson, les musiciens torontois ont démontré une vitalité tonifiante. Ça déménageait ferme sur les manches de guitares, et les envolées à l'harmonica de Kelly Hoppe étaient vraiment quelque chose à entendre.



LE SOLEIL, STEVE DESCHENES

Tom Cochrane s'est accaparé de la scène aussi bien que de la foule.

Et ces messieurs d'Ontario ont eu la classe de chanter en français pour ce passage en terre francophone, interprétant notamment un *Je suis cool* qui aurait sans aucun doute ravi Gilles Valiquette par son caractère explosif.

L'effet Zebda

Les Toulousains partagent leur réalité avec Québec

MICHÈLE LAFERRIÈRE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Mais qu'est-ce qu'il a mon pied à gigoter ainsi? Qu'est-ce qu'il a mon corps à onduler sur sa chaise? Et mes mains, qui ne veulent plus écrire? Tous, ils sont victimes de l'effet Zebda, qui s'est propagé au Pigeonnier, pour devenir très vite une vraie danse de Saint-Guy collective.

Généreux, charismatiques, envoûtants et rassembleurs, les sept Toulousains de Zebda étaient très attendus, hier soir, dans l'enclave du Pigeonnier pleine de sauterelles nerveuses, prêtes à fendre l'air des leurs bras et à labourer le gazon de leurs pieds. Elle était belle à voir, cette foule joyeuse, stimulée par des artistes engagés, mais pas agressifs, ne demandant qu'à être entendus et compris, sous leurs éclairages vifs et stroboscopiques.

Dommage que la mauvaise balance de son nous ait empêchés de saisir tout le sel de leurs chansons, dont le propos se résume à ce seul mot : combat ! Mais le rythme, lui, nous l'avons

Elle était belle à voir, cette foule joyeuse, stimulée par des artistes engagés, mais pas agressifs

senti dans tous nos membres. Et nous avons perçu dans ce rap troué de techno, de funk et de raï, l'intelligence et la détermination de ces jeunes hommes qui vivent leur réalité d'immigrés et qui veulent nous en faire partager le poids, sans amertume ni animosité.

LA DIFFÉRENCE DE LO'JO

Zebda a été précédé par les sept musiciens de Lo'Jo, une formation d'Angers dont la musique voyage de l'Andalousie à l'Europe de l'Est, de l'Afrique à La Nouvelle-Orléans.

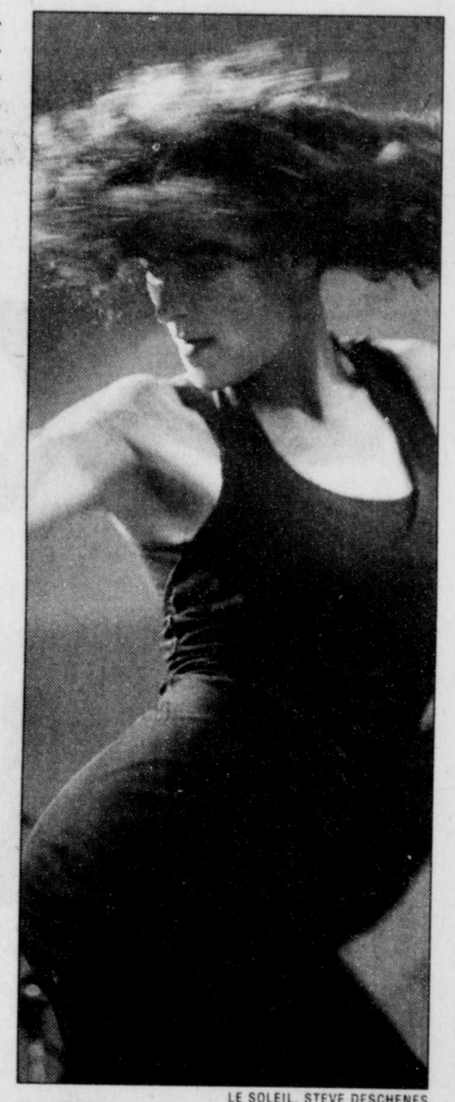
Denis Péan en est le leader, mais les deux choristes féminines sont les catalyseurs d'un spectacle qui s'anime grâce à leurs voix, leurs danses et leur grâce. Et quand, en prime, les dix artistes du Gangbé Brass Band se mêlent à eux dans leurs costumes multicolores et fleuris, l'énergie qui jaillit est si puissante que la foule n'a pas envie de les laisser partir.

Ni secte ni commune, Lo'Jo vit cependant selon une philosophie qui lui dicte de tout partager en dix : la maison, les revenus et les décisions. Ce mode de vie a fait beaucoup jaser, mais depuis quelques années, il impose le respect et la reconnaissance.

« Ça donne du respect d'avoir su affirmer sa différence », mentionnait Denis Péan, plus tôt en après-midi. « Au fil des ans, notre différence est devenue un atout. » Et cette « différence », quelle est-elle ? Il y a d'abord le mode d'organisation très démocratique de Lo'Jo. Mais il y a surtout son refus de « monter » à Paris, c'est-à-dire de s'installer dans la capitale. « Nous, on a préféré régaler notre entourage et participer au développement culturel d'Angers, où il n'y avait rien avant », poursuit Péan.

Ils ont tous la même certitude : que la musique est le meilleur moyen de communication. C'est ce qui les unit, ainsi qu'une « quête de la connaissance de l'autre » et le désir de partager. « Je récuse tout système où le profit surclasse la philosophie », résume Denis Péan.

Les dix membres de Lo'Jo (sept musiciens et trois techniciens) égaieront les midis du Pigeonnier aujourd'hui et demain, et ils joueront à la place D'Youville ce soir, à 22h.



LE SOLEIL, STEVE DESCHENES

Les choristes de Lo'Jo sont les catalyseurs d'un spectacle qui s'anime grâce à leurs voix, leurs danses et leur grâce.

ARRIVEZ TAUX !
On liquide et y'en aura pas pour tout le monde...
Nos 30 derniers Jimmy 99 — 1,9% Financement disponible sans comptant*
Nos 104 dernières Sunfire 99 — 1,9% Financement disponible sans comptant*
Nos 29 dernières Grand-Am 99 — 1,9% Financement disponible sans comptant*
* Financement par location GMAC. Offre pour un temps limité et applicable à nos modèles 99 en stock. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails sur place.
GIGUÈRE PONTIAC • BUICK • GMC
Angle Hamel et Laurentien 529-6551
www.giguereauto.com
Notre 15e Triple Couronne décernée par GM pour l'excellence dont nous faisons preuve. Un record absolu dans la région de Québec.
LE GRAND CONCESSIONNAIRE aux petites attentions !
1438471

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

LA NUIT OBSCURE

Chants lumineux

Les «troubadours de la prière» interprètent l'œuvre de saint Jean de la Croix

RICHARD BOISVERT
Le Soleil

Le trio toulousain accomplit un véritable tour de force

■ QUÉBEC — Non, il n'y a pas de paradoxe à tomber face à face avec La nuit obscure sur une scène du Festival, en plein midi, sous le soleil du mois de juillet. «Très souvent, les choses peuvent être obscures même quand il fait jour... surtout quand il fait jour», fait remarquer Rubén Velázquez, l'un des membres du trio toulousain.

La nuit obscure, c'est leur nom. Débarqués la veille à Montréal, ces «troubadours de la prière» ont donné hier à Québec leurs premiers spectacles en Amérique du Nord. Et connu pour la toute première fois l'expérience de l'éclairage naturel, indiquent-ils, quelques minutes après la prestation.

La nuit obscure chante exclusivement en espagnol. La raison est bien simple. C'est dans cette langue que saint Jean de la Croix a écrit son œuvre poétique, celle qui est la source de toutes leurs chansons.

«On a tenté un pari, explique Vicente Pradal, le compositeur des musiques du groupe. On a choisi de ne rien traduire ni rien expliquer et de gérer ce spectacle comme un cérémonial austère, en espérant que l'émotion musicale et la simplicité puissent faire comprendre aux gens, de façon "subliminale", le contenu littéraire.»

En fait, les musiciens tentent d'imiter celui qui savait «dire des choses très compliquées avec des mots très simples». «Saint Jean de la Croix était un poète savant, mais pas élitiste», croit-il.

Nés en France de parents espagnols qui ont fui la dictature de Franco, Pradal, Serge Guirao et Rubén Velázquez parlent couramment les deux langues. Les racines andalouses de leurs ancêtres influencent directement leurs musiques, où l'on reconnaît des réminiscences du flamenco. On retrouve aussi, à travers les mélismes orientaux de leurs chants, des traces d'influence arabe.

Créée en 1994, La nuit obscure devait à l'origine être présentée à trois reprises seulement. Depuis, elle a fait le tour de l'Espagne et de la France, en plus de s'offrir une «apparition» dans la cathédrale de La Havane à Cuba. En 1996, un disque est lancé, récompensé l'année suivante par le Grand Prix de l'Académie Charles Cros.

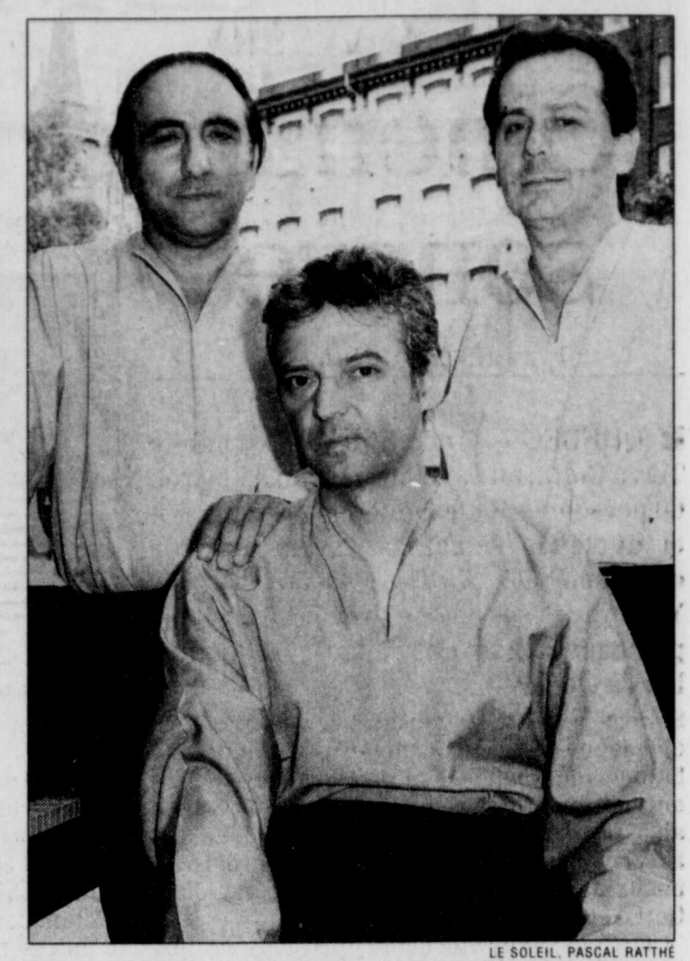
La nuit obscure a trouvé le chemin qui mène droit vers ses auditeurs. Un véritable tour de force quand on considère l'austérité du message. Mystique, l'œuvre de saint Jean est une invitation à s'attacher aux valeurs fondamentales de la vie, à élever son âme.

Vicente Pradal a beaucoup étudié la vie du saint espagnol. «On trouve chez lui une cohérence rare, dit-il. C'est un poète extraordinaire. Il y a beaucoup de musicalité dans ses vers.»

Les trois jeunes hommes semblent avoir été séduits par la voix du poète.

«On vit dans un monde inquiétant par sa futilité. L'approche austère est un bon antidote à la société de consommation qui nous éloigne des choses fondamentales. En même temps, c'est une invitation à l'amour, c'est une invitation au plaisir, ce qui n'est pas forcément paradoxal, parce que l'amour, c'est la chose la plus fondamentale qui soit.»

L'ensemble se produira de nouveau aux Jardins de l'hôtel de ville, ce midi.



LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Rubén Velázquez, Serge Guirao et Vicente Pradal de La nuit obscure: «L'approche austère est un bon antidote à la société de consommation qui nous éloigne des choses fondamentales.»

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

- **La Nuit Obscure,** 12 h, Jardins de l'hôtel de ville
- **Lo'Jo,** 12 h, Pigeonnier; 22 h, Place D'Youville
- **Pierre Dumur,** 12 h 30, Parc Montmorency
- **Salvador Ferreras,** 12 h 30, 16 h, Place D'Youville
- **L'Ourson Doré,** 13 h 30, 14 h 30, 15h30: Parc Montmorency
- **Cirque interactif,** 14 h, 18 h 30, Esplanade
- **Kiyoshi Nagata Taiko Ensemble,** 14 h, 18 h, Place D'Youville
- **Gangbé Brass Band,** 14 h, Parc Montmorency; 16 h 30, Esplanade
- **Hilby,** 14 h, 17 h, Place de l'hôtel de ville; 21 h, Statue de Champlain
- **Les Frères Mentalo,** 14 h, 17 h, Statue de Champlain; 20 h, Place de l'hôtel de ville
- **The Bills,** 15 h, 21 h, Place de l'hôtel de ville
- **Cobble Comedy Company,** 16 h, Place de l'hôtel de ville; 19 h, 22 h, Statue de Champlain
- **Gabzy,** 16 h, Statue de Champlain; 19 h, 22 h, Place de l'hôtel de ville
- **Festival Off,** 15 h, 20 h, Statue de Champlain; 18 h, Pl. de l'hôtel de ville
- **4 hero,** 19 h, Pigeonnier
- **Spacetime Continuum,** 19 h 30, Pigeonnier
- **Vulgaires Machins,** 20 h, Plaines
- **Andy Stochansky,** 20 h, Place D'Youville
- **Kid Koala et Bullfrog,** 20 h, Pigeonnier
- **Alain Lefèvre et l'OFEIQ,** 20 h 30, Jardins de l'hôtel de ville
- **Claude Péloquin,** 20 h 30, Plaines
- **Guy Nadon,** 21 h, Clarendon
- **Me, Mom & Morgentaler,** 21 h 30, Plaines
- **The Herbaliser,** Pigeonnier
- **Andy Stochansky,** 23 h, Pub Saint-Alexandre
- **Ekova** et **DJ Ram,** 23 h, D'Auteuil

SÃO

Splendide tristesse!

BLAISE ROBINSON
Le Soleil

QUÉBEC — La place D'Youville a eu droit à un heureux goût du monde hier, du fado de la superbe montréalo-portugaise São jusqu'à la douce musique tzigane des Yeux Noirs, en passant par le klezmer de Jeszcze Raz qui a traversé toute l'Europe de l'Est pour aboutir en Israël.

Avec l'assurance et la maturité des chanteuses qui ont 20 ans de carrière, elle nous a dit: «Je vous emmène chez moi». São, Portugaise, Montréalaise, mais surtout les deux à la fois, a su nous faire découvrir le fado, genre musical portugais qui est, pour emprunter ses mots, «comme une façon d'apprécier la tristesse».

«Le fado que je chante, c'est la complainte de mon cœur, c'est la complainte de ma vie», a-t-elle lancé avant de commencer son spectacle. D'une voix chaude et suave capable de passer du calme à la tempête, elle nous a emportés dans sa musique lancinante, avec tout le plaisir exotique de l'entendre passer du français au portugais. Le public, tout attentif, était pendu à ses lèvres. Un spectacle intime. Merci São, *agradeçao*.

LES YEUX NOIRS

Tout de noir vêtus, avec la voix plaintive et le regard grave, les musiciens des Yeux Noirs, ensemble tzigane-français de la famille de Bratch, ont enivré la foule venue savourer les airs de leurs violons sautillants. Une foule enivrée pour ne pas dire saouler par une musique d'une gaieté presque triste qui goûtait fort l'amertume, comme celle de la première gorgée d'un café turc.

Fidèles aux états d'âme de l'errance tzigane, les frères Olivier et Éric Slabiack, de vrais magiciens de l'archet, ont torturé leurs violons jusqu'à les faire pleurer. Ils nous ont offert, avec toute la mélancolie d'un fond de verre de scotch, du pur tzigane, de la musique pour oublier tout le reste.

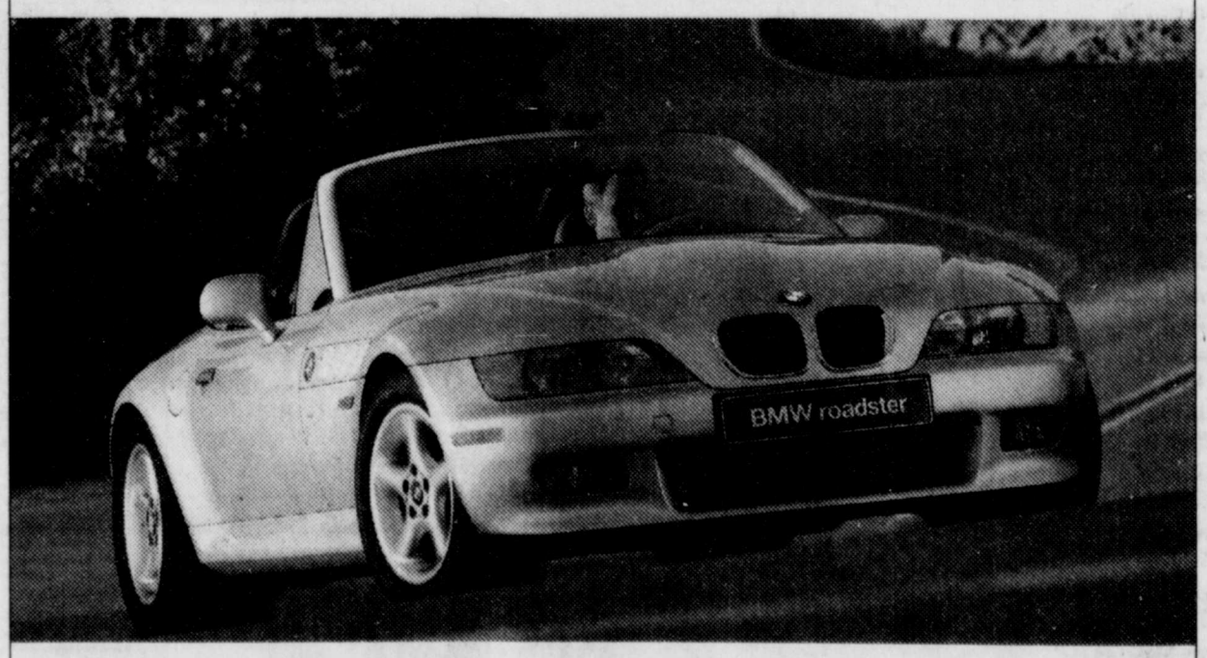
Du fond de l'Europe de l'Est en descendant jusqu'en Israël, la foule a fait tout un voyage avec Paul Kunigis et son groupe le Jeszcze Raz. Du jazz aux accents polonais ou du klezmer version Montréal? Qu'importe. Paul Kunigis, polonais d'origine, mi-catholique, mi-juif, qui a grandi en Israël et qui habite maintenant Montréal la cosmopolite, a offert un spectacle plein de joie, une joie un peu folle qui rappelle la musique des films d'Emir Kusturica.

Avec ses chansons, il fait visiter sa Pologne natale en racontant des histoires de vodka et de désespoir. Puis, il glisse vers le folklore israélien avec des pièces comme *Quel Bordel*, tout à l'image du Proche-Orient politique où il a vécu longtemps.

Paul Kunigis a fini son spectacle en présentant une chanson d'amour en arabe. De la part d'un juif élevé dans un kibboutz, ça prend un certain courage. Pourquoi chanter en arabe? «Parce qu'on oublie trop souvent qu'il y a 250 000 Arabes qui vivent à l'intérieur d'Israël... et parce que ce sont des amis arabes qui m'ont montré à draguer», m'a-t-il répondu après le spectacle, un sourire en coin.

XL
L
M
$
SOLDES
DU MERCREDI 7 AU DIMANCHE 11 JUILLET
PLACE STE-FOY
JS-1437512

Pour certains, ce n'est qu'un essai routier.
Pour d'autres, c'est le début d'une intense relation.



Le roadster Z3 1999 de BMW. C'est bien plus qu'un essai routier : c'est l'occasion d'être au volant d'un véritable roadster. Une chance unique d'être maître de la route, de la sentir entre vos mains. Il faut des années d'expérience en conception et en design pour fabriquer une telle voiture. Il faut un seul essai routier pour savoir qu'on ne souhaite conduire rien d'autre. Appelez-nous dès aujourd'hui pour en savoir plus sur le roadster Z3 de BMW.

Automobiles Jalbert
1885, boul. Central
Québec
(418) 687-4840

Le plaisir de conduire.MC

Mensualité 599$* BMW Z3

Cette mensualité est offerte exclusivement par les Services financiers BMW pour la location 36 mois/60 000 km d'une Z3 modèle 2000 de base avec versement initial ou valeur de reprise de 5000$. Les taxes de même que les frais relatifs au transport et à la préparation (795$), à l'administration du contrat (475$), au permis, à l'immatriculation et aux assurances sont en sus. Un dépôt de garantie équivalant à un mois de location sera exigé. Des frais maximums de 15¢/km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. La livraison doit avoir lieu au plus tard le 30 septembre 1999.

FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

ANDY STOCHANSKY

Cinéma sonore

PIERRE-PAUL NOREAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Andy Stochansky habite Terra Cotta, un paisible hameau d'environ 60 personnes à une heure de Toronto. D'ici quelques semaines, il lancera son deuxième CD, *Radio Fusebox*, à New York. Entre ses deux extrêmes, il est venu partager sa nouvelle vie avec les festivaliers à Québec.

Sa carte de visite était jusqu'à l'an dernier, celle d'un jeune musicien talentueux. C'est à titre de batteur du groupe d'Ani DiFranco, groupe auquel il a appartenu pendant sept ans, qu'il avait ainsi participé au précédent Festival d'été. Il a aussi collaboré dans le passé à des enregistrements des Indigo Girls, de Jane Siberry, John Gorka et Jonathan Richman.

Cette fois, Andy Stochansky présente ses textes et ses musiques au Clarendon depuis deux soirs. Il multipliera les apparitions aujourd'hui et demain, notamment sur la scène de place D'Youville avec un autre batteur, Guy Nadon.

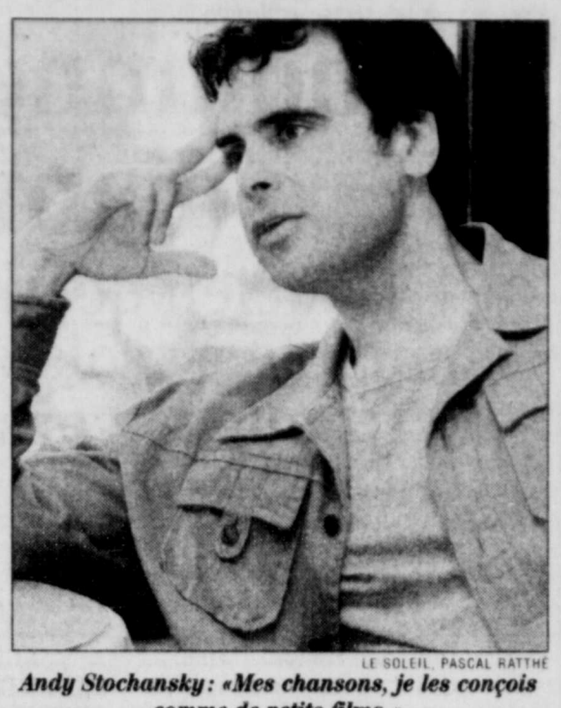
« Mes chansons, explique le beau grand bonhomme de 34 ans en entrevue, je les conçois comme de petits films. Par exemple, sur mon prochain CD, il y a l'histoire de deux personnes de 70 ans qui reviennent au lac où ils se sont rencontrés il y a 50 ans. Ils s'offrent à nouveau une petite baignade au clair de lune. Ça s'intitule *Lake Alaska 4h a.m.*. »

« Ça ne prend jamais une calculette pour comprendre. Ma musique ne s'écoute pas comme un défi »

Mais les films chantés d'Andy Stochansky sont loin de tous se catégoriser dans le même registre. « Moi j'estime que je fais de la musique *pop*, mais je ne crois pas qu'il y aurait beaucoup de critiques pour donner cette étiquette à ce que je fais. »

Même s'il s'est entouré de musiciens qui ont en commun, selon le chanteur, d'avoir du talent et un « *background* jazz », il ne croit pas pouvoir s'identifier uniquement avec ce grand courant musical.

Parmi ses influences, il cite Thelonious Monk et la rockeuse islandaise Björk. « Je suis sans doute proche de ce qu'il est convenu d'appeler musique du monde ».


LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ
Andy Stochansky : « Mes chansons, je les conçois comme de petits films. »

Sur certaines pièces de son premier CD *While you slept*, la voix d'Andy Stochansky rappelle à certains égards celles de Bono du groupe U2, l'atmosphère dégagée par sa composition n'étant pas étrangère non plus à cette parenté. D'autres ballades proposent un son plus dépouillé et aérien, d'autres plus folk-rock.

Chose certaine cependant, « ça ne prend jamais une calculette pour comprendre, précisait-il hier en après-midi. Ma musique ne s'écoute pas comme un défi. »

« Les gens qui se sont présentés au Clarendon hier, par exemple, ne savaient visiblement pas trop à quoi s'attendre. Mais ils sont restés, dont plusieurs pour la deuxième partie. J'étais vraiment très content de l'accueil chaleureux que j'ai reçu. »

Andy Stochansky ne se limite pas à chanter pendant son spectacle. Il touche le piano, gratte la guitare et s'amuse évidemment aux percussions, entre autres sur un gros baril d'huile vide (*oil drum*). La scène est par ailleurs très animée avec la présence de ses compères Mark Duggan (piano), Rich Brown (basse), Jean Martin (Batterie) et Justin Hayes (guitare).

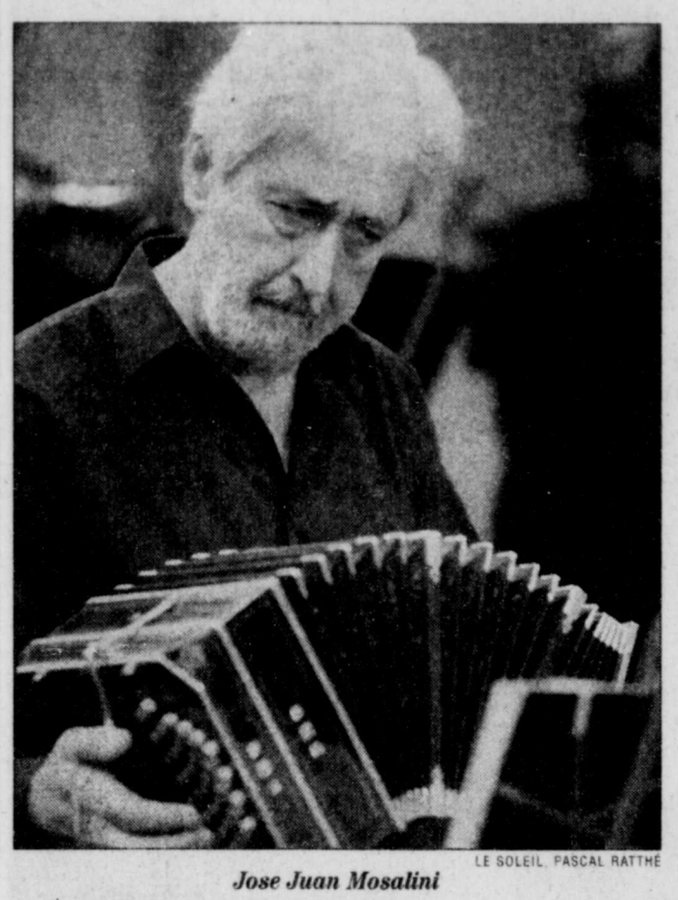
« Et, puisque ce sont tous des gars sur lesquels tu peux toujours compter pour aller manger à 2 heures du matin, il n'y a aucun doute que ce sont vraiment de très bons amis ! ! ! », conclut-il un large sourire espiègle aux lèvres.

JUAN JOSÉ MOSALINI

Tango, quand tu nous tiens

RICHARD BOISVERT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le tango, ils l'ont dans le sang. Sur disque, déjà, ça s'entend. En direct, personne ne saurait résister à cette fièvre-là. Les milliers de spectateurs des Jardins de l'hôtel de ville ont montré très vite à quel point ils appréciaient la compagnie de José Juan Mosalini, son grand orchestre de tango, le jeune chanteur qui les accompagnait et, surtout, le couple de danseurs qui a ajouté énormément de brillant à cette soirée argentine.


LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ
Jose Juan Mosalini

À tout seigneur, tout honneur, c'est une musique d'Astor Piazzola, le maître incontesté du tango, qui a ouvert le concert, avec, d'entrée de jeu, ces deux magnifiques danseurs. L'élégante sensualité de leurs mouvements n'est pas sans rappeller, mais avec beaucoup de classe, les origines clandestines et chaleureuses de ce rythme.

Elle, la tête bien droite, regardant constamment son partenaire, mais se livrant plus bas à un étourdissant jeu de jambes et de genoux. Lui, s'efforçant de mettre en évidence sa gracieuse partenaire en dirigeant ses pas à travers l'étroite bande de scène qui leur était réservée. Les chorégraphies, développées en parfaite coordination avec la musique, collent vraiment à ses moindres élans. Les instrumentistes ont d'ailleurs parfois l'air d'apprécier le spectacle autant que le public.

Andrés Ramos, jeune voix d'Argentine, nous a fait goûter à cet autre saveur du tango, celui que l'on chante et que l'on acte. Presque comme un récitatif, sa ligne mélodique garde une certaine distance de l'orchestre. J'avoue que l'expérience ne m'a pas tout de suite convaincu.

Mais ce fameux « grand orchestre de tango », quel plaisir ce fut de sentir cette vie couler à travers la musique, ces respirations communes et unanimes, cette coordination quasi organique de l'ensemble. Avec ses trois bandonéons, ses quatre violons, l'alto, le violoncelle et le piano, le groupe ne fait véritablement qu'un avec son chef.

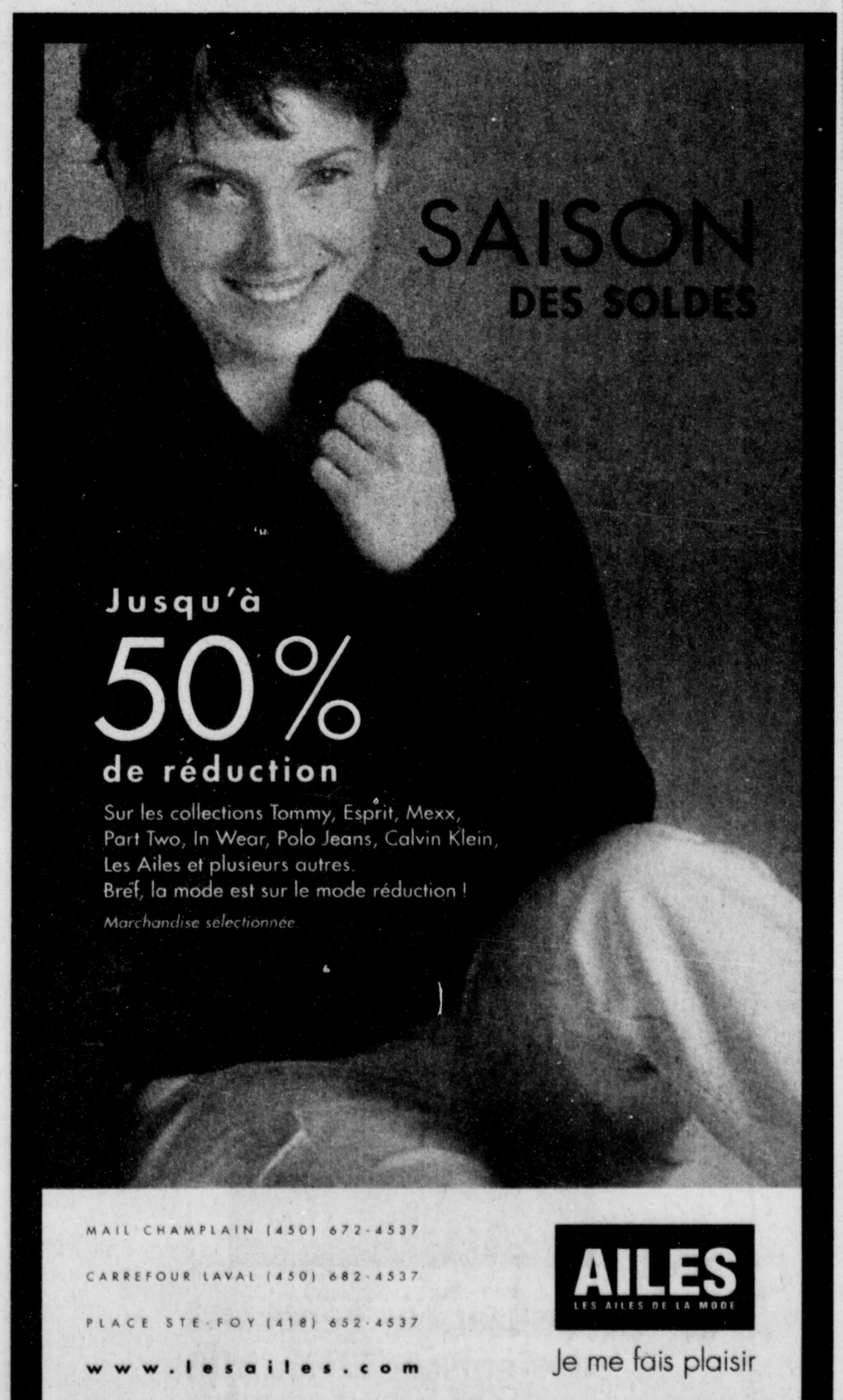
Les musiciens ont semblé donner le meilleur d'eux, notamment dans un déchirant « Adios Nonino », du même Piazzola, « celui qui a su, avec son génie, nous transporter hors de toutes frontières », a dit Mosalini avant de laisser le pianiste Osvaldo Calo attaquer ce grand succès du répertoire moderne.

PAM*?
Ce n'est pas un nouveau nettoyeur tout usage...
*Paiement Automatique Mensuel
17,84$ par mois, taxes incluses
Livraison 7 jours, par camelot
686-3344
1 800 463-2362
LE SOLEIL

PSORIASIS
Une étude comparant divers traitements du psoriasis (avecTazarotène et Cultivate™) est en cours. Les sujets de 18 ans et plus avec des plaques de psoriasis aux coudes ou/et aux genoux et une ou plusieurs plaques ailleurs sur le corps peuvent être admissibles. Le traitement est de 12 semaines suivi de 12 semaines d'observation. Pas de prises de sang. Médicaments fournis et remise d'un paiement pouvant aller à 160$ à la fin des 8 visites.
Pour renseignements, contacter Hélène Lacroix, infirmière.
Centre dermatologique (chemin Quatre-Bourgeois)
tél.: 650-3555
1436648

SOLDE

50% à 70% de rabais
sur une grande sélection de montures spécialement identifiées, en plus de profiter du 2 pour 1.*
* Cette offre est conditionnelle à l'achat d'une paire de lunettes (verres et monture) dans toutes les succursales de Lunetterie New Look jusqu'au 31 juillet 1999 et ne s'ajoute à aucun autre escompte en vigueur.
Québec
Centre-Ville
523-6958
1100, rue Bouvier
622-4224
Place Fleur de Lys
529-2141
Sainte-Foy
Place de la Cité
654-1492
Boutique Signature
659-4169
Loretteville
843-6542
Lévis (nouvelle adresse)
85, route Kennedy
833-1131
Montmagny
248-8383
St-Georges de Beauce
228-0202
Rivière-du-Loup
862-2200
Rimouski
724-0505
Baie-Comeau
589-6060
Chicoutimi
696-0844
Jonquière
695-4744
Victoriaville
752-4646
Trois-Rivières
372-1313
Service à la clientèle :
1-800-463-5665
LUNETTERIE NEW LOOK
Michel Laurendeau, opticien
Examens de la vue effectués par des optométristes.
1436463



MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537
www.lesailes.com
AILES
LES AILES DE LA MODE
Je me fais plaisir

Gabriel Fontaine condamné à 15 000 $ d'amende

L'ancien député avait plaidé coupable à trois chefs d'accusation de fraude envers le gouvernement

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Accédant à la demande du ministère public, le juge Jean-François Dionne a condamné hier à 15 000 $ d'amende l'ancien député fédéral Gabriel Fontaine.

L'ancien député conservateur de Lévis avait plaidé coupable à trois chefs d'accusation de fraude envers le gouvernement. « Gabriel Fontaine n'est pas un homme corrompu, a dit le juge Dionne. Il est un homme insouciant qui a tourné les coins ronds dans l'octroi de contrats avec des amis. Il doit donc réparer les torts qu'il a faits à la collectivité, l'injure qu'il a faite au système parlementaire et à la conscience collective de ses concitoyens. »

Le magistrat venait de procéder par élimination des autres formes de sentence qu'il aurait pu imposer à l'homme d'affaires de 58 ans : l'emprisonnement, parce qu'il ne s'agissait pas de corruption, le sursis, la probation ou le dédommagement, parce qu'ils ne correspondaient pas aux objectifs sentenciels particuliers au dossier. « Monsieur Fontaine, si la fraude envers le gouvernement avait eu une odeur de corruption, a-t-il d'ailleurs dit à l'accusé, soyez assuré que la sentence n'aurait pas été du même calibre. Votre statut, votre intelligence, votre façon d'opérer ne nous permettaient pas d'envisager une absolution qui ne correspond pas à vos agissements passés et aux attentes légitimes de la population. » La jurisprudence, d'ailleurs, ne rapporte aucune absolution conditionnelle octroyée pour un crime commis dans des circonstances semblables.

Les infractions dont Fontaine s'est reconnu coupable concernent l'utilisation de fonds mis à la disposition d'un député par la Chambre des communes. Il a en fait utilisé des fonds discrétionnaires donnés à des députés pour consolider ou augmenter ses affaires personnelles en octroyant des contrats à des amis qui étaient déjà en affaires avec lui. Les bénéfices qu'il a reçus, a d'ailleurs observé le juge Dionne, proviennent essentiellement de contrats gouvernementaux qu'il avait lui-même le pouvoir d'accorder.

Le rapport présentenciel dans le dossier était favorable, reprenant ce que Fontaine lui-même a toujours prétendu, soit le fait qu'il s'agissait d'une question d'éthique plutôt que de véritables crimes. Le tribunal, cependant, n'a pas adhéré à la thèse voulant que Fontaine a interprété de bonne foi les règlements de la Chambre des communes.

« Il les a plutôt ignorés ou a eu l'insouciance de ne pas s'enquérir de leur portée », a tranché le juge. La répétition des infractions sur une longue période, estime-t-il d'ailleurs, peut être suffisante pour écarter la simple erreur technique.

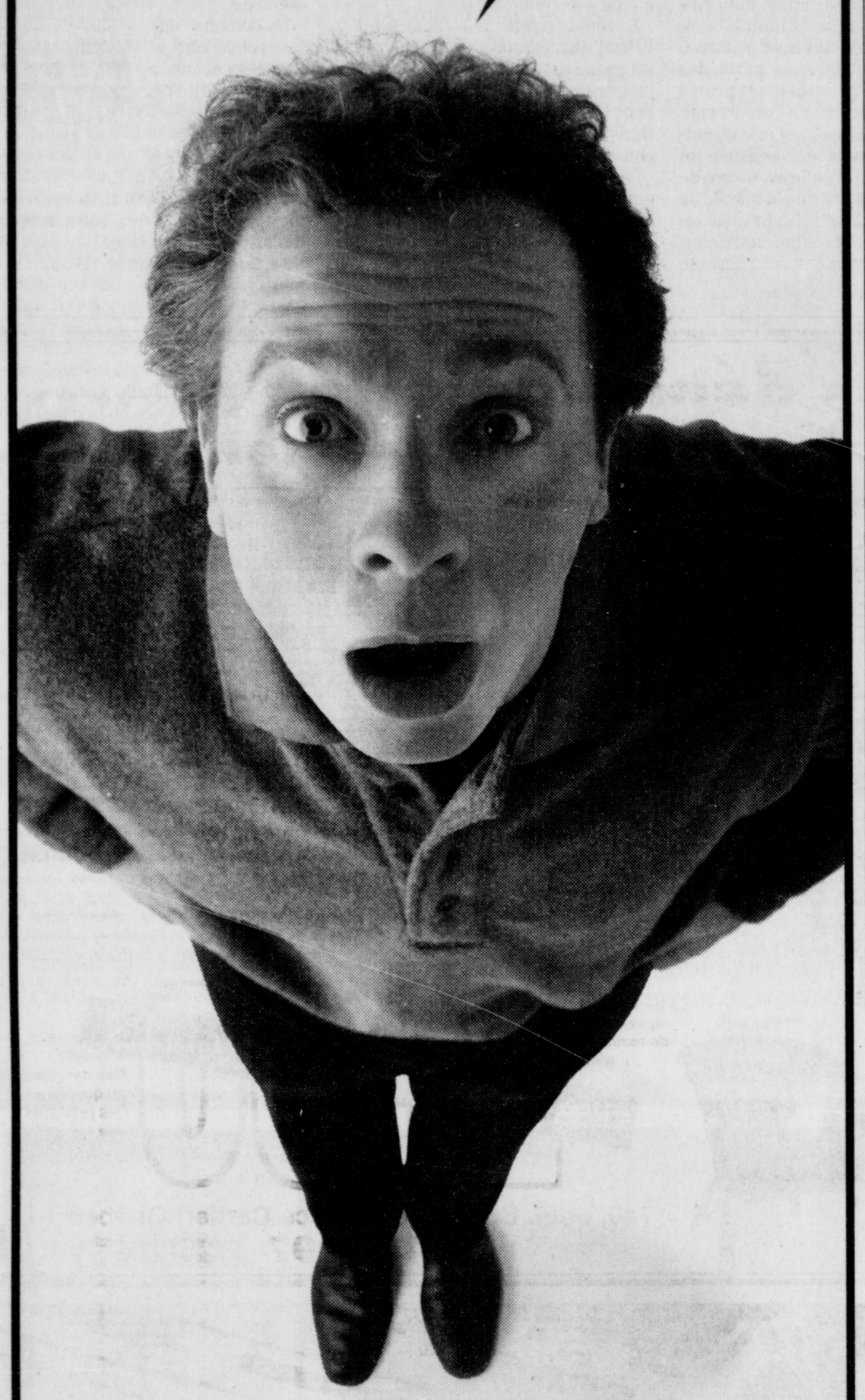

Gabriel Fontaine

Marié et père de famille, Fontaine n'avait pas d'antécédents judiciaires. Depuis son retrait de la scène politique, il a fait un retour au monde des affaires à l'étranger, ce qui, aux yeux du juge Dionne, témoigne non seulement de sa bonne volonté, mais aussi de sa force de caractère et de son esprit d'entrepreneur.

La publicité des procédures a par contre entaché sa qualité d'homme d'affaires, a reconnu le tribunal qui voit en lui un « homme marqué ». Cette considération, a-t-il ajouté, « ne peut en aucune façon céder le pas au fait que la sentence doit être le reflet de la conduite blâmable de l'accusé par son désir de favoriser les amis au détriment du bien public ».

« Il doit vivre avec la disgrâce qui pèse sur lui », a déclaré le juge Dionne qui considérait la condamnation publique comme un début de sentence. Le magistrat s'est toutefois dit conscient que Fontaine ne s'est pas enrichi aux dépens des contribuables et qu'il a prolongé les règles pour servir ses intérêts. Selon le juge, Fontaine a eu sa leçon et il n'y aura pas de récidive.

QUOI ?



« Votre *auto* n'est pas assurée chez Desjardins ? »

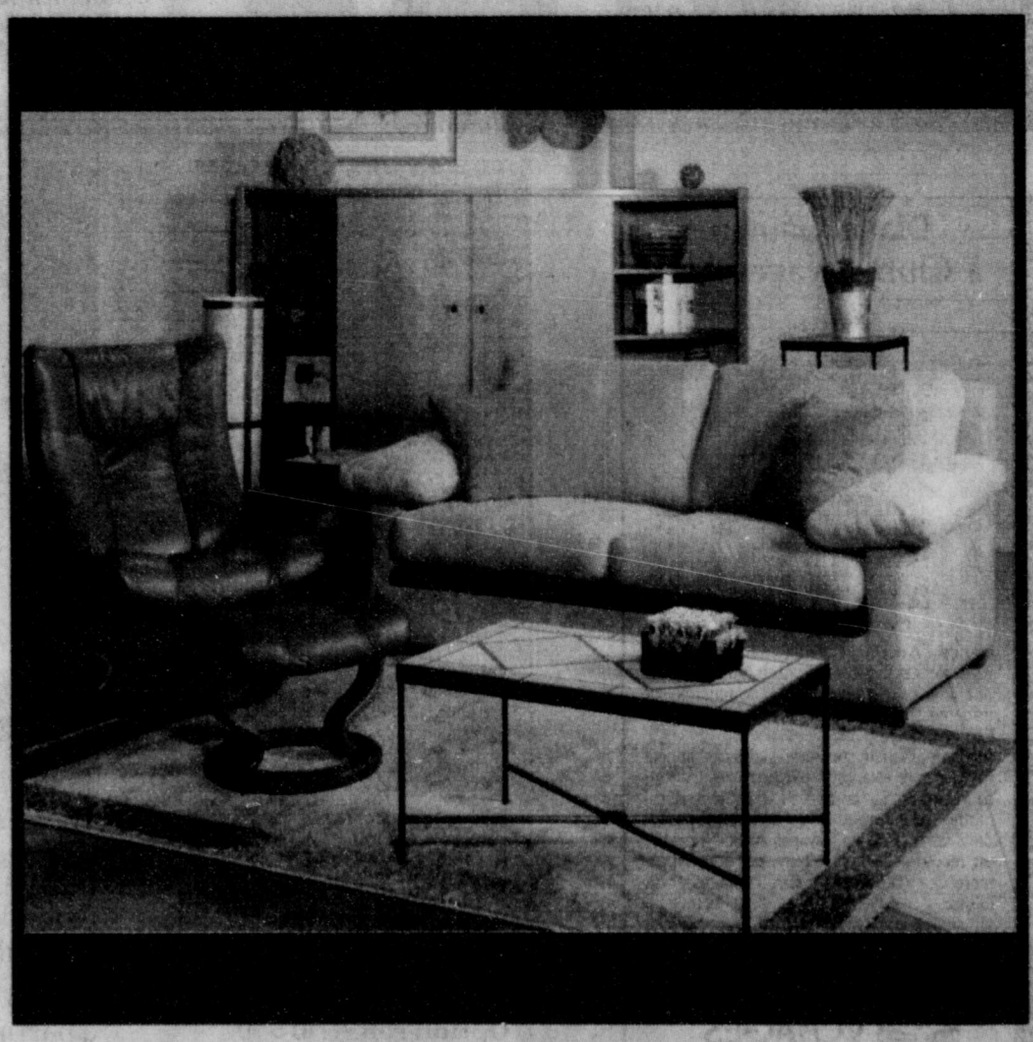
Vous passez à côté d'une foule d'avantages et surtout du prix que peut vous offrir l'assurance en direct de Desjardins !

Avant d'assurer votre auto,
appelez à la caisse
ou composez le
1 888 ASSURANCE
(1 888 277-8726)
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 20 H
ET LE SAMEDI DE 8 H À 16 H.

Desjardins

Assurances générales des caisses Desjardins

DÉCOUVREZ



NOUVELLES TENDANCES COULEURS

Nous vous offrons le meilleur rapport qualité-prix. Nous le garantissons.

CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.,
Québec, 681-0171
CONTEMPORAIN
18, rue Courcelette,
Québec, 681-0171

LA GALERIE DU MEUBLE
DÉCORATION INTÉRIEURE
www.lagaleriedumeuble.com
1 800 463-2277

ROCHE BOBOIS
9, rue Courcelette,
Québec, 681-4101
RIVE-SUD
170, rte Kennedy, Lévis,
838-9982

PAYEZ DANS 1 AN
*Juillet 2000. Conditionnel à l'approbation du crédit. Acompte 30%. Conditions en magasins.

Partenaires MAISON KINSMEN 1999

Heures d'ouverture: Lundi au mercredi 9h à 17h30. Jeudi et vendredi 9h à 21h.
Samedi 9h à 17h. Fermé le dimanche jusqu'au 25 juillet inclusivement.

Certains articles présentés sont en quantité limitée et peuvent différer d'un magasin à l'autre.

1422625

PRÉSUMÉE COMPLICE DE ROGER LÉTOURNEAU

Suzanne-Renée Morin remise en liberté

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Moyennant le dépôt par ses parents d'une somme de 3000$ et l'engagement de respecter une série de conditions, Suzanne-Renée Morin, la femme accusée d'avoir accompagné Roger Létourneau dans sa cavale d'un an et demi, a pu recouvrer sa liberté, hier.

Le juge Jean-Claude Beaulieu, de la cour supérieure, a exigé que la femme de 42 ans sans antécédents judiciaires souscrive elle-même un engagement de 3000$, qu'elle habite chez ses parents, qu'elle dépose son passeport et que, durant les procédures, elle se présente une fois par semaine à la sûreté municipale de Charlesbourg. De plus, le tribunal lui a interdit de quitter le Québec et de communiquer avec Roger Létourneau ainsi qu'avec la famille de Donna Morris, l'épouse décédée de ce dernier. Après avoir entendu la décision du juge Beaulieu, la quadragénaire a été amenée en cour du Québec où on lui a imposé les mêmes conditions et interdictions.

En cour supérieure, le procureur de la Couronne, Me René Verret, et l'enquêteur Yvon Bédard, de la police de Charlesbourg, ont longuement exposé la preuve dont on dispose à l'encontre de Suzanne-Renée Morin. Toute l'histoire, comme on l'a abondamment rappelé il y a quelques jours, débute par le meurtre de Donna Morris, en 1996.

Après avoir prétendu que sa femme se trouvait aux États-Unis, Létourneau a confessé le meurtre. Comme il n'avait pas d'antécédents judiciaires, la cour supérieure l'avait mis en liberté provisoire moyennant un engagement de 10 000$, qui avait été souscrit par Suzanne-Renée Morin. Au moment où Létourneau devait plaider coupable, en janvier 1998, il fait faux bond à la justice.

Les policiers découvrent que le couple Morin-Létourneau a atteint ses limites de crédit dans divers commerces et que tous leurs vêtements ont disparu de leur résidence. En janvier 1998, la femme effectue un retrait bancaire à partir de la Colombie-Britannique et, un mois plus tard, elle écrit à ses parents, s'excusant pour la perte des 10 000$ que son père lui avait prêtés pour le cautionnement de Létourneau.

Ce ne sera ensuite qu'en mai de cette année que les policiers dépistent un appel téléphonique en provenance de Winnipeg à un membre de la famille de Suzanne-Renée Morin. En juin, la police procédait à l'arrestation du couple, qui révèle comment s'est déroulé sa cavale.

Tandis que la femme s'est trouvé une nouvelle identité sur la pierre tombale d'une personne née la même année qu'elle, Létourneau déniche la sienne dans la rubrique des naissances de vieux journaux ontariens. Ironie du sort, il adopte alors l'identité d'un homme qui est aujourd'hui policier. Obtenir ensuite des certificats de naissance, des numéros d'assurance-sociale et des permis de conduire ont été un jeu d'enfant.

Le couple relate qu'il a abandonné le véhicule utilisé pour fuir Québec. Dans un premier temps, ils se sont rendus jusque dans l'Ouest canadien puis ils sont revenus s'installer à Winnipeg. Dans leur périple, ils vivent dans des chambres de motels ou d'hôtels.

Là-bas, Létourneau s'était trouvé un emploi, lui qui avait de l'expérience dans la réparation de petits moteurs. D'ailleurs, c'est un policier ami de son employeur qui l'a reconnu lorsque la police de Charlesbourg transmet la photo à ses collègue et ce, bien que Létourneau ait modifié son apparence.

Quant à Suzanne-Renée Morin, elle avait été arrêtée pour une affaire de vol à l'étalage et les nombreux tatouages qu'elle arbore ont attiré l'attention lorsqu'on a procédé au bertillonnage. Le vol, lui, n'a pas été judiciarisé.


Suzanne-Renée Morin

S'appuyant sur la preuve entendue, l'avocat de la femme, Me Martin Tremblay, a plaidé hier que le couple n'a pas agi « à la Bonnie and Clyde ». Mis à part sa fuite avec un homme accusé de meurtre, elle n'a commis aucun délit, a-t-il ajouté.

La femme reviendra en cour le 12 août.

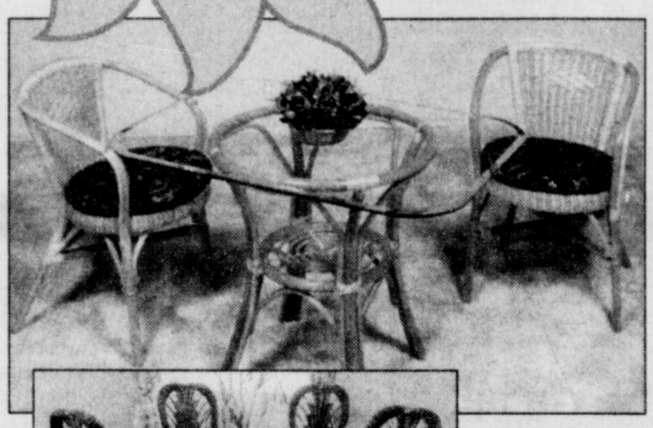
EN BREF

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Fillette de sept ans emportée par la rivière

Une fillette de sept ans, Amina Traor, a perdu la vie alors qu'elle marchait avec sa tante, âgée de 11 ans, dans la rivière Sainte-Anne, à l'embouchure du Saint-Laurent. Elles auraient été surprises par un bas fond de 15 pieds ainsi que par de forts courants. Le père et grand-père des deux fillettes, qui n'était pas loin, a réussi à secourir la plus vieille, mais n'a pas pu en faire autant pour celle de sept ans, dont le décès à été constaté à son arrivée à l'hôpital. V.M.


FORMATION
Apprendre à réussir ses relations
• Vous voulez vous préparer un avenir de réussite relationnelle avec votre conjoint, vos enfants et votre entourage?
• Vous voulez être un thérapeute spécialisé dans l'art du dénouement des problèmes relationnels?
• Choisissez la formation à l'Approche non-directive créatrice[MC] de Colette Portelance qui se donne à Montréal et à Québec.
• De nombreuses personnes se déplacent de plusieurs pays du monde pour la suivre parce qu'elle change quelque chose de fondamental dans leur vie par le biais de leurs relations avec eux-mêmes et avec les autres.
1438509
Demandez nos programmes détaillés.
Informations : 514 598-7758 - Télécopieur : 514 598-8788
www.cram-eif.org

Que vous déménagiez ou pas... choisissez le dépaysement!
Le rotin: un décor de soleil à l'année

Ensemble Bistro
2 chaises + 1 table
Disponible en 3 couleurs
Attention: verre circulaire 36 po de diamètre seulement
À compter de 399,95$

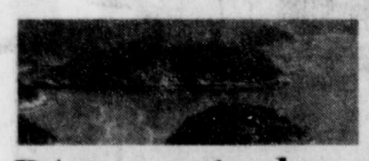
Vaste choix de mobiliers de salon, causeuses, sofas, fauteuils
Couleurs et styles variés
Modèle illustré, 5 pièces 2650$
Plusieurs autres modèles d'ensembles en magasin, à compter de 2250$

Aussi disponibles en magasin, vaste choix d'ensembles à dîner, verre rond 4 chaises à compter de 800$
Aussi disponibles verre ovale 6 chaises.

Petit fauteuil
Variété de couleurs
À compter de 69,95$
Le plus grand spécialiste de meubles de rotin
LA MAISON DU ROTIN
Des meubles de qualité à des prix plus que compétitifs
740, boul. Charest Est (Place Cartier) Québec
647-1997 Ouvert le dimanche de midi à 17h
1438500

Diane Gauvin à Club Voyages Alfa

Madame Diane Gauvin
France Anctil, vice-présidente-directrice générale et l'équipe de Club Voyages Alfa ont le plaisir d'annoncer la nomination de madame Diane Gauvin au poste de conseillère en voyages.
Madame Gauvin possède plusieurs années d'expérience et a visité plusieurs destinations touristiques. Sa compétence et son dynamisme s'ajoutent au savoir-faire d'une équipe de 9 conseillers en voyages dont l'expertise est reconnue depuis 20 ans par son importante clientèle de voyageurs d'affaires et de loisirs.
969, route de l'Église
Sainte-Foy - Tél.: 653-6099
CLUB VOYAGES ALFA
1438797


partenaire GREMM Groupe de Recherche et Éducation sur le Milieu Marin
AML
Cap sur l'aventure !
CROISIÈRES AML

Découverte du Fjord Saguenay
Des paysages naturels d'une rare beauté
à partir de 29,95 $+tx
Option-repas : 10 $ + tx

Baleines & Zodiac
Une aventure nature inoubliable !
à partir de 40,00 $+tx
Option phare à partir de 45,00 $ + tx

Baleines & Fjord*
Vivez des moments d'une grande intensité
à partir de 35,00 $+tx
*Initiation au Fjord Saguenay
À Québec · tous les soirs
Souper croisière à bord du M/V Louis Jolliet à partir de 39,90 $+tx
Procurez-vous gratuitement notre GUIDE CROISIÈRES 99 et découvrez des idées vacances des plus excitantes !
Nouveauté 99, notre carte à puce
Un cadeau à offrir... Valeurs disponibles : 25 $ · 50 $ · 75 $ · 100 $
418 692·1159 sans frais : 1 800 563·4643

Venez faire l'essai de la plus belle voiture jamais construite par Hyundai
Sonata 1999
Beauté irrésistible
Taux de 1,8% à l'achat

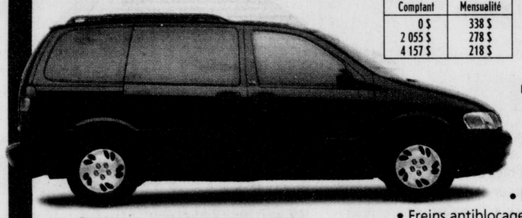
à partir de 229$/mois
Taxes transport et préparation en sus.
Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans / 100 000 km. Assistance routière de 3 ans / 60 000 km
Quand c'est Hyundai c'est Lessard !
LESSARD HYUNDAI
Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 4e année
Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.
659, Boul. St-Joseph, Québec
623-5471
HYUNDAI UNE ÈRE NOUVELLE
Offre en vigueur jusqu'au 31 juillet 99. Modèle Sonata GL 1999 PDSF à partir de 19 495$. Taux d'intérêt de 3,9%. Terme de 48 mois à 229$/mois. Sans obligation au terme du contrat de location. 20 000 km/an. Frais de 10¢ le km excédentaire. Versement initial de 1950$ ou échange équivalent. Frais d'administration de 350$ liés à la location en sus. Transport et préparation en sus. Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Première mensualité exigible à la livraison.

L'ÉVÉNEMENT

Laissez tout tomber pour une GM

1,9 % à l'achat*

jusqu'à 48 mois



La Maxi Mini Van.
Un maximum de flexibilité,
pour un maximum de liberté.

Comptant	Mensualité
0 $	338 $
2 055 $	278 $
4 157 $	218 $

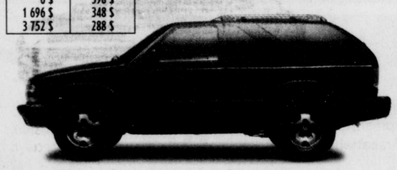
★★★★★
Sécurité cinq étoiles. La Venture de Chevrolet est le premier véhicule à avoir reçu la mention cinq étoiles, l'indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral.‡

VENTURE de Chevrolet

- Moteur V6 3,4 L de 185 HP
- Freins antiblocage aux 4 roues • Climatiseur
- Sacs gonflables de série côtés conducteur et passager types latéraux et frontaux
- Verrouillage électrique des portes

218 $/mois location 36 mois
1,9 % location ou achat*

Comptant	Mensualité
0 $	398 $
1 696 $	348 $
3 752 $	288 $



Chargez-le, prenez le volant et sortez des sentiers battus.

BLAZER 2 portes de Chevrolet

- 4 roues motrices
- Moteur Vortec V6 de 190 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Climatiseur • Régulateur de vitesse
- Pont arrière autobloquant
- Portes, vitres et miroirs à commande électrique

288 $/mois location 36 mois

TRACKER 4 portes de Chevrolet

Comptant	Mensualité
0 $	318 $
1 161 $	288 $
2 161 $	258 $

- 4 roues motrices
- Moteur 4 cylindres 2,0 L de 127 HP
- Sièges pour 5 passagers
- Sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Essuie-glace arrière



Où tu veux. Quand tu veux.

258 $/mois location 36 mois



Camion de l'année selon Motor Trend.

Comptant	Mensualité
0 $	388 $
1 528 $	338 $
3 171 $	288 $

SILVERADO de Chevrolet

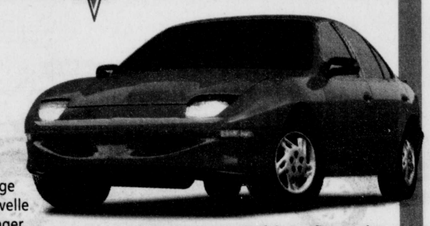
- Moteur Vortec V8 4800 de 255 HP
- Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur
- Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Pont arrière autobloquant

288 $/mois location 36 mois
0 $ dépôt de sécurité

CHEVROLET
Oldsmobile
GM

SUNFIRE 4 portes de Pontiac

Comptant	Mensualité
0 $	243 $
1 663 $	198 $
2 363 $	178 $



Avec son look sportif, la Sunfire est de loin la plus excitante de sa catégorie.

- Moteur 2,2 L de 115 HP avec boîte manuelle 5 vitesses • Freins antiblocage aux 4 roues • Sacs gonflables de nouvelle génération côtés conducteur et passager
- Dispositif antivol PASSLock • Siège arrière à dossier rabattable • Aileron arrière

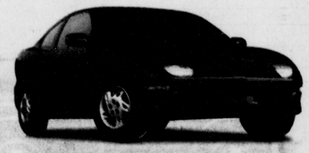
VALEUR PLUS :
• Roues de 15 po • Verrouillage électrique des portes • Tachymètre

178 $/mois location 36 mois
1,9 % location ou achat*

SUNFIRE GTX 2 portes de Pontiac

Comptant	Mensualité
0 $	243 $
1 557 $	198 $
2 257 $	178 $

- Moteur 2,2 L de 115 HP
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables de nouvelle génération, côtés conducteur et passager • Aileron arrière
- Tachymètre • Siège arrière à dossier rabattable



Le coupé sport qui démarre avec passion, à un prix qui ne vous fera pas reculer.

178 $/mois location 36 mois
1,9 % location ou achat*

228 $/mois location 36 mois
19 998 $ à l'achat***



Elle n'a pas juste l'air sportif, elle vous met aux commandes.

Comptant	Mensualité
0 $	328 $
1 436 $	288 $
3 114 $	228 $

GRAND AM SE de Pontiac

- Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP
- Nouveau design astucieux
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie améliorée • Climatiseur • Radiocassette AM/FM stéréo
- Verrouillage électrique des portes
- Siège arrière à dossier divisé rabattable

CENTURY CUSTOM de Buick

Comptant	Mensualité
0 $	388 $
1 648 $	338 $
3 605 $	278 $

- Moteur V6 3,1 L de 160 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Portes, vitres et rétroviseurs à commande électrique • Climatiseur



Pour tous ceux qui pensent à juste titre que le confort est un droit.

278 $/mois location 36 mois

PONTIAC
BUICK
GMC
GM

www.gmcanada.com

L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile et Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Silverado supporté : 1/2 tonne, 2 roues motrices, cabine régulière. Sujet à l'approbation du crédit. *Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Taux également applicable à la location jusqu'à 36 mois sur certains modèles lorsque indiqué. **Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir boîtes de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475 $ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 60 000 km. ***À l'achat, préparation incluse, transport (Venture : 895 $, Blazer : 755 $, Tracker : 755 $, Silverado : 940 $, Sunfire : 680 $, Grand Am : 720 $, Century : 835 $) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement à 1,9 % : 15 000 $ incluant transport, préparation et taxes : 48 versements de 324,77 $, coûts en intérêts de 588,97 $, coût total de 15 588,97 $. †Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. ††††Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. ‡Catégorie voiture ou camion. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com^MC

RELOCALISATION DU CLSC DE DESJARDINS

La balle est dans le camp de la Régie régionale

PIERRE PELCHAT
Le Soleil

■ LÉVIS — Le CLSC de Desjardins s'en remet à la Régie régionale de la santé de Chaudière-Appalaches pour décider si l'établissement de santé quittera ou non le Vieux-Lévis.

Au cours d'une rencontre, le président de CLSC, Michel-Pierre Bergeron, a indiqué, hier, qu'il n'était pas dans l'intention du centre de revoir l'étude technique qui a exclu le siège social actuel de la rue de l'Arsenal comme une des trois recommandations de relocalisation du CLSC.

De plus, il ne voit pas la pertinence, pour le moment, de rencontrer les représentants du Vieux-Lévis et de la Ville de Lévis pour discuter du maintien du CLSC dans le quartier que l'on tente de revitaliser. Pour l'heure, les dirigeants de l'établissement attendent la décision que prendra la Régie régionale de la santé de Chaudière-Appalaches à qui les recommandations découlant de l'étude technique et comparative des sites ont été transmises.


Michel-Pierre Bergeron

« Nous ne pouvons tenir compte d'une notion de revitalisation d'un vieux quartier dans notre évaluation. Sinon pourquoi faire une étude sur les sites potentiels si la décision est prise au départ de demeurer dans le Vieux-Lévis ?», a observé M. Bergeron qui s'est, d'autre part, dit surpris de la réaction des représentants du comité de revitalisation et des marchands.

Plus tôt cette semaine, les gens du Vieux-Lévis, appuyés par la Ville de Lévis, ont demandé au CLSC de reconsidérer leurs recommandations faites à la Régie. Ils estiment que le départ du CLSC du quartier portera un dur coup aux efforts de revitalisation.

Par ailleurs, le CLSC a dû inclure dans son étude de deux sites fortement suggérés par la Régie régionale, le jardin des Augustines adjacent à l'Hôtel-Dieu de Lévis et l'ancien centre-jeunesse derrière l'hôtel de ville. Le premier terrain appartient au gouvernement par le biais du centre hospitalier et l'autre bâtisse vide doit être réutilisée prioritairement, selon les vues du gouvernement, avant de se tourner vers le privé.

Actuellement, l'immeuble où loge le CLSC est de propriété privée. Selon le nouveau président du CLSC, le choix de l'emplacement doit avant tout se faire en fonction des besoins de la population et ceux des employés afin de donner les meilleurs services. On estime que les locaux actuels sont trop petits, mal situés en terme de visibilité et d'accessibilité et qu'il manque de terrain pour un agrandissement. Toutefois, on n'a pas tenu compte d'un possible changement de réglementation municipale dans le secteur qui pourrait permettre au CLSC de demeurer dans le Vieux-Lévis.

Contrairement à ce qui a été avancé, le projet de relocalisation est évalué à 4 millions $ au lieu de 9 millions $, a précisé M. Bergeron.

L'étude sur les sites recommande d'installer le CLSC dans un immeuble neuf, soit près de l'Hôtel-Dieu, soit sur les terrains du centre-jeunesse (la bâtisse actuelle serait démolie) ou soit sur un terrain privé au coin du boulevard de la Rive-Sud et de la Côte du Passage. Si ces recommandations sont publiques, le CLSC refuse toutefois de rendre l'étude sur les sites accessible à la population.

D'autre part, le cinquième emplacement étudié et non retenu est l'école St-Gabriel, située dans le Vieux-Lévis. Cette école n'est plus utilisée depuis quelques années.

Les représentants de la Ville de Québec ont agi de bonne foi

QUÉBEC — La Ville de Québec a eu gain de cause dans un procès qui aurait pu lui coûter la rondelette somme de 491 819 $.

Un homme d'affaires de Québec, M. Yves Simard, a tenté de démontrer que les représentants de la Ville avaient agi de mauvaise foi pour faire avorter un important contrat de construction d'un complexe immobilier situé dans le quartier LeBourgneuf.

L'affaire remonte à 1989. M. Simard, par l'entremise de sa compagnie Amcorp, avait soumis un projet novateur de développement immobilier qui avait tout de suite intéressé les élus municipaux. En guise de garantie, Québec demandait un cautionnement de 450 000 $ à Amcorp, qui tardait à accéder à la demande. Devant l'apparent cul-de-sac, le directeur général de la Ville à l'époque, Denis de Belleval, a mis un terme au projet.

Le juge n'a pas retenu les allégations de mauvaise foi et de tromperie du demandeur. Ce dernier devra également essuyer la facture des frais judiciaires encourus par la Ville. **M.M.**

N'y allez pas par 4 chemins!
Cet été, prenez l'autobus.
Appelez-nous! 627-2511
DÉPLACEMENTS ILLIMITÉS LAISSEZ-PASSER 1 JOUR 4,60 $
STCUQ
1435424

Nommez-le, on l'a !
(C'est garanti)
Toute la programmation que vous voulez ou on vous rembourse au bout de 30 jours.

Chez Star Choice, nous croyons que notre système est le meilleur au pays et que nous vous offrons la meilleure programmation. Et nous en sommes tellement convaincus que nous avons créé une garantie de programmation : une garantie blindée qui vous permet de rapporter votre système au bout de 30 jours si vous n'obtenez pas la programmation souhaitée.

Chez Star Choice, notre spécialité, c'est la télévision. Seulement la télévision. C'est pourquoi nous passons beaucoup de notre temps à chercher de nouvelles programmations, de nouveaux services et de nouveaux canaux qui pourraient vous intéresser. À développer de nouveaux équipements. À faire que votre système Star Choice ne soit jamais en retard sur son époque.

Voici quelques avantages qui sont propres au système Star Choice :

- une garantie blindée qui vous permet de rapporter votre système au bout de 30 jours si vous n'obtenez pas la programmation souhaitée
- un système technologiquement plus avancé prévu pour la télévision haute définition (TVHD) avec image de qualité supérieure et ambiophonie **Dolby® exclusive** à Star Choice
- à l'automne, l'ajout de plus de 50 canaux supplémentaires
- bientôt, une nouvelle antenne elliptique qui permettra de capter les signaux de deux satellites et jusqu'à 400 canaux
- au cours des prochains mois, les avantages liés à la migration sur Anik F1, le satellite commercial le plus puissant au monde.

ESSAI DE 30 jours SANS OBLIGATION

STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE
1 888 554-STAR www.starchoice.com

*Dolby® et le logo Double D sont des marques déposées de Dolby® Laboratories Licensing Corporation sous licence de General Instrument Corporation Star Choice®: Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept connexe sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et Star Choice Television Network Incorporated.

SAINTE-THÉRÈSE DE COLOMBIER

Accident mortel

Un homme de 55 ans, Raymond Tremblay, de Colombier, a perdu la vie jeudi soir, vers 22 h, alors que la camionnette dans laquelle il prenait place a fait une sortie de route sur la route 138 à Sainte-Thérèse-de-Colombier. Les deux autres occupants du véhicule, le conducteur et une passagère, s'en sortent avec des blessures mineures. Une perte de contrôle serait à l'origine de l'accident. Les policiers de la Sûreté du Québec ont demandé qu'un test sanguin soit effectué sur le conducteur afin de déterminer si l'alcool pouvait être en cause dans cet accident. **K.L.**

QUÉBEC

Nouveau coup de filet de RAM

Une perquisition de l'escouade RAM et du Bureau d'enquêtes criminelles de la police de Québec a mené à l'arrestation de quatre personnes, trois hommes et une femme, jeudi, vers 20 h 40. Trois adresses ont été visitées pas l'escouade. Une première sur la rue Richelieu, une seconde sur la Grande-Allée Est et une troisième sur la rue Saint-Gabriel. Au total, 7,6 grammes de cocaïne, 25 grammes de marijuana, un pistolet de calibre .22, un pistolet à air comprimé, un décodeur illégal, trois téléphones cellulaires et 2010$ en argent ont été saisis par les policiers. Les individus arrêtés étaient jusqu'à maintenant inconnus des milieux policiers. Ils ne peuvent non plus être reliés aux gangs de motards criminalisés. Trois d'entre eux, Lisette Boissonneau, 40 ans, Éric Gamache, 32 ans, et François Trudel, 34 ans, ont comparu hier au palais de justice de Québec, sous des accusations diverses allant de la possession simple de stupéfiants à la possession d'arme à autorisation restreinte. Ils seront détenus jusqu'à leur enquête sur remise en liberté lundi. Le quatrième individu a été relâché, mais devra comparaître par voie de sommation sous une accusation de possession simple. **K.L.**

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES

Collision moto-tracteur

À Saint-Roch-des-Aulnaies, hier, entre midi et 12 h 30, une collision entre une moto et un tracteur s'est soldée par deux blessés graves. Le véhicule de ferme tirant une remorque vide qui venait de sortir d'une entrée privée s'est engagé sur la route 132. Une centaine de mètres plus loin, alors qu'il amorçait un virage à gauche pour entrer dans un champ, le tracteur n'a pas vu une moto qui tentait une manœuvre de dépassement et l'a heurtée. Le conducteur du véhicule à deux roues et sa passagère, originaires du Massachusetts, ont été blessés, la seconde grièvement. Les deux Américains ont été conduits au Centre hospitalier Notre-Dame-de-Fatima, à La Pocatière, où leur état est jugé stationnaire. Le chauffeur du tracteur s'en est tiré indemne. **Ca.S.**

Cadavre repêché

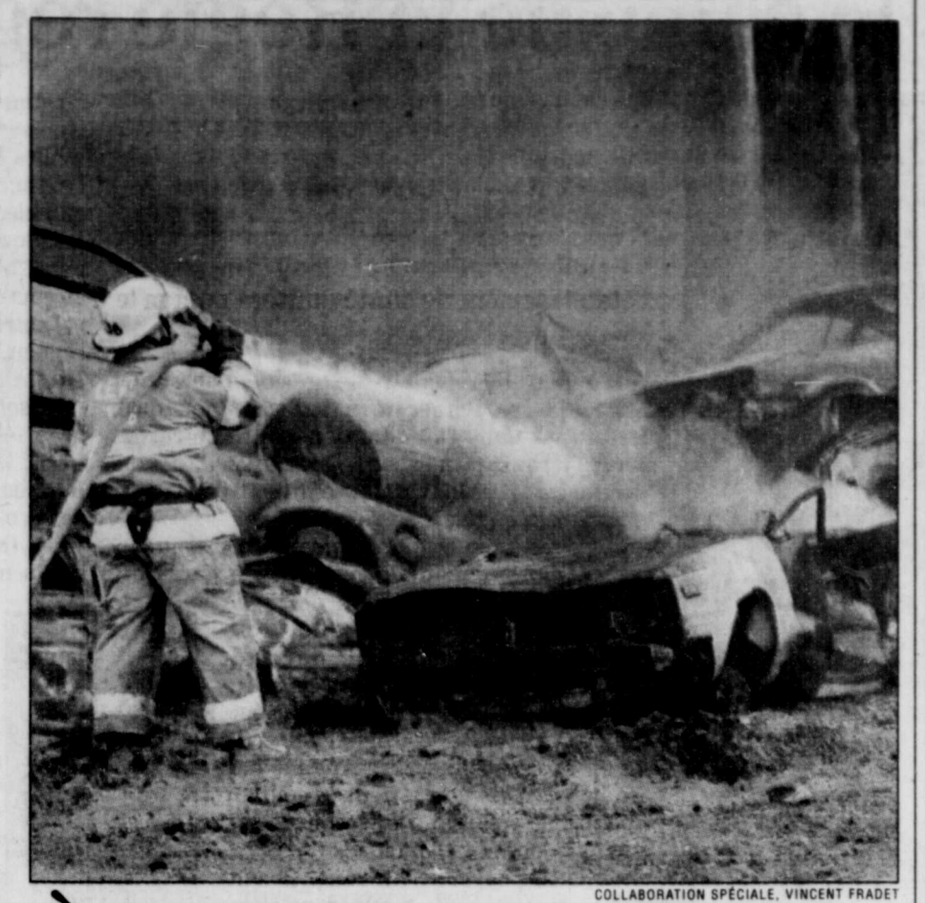
Des plaisanciers ont eu une vision d'horreur avant-hier après-midi lorsqu'ils ont aperçu le corps d'un individu qui flottait à 20 mètres des berges de l'Anse du fort, située près des ponts. Ils ont tout de suite communiqué avec la garde côtière qui a repêché le cadavre. Selon les papiers qui se trouvaient dans les pantalons de l'individu repêché, il s'agirait d'un homme de 31 ans de Lévis. À première vue, les policiers croient que le corps a passé plusieurs jours dans les eaux du fleuve. Les résultats de l'autopsie, pratiquée lundi à Montréal, permettront de connaître les circonstances du décès. En raison de l'état avancé de décomposition du corps, le recours aux empreintes dentaires sera nécessaire afin de procéder à son identification formelle. Chaque année, la Garde côtière repêche une quinzaine de corps dans la région de Québec. **L.-J.P.**

Frigon détenue

Le juge André Cartier a ordonné hier la détention préventive de Rachel Frigon, la jeune femme de 20 ans accusée d'avoir participé à l'agression et à la séquestration durant 12 heures d'un homme, la fin de semaine dernière, dans le quartier Limoilou, à Québec. Estimant que la prévenue présente de sérieux problèmes de comportement et de consommation de stupéfiants, le juge a déclaré qu'elle constitue « un sérieux danger pour la sécurité du public ». Elle reviendra en cour mercredi prochain. **R.H.**

LÉVIS

Une trentaine de voitures en feu

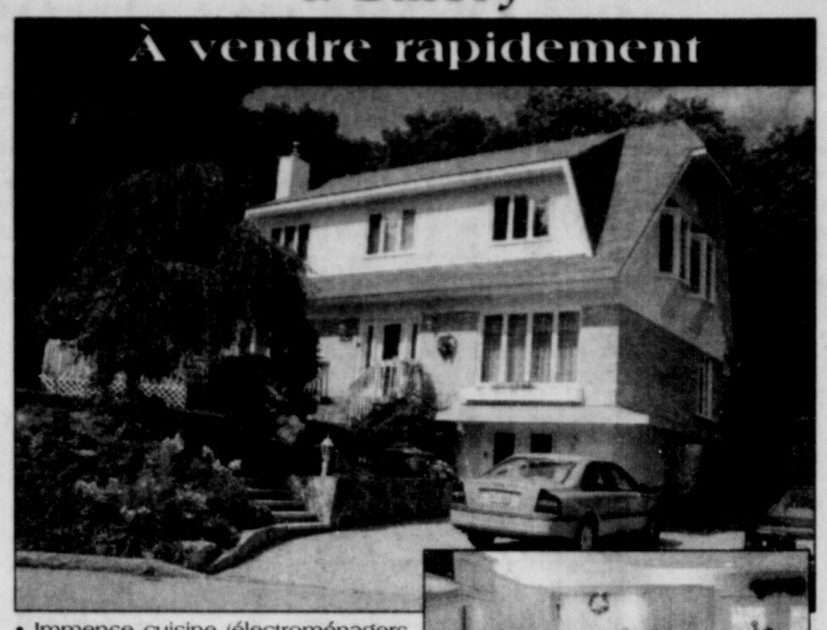


COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

À Lévis, un incendie s'est déclaré dans une cour de garage du chemin des Îles, hier, un peu avant 12 h 30, alors qu'un employé effectuait des travaux de soudure. Le feu a fait une trentaine de « victimes »... parmi les voitures de Métal S.R. Une quinzaine de pompiers et de policiers ont été appelés sur les lieux. Selon le caporal Marc Fleury, de la police lévisienne, l'incendie n'a causé aucun dommage à l'environnement. **Ca.S.**

Résidence de prestige à Sillery

À vendre rapidement







• Immense cuisine (électroménagers Sub-Zero, Dacor, Miele inclus, cellier, compacteur) • 4 chambres, 3 1/2 salles de bains • 2 airs climatisés • Planchers bois ou granit • 2 walk-in dans chambre des maîtres • 2 patios donnant sur magnifique terrain paysager laissant l'impression de la campagne • Romantique vue sur le fleuve: lever du soleil et clair de lune de votre lit • 425 000$

Communiquez avec:
Tom Donovan
652-0060
Re/Max Carrefour Duplessis
courtier immobilier
www.combinaison-gagnante.com

1438345

Tout est réduit*

Des magasins uniques, un choix de meubles, d'accessoires décoratifs et d'électroménagers de qualité supérieure, présentés dans un décor distinctif.

SIGNATURE MAURICE TANGUAY

Tant de différence et d'élégance...

Commencez à payer en janvier 2000 sur toute la marchandise*

QUÉBEC
7200, Armand-Viau
(418) 845.5050
1 800 826.4829

LÉVIS
Complexe Maurice Tanguay
(Voisin d'Ameublements Tanguay)
5790, boul. Étienne-Dallaire (418) 835.9111

CHICOUTIMI
1990, boul. Talbot
(418) 698.4411
1 800 363.4711

* Tout est réduit sauf sur l'électroménager. Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.

1436879

120 000 $ pour étudier les problèmes de fréquentation de l'aéroport

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — L'Office du tourisme et des congrès de Québec lancera bientôt un appel d'offres pour la réalisation d'une étude de 120 000 $ visant à trouver des solutions à long terme aux problèmes de fréquentation de l'aéroport Jean-Lesage.

Cette étude, qui sera financée à 80 % par le Conseil régional de concertation et de développement de la région de Québec, aura pour but de déterminer s'il est opportun d'intervenir auprès des transporteurs aériens, et identifiera les actions qui devront être entreprises en priorité.

L'Office a déjà envisagé quatre solutions pour régler le problème d'achalandage de l'aéroport, mais ne sait pas encore laquelle devra être appliquée en premier. Et puisque la région n'a pas les moyens de tout faire en même temps, il faudra faire des choix, selon le directeur de l'Office, Pierre Labrie.

Les hypothèses envisagées consistent à convaincre les transporteurs de mettre de plus gros avions à la disposition des voyageurs internationaux, de multiplier les vols vers les États-Unis et de développer de nouvelles liaisons, et d'offrir des vols en provenance de différents endroits aux congressistes ou aux croisiéristes qui participent à un événement spécial à Québec.

« C'est un dossier complexe et nous n'avons pas encore en main toute l'information nécessaire pour recommander les interventions prioritaires », a expliqué M. Labrie, pour justifier la réalisation de cette étude, qui sera complétée au plus tard en mars 2000.

Par ailleurs, M. Labrie a indiqué que le ministre responsable de la région de Québec, Paul Bégin, avait promis que son gouvernement garantirait les réservations de vols lors d'événements spéciaux.

Femmes ménopausées

Volontaires demandées pour participer à une étude clinique portant sur une hormonothérapie de remplacement

Si vous êtes intéressées à participer à cette étude, vous devez:
- Être âgées d'au moins 40 ans
- Être en bonne santé
- Être ménopausées depuis six mois
- Ne pas avoir eu d'hystérectomie
- Ne pas avoir pris d'hormonothérapie depuis deux mois

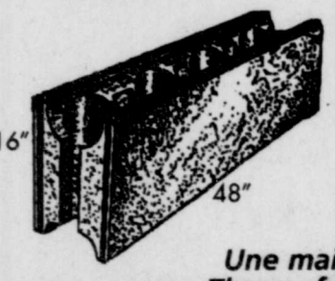




Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Suzie Savard, infirmière de recherche au
650-2295
1438506

ENCAN D'ANTIQUITÉS
et de meubles importés
LE DIMANCHE 11 JUILLET, À 11h30
À LA MAISON DABER
7069, RUE DES MOISSONS, LÉVIS
(EN BORDURE DE L'AUTOROUTE 20 - SORTIE 327)
837-0594 OU 837-8126
1427551

Les tornades, ça donne envie de construire en béton!



Rien ne bat Thermoforme pour:
- Fondations de maison mobile
- Verrière
- Entrepôt frigorifique
- Garage
- Piscine
- Chalet, etc.

Une maison construite au complet avec Thermoforme ne coûte rien en chauffage.
1438724
THERMOFORME Sainte-Marie de Beauce
Tél.: 1 (418) 387-4841 • Téléc.: 1 (418) 386-3124 •

CET ÉTÉ, POURQUOI NE PAS LAISSER DERRIÈRE VOUS VOTRE PROBLÈME D'ONGLES D'ORTEILS ?

Téléphonez au numéro ci-dessous pour en savoir davantage à ce sujet.

Informez-vous sur un moyen efficace de venir à bout des infections fongiques tenaces et difficiles à traiter qui rendent les ongles d'orteil repoussants, épais, cassants et décolorés.

Parlez-en à votre médecin ou à votre podiatre ou composez sans frais le
1 800 561-0990
pour obtenir gratuitement de plus amples renseignements.



NOVARTIS
Novartis Pharma Canada inc.
Dorval (Québec) H9S 1A9
LAM 99-03-396/FF
JS-1438264

Aubaines D'été!!

GRATUIT 50 Heures A L'Internet

Systèmes sans prélèvements comme illustré

Les systèmes tels qu'annoncés

Caractéristiques en Commun
- 40X (max.) Disque CD-ROM
- Modem PCI 56k V.90
- 8 Mo AGP 128 Bit (Mémoire Partagée)
- Windows 98 (avec CD)
- Son Intégré 3D Professionel
- Souris
- Lecteur 1.44 Hd
- Clavier Windows
- 2 Ports USB

Augmentation

Scanneur Canon FB320	$99*
Canon BJC 2000	$209
HP 694c	$229
IOMEGA Zip Drive	$120
Diamond Monster Fusion 16 MB AGP	$189
NEC CDR-PD Drive	$250

Intel® Celeron™ processeur 366 MHz
Chips C-366
- 64 Mo de Mémoire
- Disque Dur 4.3 Go
- Haut-Parleurs Zoltrix 120W
- Canon BJC 1000
- Moniteur 15" PB

$1149
-$50 (Après Remboursement par la Poste)
$1099
Prix Réduit!

Intel® Celeron™ processeur 433 MHz
Chips C-433
- 64 Mo de Mémoire
- Disque Dur 10.2 Go
- Zoltrix 300W Subwoofer
- Canon BJC 1000
- Moniteur 15" PB

$1349
-$50 (Après Remboursement par la Poste)
$1299
Prix Réduit!

Pentium® II processeur 400 MHz
Chips 400
- 64 Mo de Mémoire
- Disque Dur 8.4 Go
- Zoltrix 300W Subwoofer
- Moniteur 17" SVGA

$1369

Pentium® III processeur 450 MHz
Chips 450
- 128 Mo de Mémoire
- Disque Dur 10.2 Go
- Zoltrix 300W Subwoofer
- Moniteur 17" SVGA

$1649

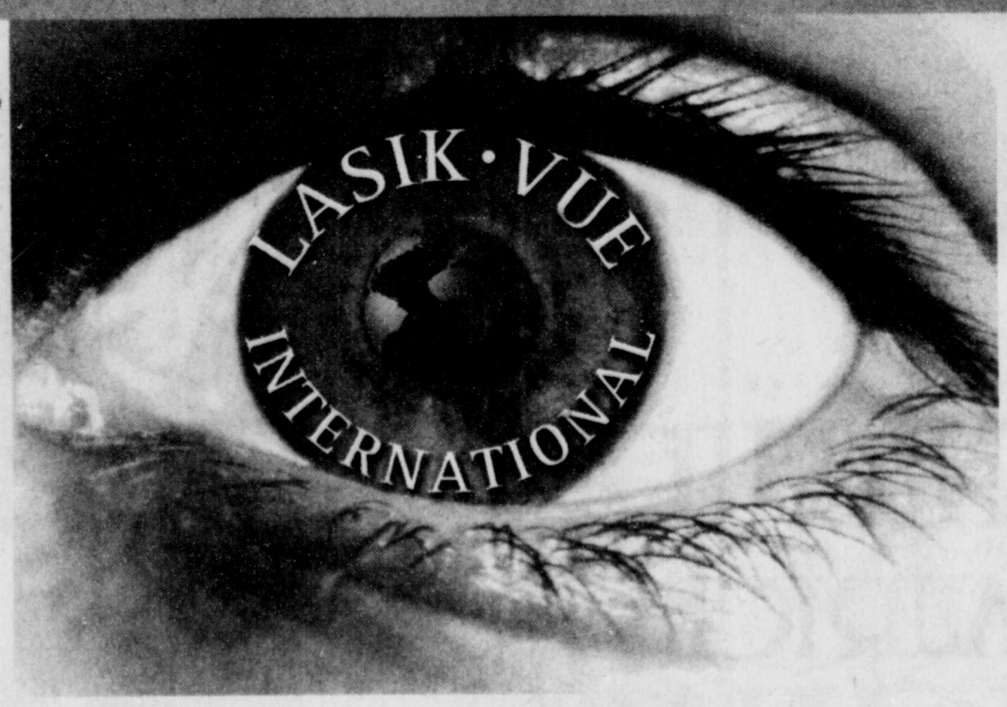
intel inside celeron™ PROCESSOR

JS-1438059

PC TRONIC 2646 Chemin Ste. Foy 418.653.9995

Intel, le Logo Intel Inside et Pentium sont des marques déposées, MMX et Celeron sont des marques déposées de la Corporation Intel. La configuration et le prix peuvent changer sans avis. Les prix peuvent varier entre région. Tous les prix sont pour paiement en argent. Les prix ne comprennent PAS les taxes ni les frais d'expédition. Les supports techniques pour logiciel et les systèmes d'opération sont pour une durée de 90 jour à partir de la date originale d'enregistrement. Consulter le magasin pour les détails. Les systèmes ne sont pas exactement comme illustrés. Tous les systèmes sont munis d'une garantie de deux ans sur les pièces et trois ans sur la main d'oeuvre, à moins d'être autrement spécifié. Les règlements du CRTC du Canada, limitent la vitesse du téléchargement à moins de 56 Kbps. Les temps pour la connection peuvent varier. * les prix notés sont avec achat et après le remboursement du fabriquer
CPC-0601

NOUS AVONS UNE NOUVELLE VISION...



- **LASER AUTONOMOUS** Corrige la fixation 4000 fois/seconde
- **Lasik**, Hansatome à charnière supérieure
- **BLOC OPÉRATOIRE PRIVÉ** Évitez les listes d'attente!
- **CHIRURGIE DE CATARACTE**
- **CHIRURGIE ESTHÉTIQUE AU LASER**
  - Resurfaçage du visage
  - Paupières
  - Remodelage des lèvres
- **LASER VASCULAIRE** Traitement varices et couperose

ÉPILATION AU LASER DIODE

- **Laser technolas** système scanning (flying spot)
- Le nouveau laser **LASERSIGHT** pour myopes, astigmates et hypermétropes
- **Lasik 100% Hansatome** à charnière supérieure

Examen d'évaluation SANS FRAIS
Rendez-vous en quelques jours

Regardez l'émission
«Le saviez-vous»
à TQS le samedi, 9h30

POUR VOUS !!!

Institut de laser et de chirurgie privée de Québec

Dr Dominique Meyer, *ophtalmologiste*
Dr Eric Mongrain *dermatologue*
Dr Reynald Grenier *dermatologue*

Hopital Jeffery Hale
1250, chemin Sainte-Foy, 2e étage,
Québec (Québec) G1S 2M6
687-7328
Téléc.: 687-9653

Nos prix spéciaux en vigueur jusqu'au
31 JUILLET !

CHIRURGIE DE LA VISION AU LASER LASIK.
DEUX CLINIQUES PRIVÉES À QUÉBEC. AU JEFFERY HALE!

LASER VISUEL DE QUÉBEC

Dr Ghislain-A. Boudreault, *ophtalmologiste*
Dr Marc Carrière, *ophtalmologiste*

1270, chemin Sainte-Foy, bureau 2106
(Pavillon Jeffery Hale)
Québec (Québec) G1S 2M4
683-7999
Téléc.: 687-9663
1 800 684-7835
1438581

La Couronne demande de ne pas appliquer une sentence

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Fait très inusité, c'est le ministère public qui a demandé cette semaine à la cour d'appel de surseoir à l'exécution de la peine imposée à un accusé en cour du Québec.

Lorsqu'un accusé est condamné en cour du Québec ou en cour supérieure, en effet, il est courant de voir la cour d'appel ordonner de surseoir à l'exécution de la peine imposée jusqu'à ce qu'elle se prononce elle-même sur la validité du verdict de culpabilité et/ou de la sentence imposée.

En conséquence, l'accusé ne commence éventuellement à purger sa peine qu'au moment où son pourvoi est rejeté par la cour d'appel. Si celui-ci est accueilli, au contraire, il n'aura pas subi de châtiment injustifié.

Dans tous ces cas, évidemment, la cour d'appel se rend à une requête présentée par la défense. Dans celui de Pierre Cantin, un des coaccusés dans l'affaire de fraude de plus de 3 millions $ commise par le groupe André Émond, c'est donc plutôt le ministère public qui réclame l'application de cette disposition. C'est que l'homme d'affaires de 45 ans a été condamné à une peine avec sursis, ou « dans la collectivité », de deux ans moins un jour.

Entre autres requêtes, la Couronne a déjà demandé de pouvoir interjeter appel de cette sentence imposée par le juge André Bilodeau, de la cour du Québec. La défense, quant à elle, interjette appel du verdict de culpabilité.

CONDITIONS

Parmi les conditions imposées à Cantin dans le cadre de sa peine avec sursis, on trouve celles d'accomplir 150 heures de travaux communautaires dans un délai de huit mois, la défense d'agir comme agent immobilier et celle de posséder de l'argent pour autrui en fidéicommis. À la suite de la peine avec sursis, le quadragénaire sera en probation durant deux ans.

Les parties n'ayant pas encore soumis leurs mémoires relatifs aux appels, il serait étonnant que la cour d'appel les entende d'ici l'an 2000. « L'intimé va-t-il exécuter ces 150 heures de service communautaire au cours de la période de huit mois, a demandé à la cour d'appel le procureur de la Couronne, Me Germain Martin ? N'a-t-il pas confiance en son appel ? »

En supposant que le tribunal de deuxième instance confirme le verdict de culpabilité, mais qu'il infirme la sentence pour lui substituer une peine d'emprisonnement, comment faudrait-il appliquer celle-ci ? Soustrairait-il la portion écoulée, voire la totalité de la peine dans la collectivité de la peine d'emprisonnement ? Dans une telle éventualité, l'appel de la sentence deviendrait absolument théorique, considère à juste titre le ministère public.

Nouvelle réalité créée par l'avènement des peines avec sursis

FONDAMENTAL

Aussi technique que puisse paraître une telle démarche, elle demeure fondamentale puisqu'il ressort théoriquement de l'analyse effectuée qu'un individu condamné à l'emprisonnement pourrait éviter totalement d'aller derrière les barreaux si son avocat utilise habilement le « temps qui passe ». Il s'agit d'une nouvelle réalité que l'avènement de peines avec sursis a créée. L'avis de la cour d'appel sur nouvelle facette du droit s'avère donc fondamental et le tribunal a donc décidé de prendre la requête en délibéré.

D'après certaines informations non confirmées, une requête identique aurait été présentée par le ministère public, le même jour, à Montréal. Dans les circonstances, la cour d'appel choisira sans doute de rendre des jugements comportant les mêmes motifs.

ENSEIGNANTS EN CAMPAGNE CONTRE L'ÉCHELLE SALARIALE UNIQUE

Le syndicat n'imposera pas de sanctions

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ-CEQ) n'imposera finalement aucune mesure disciplinaire contre les trois enseignants qui mènent campagne contre l'échelle salariale unique réclamée par la CEQ dans le dossier de l'équité salariale.

Normand Morin, Louis-Yves Poulin et Richard Demers ont reçu cette semaine une lettre du président du SERQ, Jacques Cantin, indiquant que le conseil d'administration du syndicat, à la suite de l'analyse du comité de discipline, en est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait pas lieu de retenir de mesure à leur endroit.

Pour l'équité mais contre l'échelle salariale unique

À la demande des délégués du conseil syndical, les trois enseignants de la région de Québec avaient été convoqués, à la mi-juin, devant le comité de discipline du SERQ. Le syndicat reprochait à Morin, Poulin, Demers, membres du « Rassemblement équité pour tous », d'avoir utilisé les canaux syndicaux, des renseignements nominatifs confidentiels et des enveloppes officielles d'une école de la commission scolaire de La Capitale pour faire connaître leur position.

Les dissidents ont refusé de parader à tour de rôle devant le comité de discipline. Louis-Yves Poulin s'étonne donc que le SERQ puisse parler de « l'analyse du comité de discipline » pour conclure qu'il n'y a pas lieu de retenir de mesure disciplinaire. Dès la mi-juin, le président Jacques Cantin admettait cependant qu'il fallait de « gros motifs » pour exclure un membre du syndicat.

Dans sa lettre datée du 30 juin, M. Cantin rappelle aux dissidents « qu'il est toujours possible de faire part de vos points de vue dans nos instances décisionnelles et que le SERQ prendra tous les moyens pour que cela se fasse de la façon la plus respectueuse possible. Soyez par ailleurs informé de notre détermination à mener à terme notre revendication sur l'équité salariale comme nous l'ont demandé démocratiquement vos collègues ».

M. Poulin précise que le « Rassemblement équité pour tous », qui compte 3000 membres, est en faveur de l'équité salariale, mais s'oppose à l'échelle salariale unique préconisée par la CEQ. Pour le Rassemblement, la scolarité doit demeurer un facteur pour déterminer la rémunération d'un enseignant. Même si environ 60 % des 76000 enseignants ont moins de 17 ans de scolarité, le Rassemblement estime que ce n'est pas une raison pour laisser sur le carreau ceux qui ont des maîtrises ou des doctorats.

M. Poulin assure que son groupe continuera de faire valoir sa position. D'autant plus qu'il bénéficie de fonds publics. Dans le cadre d'un programme de support à l'action bénévole, le député et chef de l'ADQ, Mario Dumont, a remis 100 $ au Rassemblement. « C'est pas beaucoup mais c'est bienvenu pour un petit groupe comme le nôtre », de dire M. Poulin.

Nouvelle directrice du transport à la STCUQ

QUÉBEC — C'est une femme, Ginette Milord, qui deviendra la directrice du transport à la STCUQ à compter du 9 août en remplacement de Robert Chassé qui avait remis sa démission l'automne dernier en même temps que le directeur général Steve Cameron.

M^me^ Milord arrive de la Société de transport de l'Outaouais où elle a exercé diverses fonctions de gestion et de direction depuis son arrivée en 1982. « Elle a 25 ans d'expérience tant en ressources humaines qu'en déplacements de personnes, responsable entre autres des personnes handicapées, du service à la clientèle. Elle a siégé sur divers comités extérieurs comme à l'Association des transporteurs urbains du Québec », précise le président du conseil de la STCUQ, M. Claude Cantin.

Après la nomination de Normand Carrier comme directeur général, et celle, le mois dernier de Michel Quenneville à la direction de l'entretien, c'est une toute nouvelle direction qui préside maintenant aux destinées de la STCUQ.

La STCUQ a également conclu une entente avec ses employés de bureau, leur accordant la même augmentation de 11 % sur six ans qu'elle avait donnée aux chauffeurs l'hiver dernier. Leur contrat de travail se terminera le 27 décembre 2003. Il était échu depuis deux ans.

EN BREF

TERRORISTE ARABE À QUÉBEC

Nouvel épisode de la saga

Chantal Annick Tremblay, l'agente du Service canadien du renseignement de sécurité qui a déposé une plainte contre son employeur, l'accusant de discrimination reliée à son orientation sexuelle, a été congédiée hier. Elle rapportait hier au SOLEIL qu'elle a perdu sa cote de fiabilité car sa conjointe, M^me^ Mona Naess, impliquée dans une histoire bien complexe de terroriste arabe, a divulgué des informations « top secret » aux médias en mai dernier. « Ils m'ont congédié car ils disent que je n'ai rien fait pour empêcher la sortie publique d'informations secrètes. Mais je leur ai envoyé toutes les informations en novembre 1998. Ils n'ont rien fait », prétend M^me^ Tremblay, en congé de maladie depuis quelques mois, victime d'une dépression réactionnelle. L.-J.P.

ATTENTION-AVIS-ATTENTION
pour la durée des vacances
LES MERCREDIS SOIR
Juillet : 14, 21 et 28
Août : 4, 11 et 18
FERMÉ
LES DIMANCHES
Juillet : 11, 18 et 25
Août : 1, 8 et 15
FERMÉ
RÉOUVERTURE
Retour à l'horaire normal à partir du dimanche 22 août 1999
GRAND CONCOURS
EXPÉDITION AMAZONIE
Courez la chance de gagner l'un des 5 voyages en AMAZONIE
20 finalistes
5 gagnants
Tirage le 15-09-99
LATULIPPE
THE NORTH FACE
AVENTURE
STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT
LATULIPPE SURPLUS
LATULIPPE c'est dans l'air
637, de Saint-Vallier O, Québec,
Tél. : 418-529-0024
www.latulippe.com
staff@latulippe.com
1438296

Malibu 99
218$/mois*
Comptant | Mensualité*
0$ | 298$
1563$ | 258$
2905$ | 218$
* Location 36 mois, 60 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.
MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
2145, Jean-Talon Sud
Québec, 688-1212
1438484

Yvan directeur de la production
Philippe directeur de l'exploitation
Les irrésistibles du Festival d'été
Produits dérivés disponibles sur les sites du Festival et au 675, rue Saint-Amable (521-6955)
1438624

Grande vente sous les serres
ARBUSTES plusieurs variétés
JUSQU'À 80%
Buddleia
Buxus
Cornus
Cotoneaster rampant
Forsythia
Hibiscus
Ilex Verticilata
Magnolia
Rhodo
Azalea
Spirea flaming elf
Spirea golden elf
Lilas
ROSIERS plusieurs variétés
JUSQU'À 40%
Flower Carpet Simplicity - Pourpre, blanc, rouge
John Davis gr.
GRIMPANTS
JUSQU'À 20%
Lonicera D. Scarlet 2 g
Lonicera D. Scarlet 1 g
Lonicera Goldflame 1 g
Lonicera Goldflame 2 g
VIVACES
• Hosta Medio Variegata
• Hemerocallis King Royale
• Astilbe Taquetii Superba
• Campanule Carpatica
7,75 2 gallons
50% Fontaines et pots de Malaisie sélectionnés
ARBRES plusieurs variétés
JUSQU'À 50%
Bétula
Caragana S.T.
Aubépine Toba
Noyer
Malus Maybride
Malus Makamik
Malus Royal Beauty
Malus Royalty
Prunus Cistena S.T.
CONIFÈRES plusieurs variétés
JUSQU'À 60%
Genévrier étalé
Genévrier érigé
Pin Mugho
Taxus
HAIES
JUSQU'À 30%
Thuya Nigra super
FRUITIERS
JUSQU'À 40%
Pommier colonnade
Petits fruits
LES CENTRES JARDINS PARADIS
1100, boulevard Saint-Joseph, Charlesbourg Ouest (Québec)
Téléphone: (418) 626-4000
www.jardinsparadis.com
1435429

LES ÉBOULEMENTS

Les commerçants en rogne contre les travaux

Jean-François Néron
Collaboration spéciale

■ LES ÉBOULEMENTS — Les travaux entrepris pour refaire la grande côte des Éboulements, dans Charlevoix, suscitent la déception et du mécontentement chez certaines entreprises établies le long de cette route panoramique et qui appuient pourtant la décision du gouvernement..

Ainsi, la propriétaire de l'Auberge la Bouclée, Mme Ginette Ouellet, bien favorable aux travaux, tente difficilement d'obtenir un dédommagement à la suite des pertes encourues.

La situation est insoutenable, selon Mme Ouellet. « Depuis la diffusion de certaines images dans des médias, les gens ne cessent d'appeler pour annuler leur réservation. Ils croient que les travaux se poursuivent la nuit et le week-end, ce qui est faux. » Cette semaine, le bruit assourdissant de la machinerie l'obligeait à garder fermées les portes et les fenêtres de sa jolie petite auberge: « Sans toute la controverse entre le gouvernement et les groupes de pression, cette partie des travaux aurait peut-être été réalisée dans une période beaucoup moins achalandée », ajoute-t-elle, déçue de la tournure des événements.

Une autre auberge située dans la Grande Côte a fermé ses portes pour l'été présumant que les travaux pourraient faire fuir les touristes. Non loin, l'atelier boutique d'un peintre paraît se ressentir du va et vient des camions.

Appelé à l'aide, M. Éric Fournier, directeur général de l'Association touristique de Charlevoix, avoue l'impuissance de l'organisme: « Ça ressemble à ce qui s'est vécu lors de la construction du pont de La Malbaie en 1998. Nous ne pouvons que les appuyer et les diriger dans leur démarche. »

M. Claude Parent, porte-parole de Transports Québec, explique que le ministère a prévu un processus de réclamation: « Les personnes qui estiment avoir été lésées doivent nous soumettre une requête par écrit. Chaque cas est analysé et il arrive que nous prenions la responsabilité de certains dommages ou préjudices. »

PREMIÈRE PHASE

La première étape des travaux de 12 millions $, débutés le 14 juin, touchent les extrémités de la côte. « Dans le haut, les pelles mécaniques ont attaqué les 800 premiers mètres des 2,96 kilomètres de pente à refaire.

Cette section comprendra une aire de vérification des freins pour les camions lourds. À sa sortie, un îlot ralentisseur obligera automobilistes et chauffeurs à freiner avant de commencer la descente dont la limite est fixée à 50 km/heure », explique M. Parent.

Au bas de la pente, des travailleurs déplacent la voie ferrée de quelques mètres vers le fleuve sur une portion de 1,2 kilomètre de la route Félix-Antoine-Savard. Enfin, le déboisement en cours permettra d'aménager le nouveau tracé.

Les grands travaux débuteront à l'automne pour ne pas nuire à la saison touristique du secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive et de l'Ile-aux-Coudres. Actuellement, l'entrepreneur est tenu de maintenir deux voies de circulation en permanence. Aucun impact négatif n'est relevé à la lumière des statistiques de la traverse qui relie les rives des deux municipalités. La Société des traversiers du Québec affiche même la meilleure performance de ses cinq dernières années pour juin avec 30 746 véhicules transportés. La fin des travaux est prévue à l'automne 2000.



COLLABORATION SPÉCIALE, JEAN-FRANÇOIS NÉRON

Les travaux sont réalisés durant la période touristique.

FJORD DU SAGUENAY

Record de carottage

Yves Therrien
Le Soleil

QUÉBEC — Le navire océanographique Marion-Dufresne a établi un record du monde en réussissant un carottage de 58,50 mètres de longueur, le 1er juillet, dans le fjord du Saguenay, à l'est de la baie Éternité. L'ancien record du monde de 54,5 mètres appartenait aussi au même navire.

Quelques jours auparavant, le Marion-Dufresne avait réussi un carottage de 52 mètres dans l'estuaire du Saint-Laurent. Le navire est équipé d'un système de carottage extrêmement performant qui permet de recueillir des carottes de sédiments océaniques de plusieurs dizaines de mètres. Ces carottes sont comme des archives géologiques que les scientifiques peuvent analyser pour comprendre les événements géologiques sur plusieurs dizaines de milliers d'années.

Le navire a fait escale à Québec à la fin de juin pour embarquer un équipage scientifique parmi lequel on trouve une vingtaine de chercheurs canadiens dont sept professeurs et chercheurs de l'UQAM et de l'université Laval. On note aussi la présence du co-chef de mission Claude Hillaire-Marcel, professeur au département des sciences de la Terre.

Pour les scientifiques à bord du navire, la carotte sédimentaire du Saguenay permettra de réaliser des études sur la fréquence des événements catastrophiques (crues, tremblements de terre) qui ont eu lieu au cours des cinq à six derniers milliers d'années. L'un des objectifs de l'étude vise à établir des probabilités de risques naturels, dans la région du Saguenay et à mieux préciser l'évaluation climatique des derniers milliers d'années.

Après ces carottages, le Marion-Dufresne a mis le cap à l'est pour entreprendre un grand périple autour de l'Atlantique Nord, dans les mers du Labrador, d'Irminger, de Norvège.

ÎLE D'ORLÉANS

247 000 $ pour le patrimoine

Les municipalités de l'île d'Orléans viennent de recevoir du ministère de la Culture et des Communications une aide financière de 247 000 $ destinée à la mise en valeur du patrimoine de l'île. Environ 100 000 $ seront affectés à divers projets de restauration que les municipalités soumettront. Un montant de 60 000 $ servira à l'embauche d'un architecte ayant pour mandat d'aider les gens à obtenir leur permis et les conseiller sur leurs projets de restauration. Des montants de 10 000 $ sont octroyés pour des travaux à la maison Drouin et au presbytère Sainte-Famille. Un montant de 12 000 $ est attribué au comité d'embellissement. Par ailleurs, un prix de la fierté sera décerné en janvier 2000 à la personne qui se sera particulièrement distinguée par son implication dans le milieu et la qualité de ses interventions en matière d'embellissement. De plus une somme de 10 000 $ est accordé pour les célébrations marquant le 30e anniversaire de la proclamation de l'Île d'Orléans comme arrondissement historique. **Y.T.**

La Cadillac des événements.

Saisissez vite cette occasion inespérée de vous glisser derrière le volant d'une Cadillac DeVille.

La nouvelle Cadillac DeVille est joliment équipée : légendaire système Northstar avec moteur V8 de 275 chevaux, direction Magnasteer^MD, sièges en cuir chauffants à l'avant, télédéverouillage des portes et climatisation électrique à deux zones. Sans oublier l'ensemble de privilèges des propriétaires Cadillac qui comprend, entre autres, l'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km. Et pour un temps limité, le système de communication et de sécurité OnStar vous est offert sans frais, installation comprise (Valeur approximative de 1 800 $. Frais d'abonnement de 360 $ requis).

CADILLAC DEVILLE 1999



41 998 $*

À L'ACHAT Transport (945 $) et préparation inclus

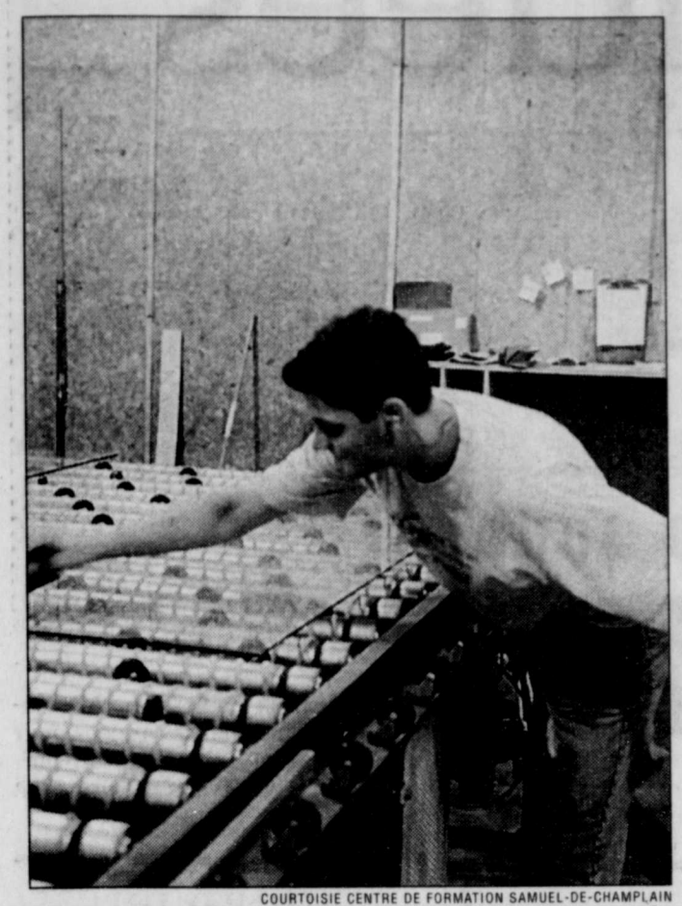
Cadillac, rien de moins.

Cadillac

Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs DeVille 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. *Immatriculation, assurance et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Un échange de véhicule peut être requis. Tous les détails chez votre concessionnaire Cadillac, en visitant le www.gmcanada.com^MC ou en téléphonant au 1 800 463-7483.

MÉCANIQUE DE MONTAGE DE VITRES

Peu de candidats, beaucoup d'appelés



COURTOISIE CENTRE DE FORMATION SAMUEL-DE-CHAMPLAIN

Une douzaine d'élèves ont suivi cette année le programme de mécanique de montage de vitres. Ci-haut, un étudiant appliquant les techniques nouvellement apprises.

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Centre de formation professionnelle Samuel-de-Champlain, à Beauport, ne réussit pas à faire le plein d'élèves pour son programme de mécanique de montage de vitres. Pourtant, tous les finissants de cette année ont trouvé un emploi, et souvent, bien avant de terminer leur formation.

Pour les trois dernières années, le taux de placement des élèves se situe au-delà de 90 %. Cette année, la demande d'emploi a dépassé l'offre dans certains secteurs d'activités du verre. « Les métiers dans le domaine du verre sont peu connus. C'est sûrement pour cette raison que peu de gens s'inscrivent », affirme Carole Méthot. Au centre Samuel-de-Champlain, seulement 12 des 24 places disponibles ont été comblées lors de la dernière session de formation.

La prochaine série de cours débute le 7 septembre. Les conditions d'admission au programme de « mécanique de montage de vitres » sont la quatrième secondaire, ou l'équivalent. Le programme comprend la découpe du verre, le polissage, le biseautage, la gravure sur le verre, la fabrication en usine ou l'installation de portes et de fenêtres. De plus, le programme est offert sous la forme alternance travail-études.

La commission scolaire des Premières-Seigneuries est la seule dans la région de Québec à offrir cette formation. Elle voudrait aussi dispenser deux autres programmes « Découpe et transformation du verre » et « Montage et installations de produits verriers ». Elle a formulé une demande en ce sens au ministère de l'Éducation. Selon la commission scolaire, l'ajout de ces cours permettrait de répondre aux besoins de main-d'œuvre de tout l'Est du Québec.

MÉTÉO

Environnement Canada / Environment Canada

QUÉBEC AUJOURD'HUI

Maximum aujourd'hui: 17
Minimum la nuit prochaine : 11

Pluvieux et frais.
Vents nord-est 30 à 50 km/h le matin.

DEMAIN

Maximum le jour : 21
Minimum la nuit: 10

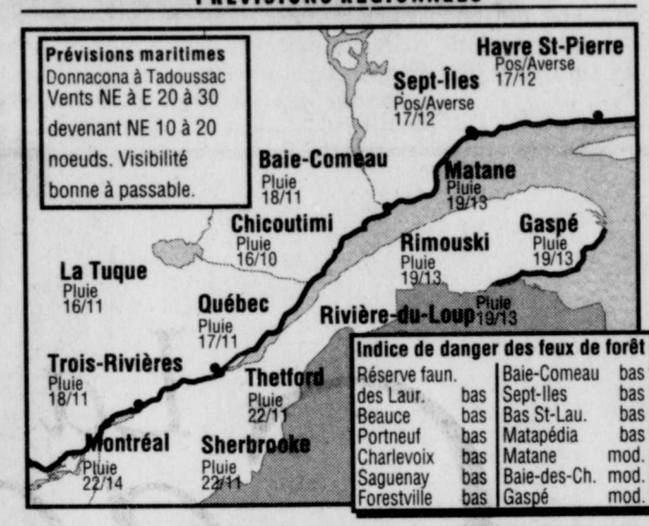
éclaircies et 40% de prob. d'averses. Frais.
Vents nord-ouest 15 à 30 km/h.

LUNDI
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 24 Min: 12

MARDI
Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 26



PRÉVISIONS RÉGIONALES



ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier:	22	
Minimum hier	10	
Normale le jour:	25	
Normale la nuit:	13	
Record max. pour auj.:	34	1955
Record min. pour auj.:	7	1977

Pluie (jusqu'à 13h00 hier)

Ce mois-ci:	48,8 mm
L'an dernier:	47,7 mm
Cet été:	239,6 mm
Été dernier:	210,7 mm

05h00 — Durée du jour: 15h40 — 20h41

Indice UVB: 6.6 Modéré

Coup de soleil (en minutes): 60 | 30 | 15 | 10 (2 4 6 8 10)

13 juil. 20 juil. 28 juil. 04 août

Lune: lever: 02h48 coucher: 18h06

AU SOLEIL — AUJOURD'HUI

Atlantic City	Soleil	31/19
Boston	Orages	29/16
Cape Cod	Orages	25/17
Daytona Bch.	Soleil	34/23
Hampton Bch.	Nua.	20/14
Miami	Soleil	32/26
Myrtle Bch.	Soleil	33/22
Ocean City	Soleil	31/19
Old Orchard	Nua.	20/14
Orlando	Soleil	34/23
Plattsburgh	Averse	21/12
Virginia Bch.	Soleil	37/22
Wells	Nua.	20/14
Wildwood	Nua.	20/14

AU CANADA — AUJOURD'HUI

Yellowknife	Averse	20/12
Whitehorse	Nua.	20/8
Vancouver	Soleil	22/13
Edmonton	Soleil	27/10
Calgary	Soleil	28/10
Saskatoon	Soleil	27/12
Regina	Soleil	26/12
Winnipeg	Soleil	25/12
Thunder Bay	P/Ng.	26/9
Toronto	Vent	22/11
Ottawa	Averse	20/11
Fredericton	Pluie	23/15
Charlotte.	Pluie	20/15
Saint-Jean	P/Ng.	22/12

DANS LE MONDE — AUJOURD'HUI

Amsterdam	Soleil	25/15
Beijing	Soleil	31/19
Berlin	Soleil	28/14
Buenos Aires	Nua.	14/9
Londres	Soleil	26/14
Los Angeles	Soleil	26/18
Madrid	Soleil	36/17
Mexico	Soleil	26/13
Moscou	Soleil	22/14
New Delhi	Soleil	36/26
New York	Soleil	32/16
Paris	Soleil	27/19
Rome	Soleil	28/18
Washington	Soleil	32/18

LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
06h13 B 0.5m	00h05 H 3.9m
12h05 H 2.1m	06h46 B 0.9m
17h58 B 0.4m	12h37 H 3.3m
	18h38 B 0.9m
Demain	**Demain**
00h33 H 3.0m	01h02 H 4.2m
07h13 B 0.4m	07h45 B 0.7m
13h07 H 2.2m	13h35 H 3.5m
Québec	**Grondines**
04h13 H 5.1m	02h20 B 1.4m
11h42 B 0.2m	06h43 H 3.5m
16h52 H 4.4m	15h27 B 1.4m
23h55 B 0.4m	19h20 H 3.1m
Demain	**Demain**
05h08 H 5.3m	03h19 B 1.4m
12h40 B 0.2m	07h37 H 3.6m
17h47 H 4.5m	16h28 B 1.3m

État des routes — Info-travaux, 648-7766

DÉMÉNAGEMENT



FLORENCE FLAMBERT
Le docteure Florence Flambert, anciennement de la clinique St-Thomas-d'Aquin, s'excuse auprès de son aimable clientèle de l'interruption involontaire de ses services et est heureuse d'annoncer qu'elle pourra, dès le 12 juillet, les recevoir au
2383, chemin Ste-Foy (face à l'Innovation) bureau 205.
Tél.: (418) 658-9696
1438607

PREMIERS ARRIVÉS PREMIERS SERVIS!
VENTE DE FERMETURE
Succ. boul. Charest seulement
50 % sur tous les accessoires
• Lampes • Cadres • Bibelots • Carpettes
TOUT DOIT ÊTRE VENDU!
MEUBLES CHRISTIAN GAUDET
820, boul. Charest Ouest, Québec (près de Marie-de-L'Incarnation)
681-4200
1436695

VOLONTAIRES RECHERCHÉES
Étude clinique portant sur le traitement des **CONDYLOMES**
• Si vous êtes une femme âgée entre 18 et 50 ans.
• Si vous avez des condylomes récidivants ou persistants depuis plus de 3 mois.
• Si vous êtes en bonne santé.
Communiquez avec Johanne Latortue du centre de recherche en gynécologie du CHA - Pavillon Saint-Sacrement au: **682-7605**
Confidentialité assurée
1439401

loto-québec *résultats*

Mini — Tirage du 99/07/09

NUMÉROS	LOTS
129981	50 000 $
29981	5 000 $
9981	250 $
981	25 $
81	5 $
12998	1 000 $
1299	100 $
129	10 $

Banco — Tirage du 99/07/09

03	04	05	09	10
20	27	32	38	39
41	47	51	53	55
56	58	61	63	66

Extra — Tirage du 99/07/09 — NUMÉRO 219708

Québec Quotidienne — Tirage du 99/07/09
3 4
050 0431

Super 7 — Tirage du 99/07/09
04 11 19 21 23 27 34
Numéro complémentaire 09

TVA, le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

INCROYABLE
19 990 $ pour une **NEW BEETLE 98 neuve**
Aussi, choix de 1999



Plus de 35 New Beetle 1998 et 1999 en inventaire
10 CABRIOLET 1999 en inventaire — PRIX SPÉCIAL



Changement d'huile à vie inclus
Êtes-vous fait pour Volkswagen?
Rinfret Volkswagen
5355, boul. de la Rive-Sud, Lévis 833-2133
1437966

Vous pensez "vacances"...
pensez à Latulippe pour vous équiper !!!



Le seul VRAI magasin de Plein Air à Québec

Sacs de taille
Choix de modèles dans les grandes marques
4,95 $ à 72,95 $

Lampes de poche
Standard ou Halogène.
4,50 $ à 31,95 $

Gamelles / Vaisselle
Compacte ou familiale
7,50 $ à 69,95 $

Bouteilles
En plastique aluminium ou en Lexan. De 50 ml à 2 litres. Isolée ou non
2,95 $ à 19,95 $

Couverture de laine
Choix de grandeurs. En laine grise ou à motifs.
20,95 $ à 39,95 $

Glacières
Coleman
De 5 à 150 litres
11,50 $ à 219,95 $

Souliers de marche
Pour toute la famille !!! Souliers ou bottes spécialement conçus pour la randonnée. Offre confort et protection optimale.
Merrel, Vasque, Kodiak, Timberland, Prospecteur, HiTec, Browning, etc...
35,95 $ à 276,95 $

Tente "APEX II XT" — Eureka!
2 Places / 2 Portes
Dimensions : 5'x7.6'x3.9'
Armature fibre de verre
Poids : 5.8 livres
2 vestibules
Cour. : 189.95
Spécial 139,95 $

Tente "MYSTIC ROCK" — Eureka!
2 Places / 2 Portes
Dimensions : 5'x7.6'x3.6'
Armature aluminium
Poids : 5.2 livres
2 vestibules
Cour. : 239.95
Spécial 199,95 $

Tente "SUNCREST 12" — Eureka!
7 Places / 1 Porte
Dimensions : 10'x12'x7'
Armature fibre de verre
Poids : 22.7 lbs
Grande surface
Cour. : 479.95
Spécial 379,95 $

Tente "MOOSERIVER" — Woods
4 Places / 1 Porte
Dimensions : 7.5'x8.5'x4'
Armature fibre de verre
Poids : 10 livres
Cour. : 219.99
Spécial 199,99 $

Tente "ALGONQUIN 9" — North 49
5 Places / 1 Porte
Dimensions : 9'x9'x6'
Armature fibre de verre
Poids : 14 livres
Cour. : 319.99
Spécial 299,95 $

Tente "Élite II" — Yanes
2 Places / 1 Porte
Dimensions : 7.6'x7.2'x4.6'
Armature fibre de verre
Poids : 7.7 livres
Cour. : 124.95
Spécial 104,95 $

Sac "BLACKWIDOW" — Eureka!
Volume : 110 litres
Suspension "Alpha Extreme"
Armature interne
Cour. : 299.95
Spécial 199,95 $

Sac "TORNADO" — Kelty
Volume : 65 litres
Fait de Ripstop
Fond de Cordura
Armature interne
Cour. : 159.95
Spécial 149,95 $

Sac "ATLAS" — Jack Wolfskin
Volume : 65, 70 ou 75 litres
Fait de nylon Diamond Ripstop
Cour. : 189.95
Spécial 169,95 $

Sac "SAHARA 40" — Trekk
Volume : 40 litres
Fait de nylon renforcé Cordura
Armature interne
Cour. : 89.95
Spécial 79,95 $



"ÉTAPE LATULIPPE" — Chinook
Température : -5°C
Dimensions : 34" x 78"
Modèle Carré
Isolant : 3.0 lb d'Hollofill
Cour. : 65.95
Spécial 54,95 $

"MONT SHASTA 2.5" — Trekk
Température : -5°C
Dimensions : 34" x 96"
Modèle Carré
Isolant : 2.5 lb de Polyester
Cour. : 69.95
Spécial 62,95 $

"RANGER" — Woods
Température : +8°C
Dimensions : 34" x 76"
Modèle Carré
Isolant : 2.0 lb de polyester
Cour. : 45.95
Spécial 39,95 $

"CYCLE 2000" — Chinook
Température : -5°C
Dimensions : 32" x 80"
Modèle Carré
Isolant : 4 lb de High Loft
Cour. : 52.95
Spécial 46,95 $

"WHISTLER" — Trekk
Température : -5°C
Dimensions : 34" x 78"
Modèle Carré
Isolant : 1 lb Polarguard HV
Cour. : 99.95
Spécial 79,95 $

"FRASER RIVER" — Woods
Température : 0°C
Dimensions : 32"x22"x78"
Modèle Momie
Isolant : 350 gr Thinsulate
Cour. : 79.95
Spécial 69,95 $

Lampes frontales
OPTRONICS
Modèle compacte
Cour. : 12.95
Spécial 9,95 $

Matelas
Modèle BP7 en foam
20" x 70" x 3/8"
Spécial 8,95 $

Anti moustiques
Muskol
Vaporisateur, huile, crème, etc...
À partir de 4,49 $

Vestons moustiquaires
Pour combatre les moustiques...Pour hommes et dames.
27,95 $ à 93,95 $

Filet moustiquaire
Filets antibrûlots avec ou sans chapeau ou casquette.
6,95 $ à 29,95 $

Vestes de sauvetage
Trekk
Pour hommes, dames et enfants
29,95 $ à 149,95 $

Habits de pluie
Pour toute la famille !!! Fait de P.V.C. ou nylon offert en ensemble. Vaste choix de modèles et de couleurs. Avec ou sans revêtement antisueur.
Chinook, Pionneer, Wetskins, Ganka, Helly Hansen, MTC, Sportchief
À partir de 15,95 $

GRAND CONCOURS
EXPÉDITION AMAZONIE
20 finalistes
5 gagnants
Courez la chance de gagner l'un des 5 voyages en AMAZONIE
Tirage le 15-09-99
The North Face
Latulippe
Club Aventure

LATULIPPE c'est dans l'air
637, de St-Vallier Ouest, Québec, G1K 6W8
Tel. : 418-529-0024
www.latulippe.com

Les grandes idées Saturn

LA GARANTIE DE REMBOURSEMENT 30 JOURS

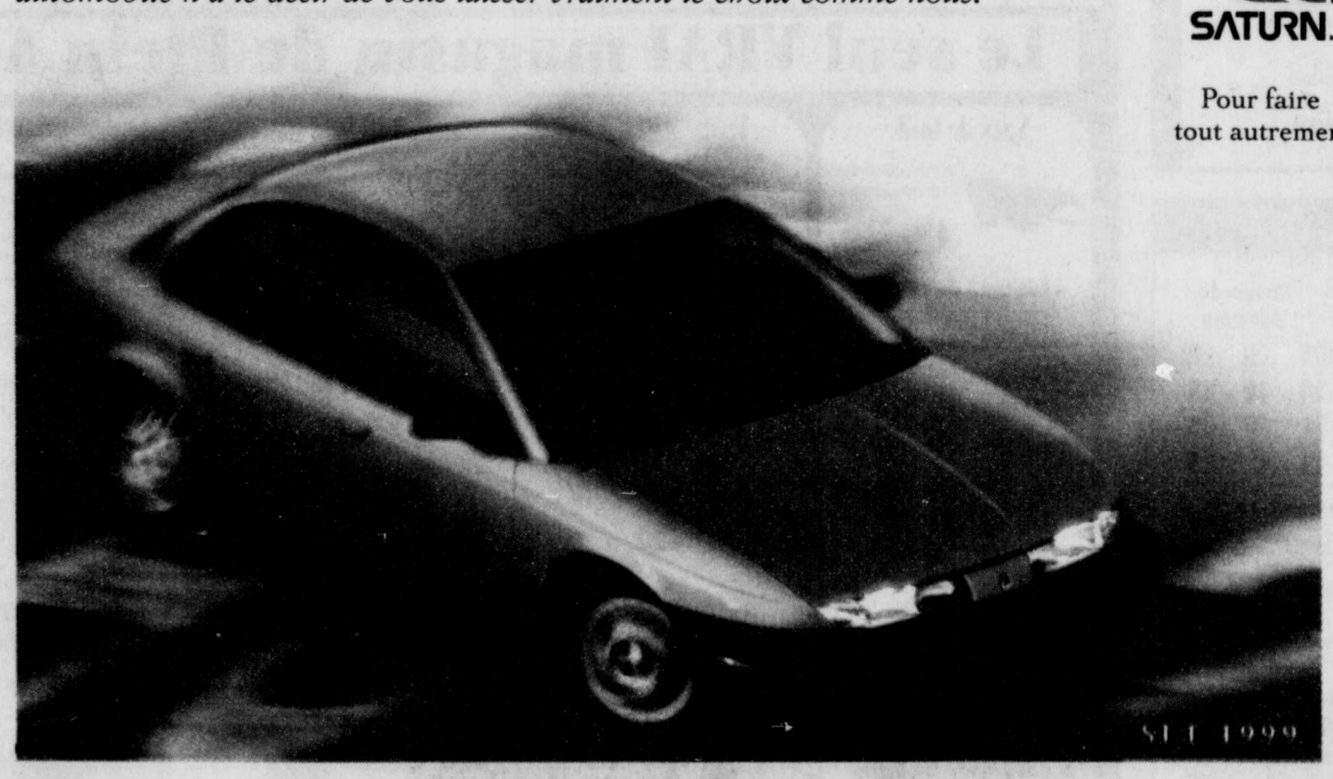
Vous en avez assez de la vente sous pression?



Pas de pression, pas de « tordage » de bras, pas de décision précipitée. Avec la garantie de remboursement 30 jours de Saturn, vous avez tout le loisir de bien évaluer votre choix. En effet, si vous n'êtes pas satisfait, pour quelques raisons que ce soit, vous pouvez rapporter votre voiture dans les 30 jours (ou 2500 kilomètres) suivant l'achat et obtenir un remboursement complet ou l'échanger contre un autre véhicule. Aucun autre manufacturier automobile n'en offre autant, parce qu'aucun autre manufacturier automobile n'a le désir de vous laisser vraiment le choix comme nous.

SATURN.

Pour faire
tout autrement



183 $/mois*
Bail de 36 mois. 2000 $ comptant
(transport et préparation à la route inclus)

14 903 $ †
†PDSF
(transport et préparation à la route inclus)

Vos paiements mensuels (Boîte de vitesses manuelle)*	*Votre versement initial ou échange équivalent*
SL1 1999	SL1 1999
183 $	2000 $
213 $	1000 $
243 $	0 $
Climatiseur 20 $ de plus par mois • Boîte automatique 17 $ de plus par mois Option 72 000 km disponible • Taux de financement concurrentiel disponible	

*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,1 %, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36 mois pour une Saturn SL1 1999 neuve et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 $ remboursable vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. www.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

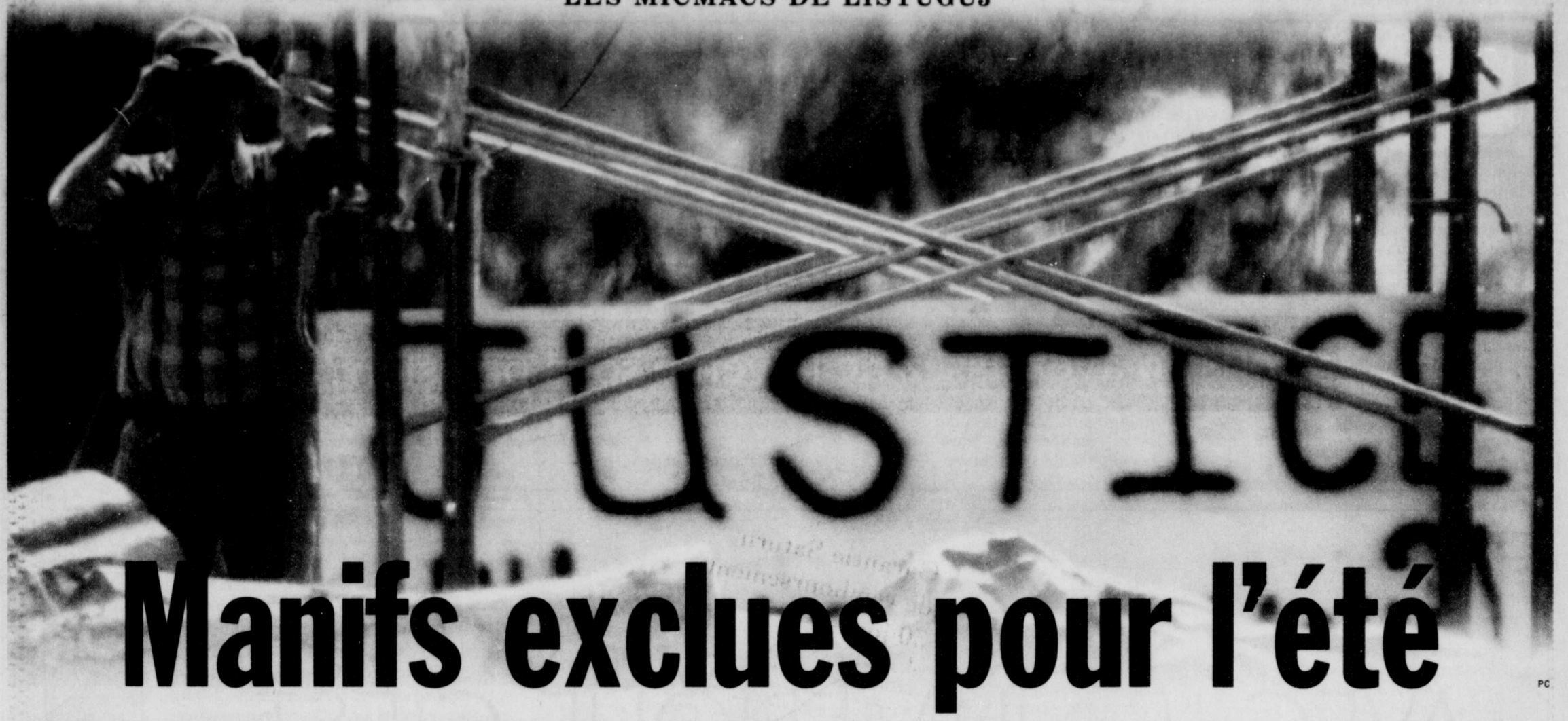
Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

CONTEXTE

LES MICMACS DE LISTUGUJ



PC

Manifs exclues pour l'été

L'élection d'un chef traditionaliste, la seule façon d'obtenir la gestion de ressources

■ LISTUGUJ — Les Micmacs traditionalistes de Listuguj veulent regagner le pouvoir avant de reprendre les manifestations pour obtenir la gestion d'une plus grande part des ressources naturelles de la Gaspésie.

Puisque les prochaines élections ne seront pas tenues avant septembre, plus probablement en octobre ou en novembre, l'industrie touristique gaspésienne n'a rien à craindre de potentiels barrages autochtones au cours de l'été, comme ceux de Listuguj sur la route 132, qui ont défrayé la manchette dans l'Est du pays en juillet et août 1998.

Troy Jerome, qui était bras droit du meneur traditionaliste Gary Metallic il y a un an et qui est le porte-parole des entrepreneurs forestiers micmacs, estime que la tenue d'autres manifestations, l'an prochain peut-être, est inévitable.

« Le gouvernement ne bouge qu'à l'occasion d'une crise. Nous l'avons bien vu l'an passé », dit-il. Or, malgré toute l'attention générée par la crise forestière de Listuguj, M. Jerome note que son groupe n'a pas obtenu ce qu'il voulait.

« Nous n'avons pas atteint le but fixé au départ, c'est-à-dire un meilleur accès aux ressources naturelles de l'arrière-pays, "notre cour". Nous n'avons obtenu que des contrats en tant que sous-traitants des grandes entreprises de sciage que sont GDS et Cèdrico. Nous ne gérons pas ces ressources », dit-il.



Gilles Gagné

Collaboration spéciale

DISSENSION

La crise de Listuguj a également permis au public non initié de réaliser que les Micmacs, comme d'autres nations autochtones, ne forment pas un bloc monolithique, qu'il y a de profondes divisions au sein des communautés, comme celle qui règne entre le groupe de Troy Jerome, Gary, Wendell et Allison Metallic d'une part, et le clan du chef Ronald Jacques d'autre part, qui a été l'interlocuteur privilégié du ministre Guy Chevrette à l'été 1998.

« Le gouvernement ne bouge qu'à l'occasion d'une crise »

La dissension chez les Micmacs ne s'est pas atténuée au cours de l'hiver; le conseil de bande a fait émettre une injonction interdisant aux entrepreneurs traditionalistes l'accès à un territoire forestier sous la responsabilité du même conseil. « L'injonction est encore en vigueur ! », précise M. Jerome.

Quant au règlement du litige de l'été 1998, il s'est soldé par l'attribution de contrats de coupe de 20 000 mètres cubes sur les terres publiques (environ 1 % du volume accordé annuellement en Gaspésie), 12 000 m.c. par le Groupe GDS et 8000 m.c. par le Groupe Cèdrico. Les entrepreneurs privés micmacs ont obtenu 75 % des 20 000 m.c., et le conseil de bande, 5000 m.c. Divers contrats de sylviculture y sont inclus et devaient procurer du travail à un total de 120 autochtones, un chiffre bien exagéré selon M. Jerome.

« Nous avons ainsi réalisé que la seule façon d'obtenir la gestion des ressources, c'est avec un chef de notre côté ». Il tentera cet automne de se faire élire à l'un des 12 postes de conseiller, et le conseiller dissident Allison Metallic visera le poste du chef Ronald Jacques.

Quant à Gary Metallic, il a fait mentir plus d'un observateur en retournant travailler comme monteur d'acier dans les chantiers de construction de la côte est américaine. Plusieurs personnes l'avaient soupçonné de monter le brouhaha de l'été 1998 dans son propre intérêt de sous-traitant forestier.

« Je ne travaillerai peut-être plus jamais comme entrepreneur forestier (*I might never log again*) », avait-il déclaré au SOLEIL à l'issue de la crise. Il a tenu parole et visite sa famille quand les congés le permettent.

« Si nous avions voulu faire de l'argent avec cette cause, nous aurions enlevé les barricades dès le départ et nous serions retournés couper du bois paisiblement, affirme Troy Jerome. La seule chose qui nous permet de joindre les deux bouts en foresterie, c'est que nous effectuons plusieurs étapes d'exploitation (transport, débardage, ébranchage), pas seulement la coupe ».

Quelles seront les revendications des Micmacs traditionalistes s'ils reprennent le pouvoir à l'automne?

« Nous voulons gérer 40 000, 50 000 ou 60 000 mètres cubes de bois, une proportion qui correspond à notre poids démographique dans l'ensemble de la Gaspésie. Nous voulons également transformer ce bois, plus que le fait GDS à Pointe-à-la-Croix, qui scie sur quatre côtés avant de l'envoyer dans d'autres usines à l'extérieur de la région pour la valeur ajoutée ».

Troy Jerome croit savoir qu'il y a des volumes de bois feuillu dur encore disponible en Gaspésie. Il mise aussi sur le bois exploité en fortes pentes grâce à une méthode innovatrice, le téléphérique, pour assurer un approvisionnement susceptible de générer des emplois.



Gary Metallic

Il vient aussi d'entreprendre des démarches pour transformer cette matière dans une usine à bâtir le long de la rivière Restigouche, tout près du pont interprovincial J.C. Van Horne, reliant d'un côté Pointe-à-la-Croix et Listuguj, à Campbellton, au Nouveau-Brunswick.

De là, il voit quotidiennement les camions livrant du bois des terres privées de la Gaspésie vers des scieries néo-brunswickoises, sans compter l'énorme trafic de copeaux et de bois de construction.

« On nous dit que l'économie est en pleine effervescence au Canada. Pas ici, et pourtant, nous devrions être riches, si on regarde les ressources naturelles de la Gaspésie. Nous voyons que ces ressources profitent à des gens de l'extérieur; le combat de l'été dernier, nous aurions dû le mener avec les gens de Pointe-à-la-Croix. Ils ne profitent pas davantage du boom économique », conclut Troy Jerome.



Barrage micmac, l'été dernier sur la route 132.

COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNÉ

AUTRE TEXTE

❑ **De bonnes relations** Page A 18

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

■ **16 juillet :** Les Micmacs de Listuguj bloquent le chantier de coupe du Groupe GDS à Pointe-à-la-Croix, dans l'arrière-pays des deux communautés voisines.

■ **20 juillet :** Troy Jerome et les conseillers de l'opposition Allison Metallic et Kenny Mitchell déclarent au SOLEIL qu'ils sont prêts à défier les tribunaux pour revendiquer leur droit de couper du bois sur les terres publiques. Trois jours plus tard, ils entament leur occupation du terrain de la scierie GDS, de Pointe-à-la-Croix, en arrêt de production jusqu'au 27 juillet en raison des vacances.

■ **27 juillet :** La reprise du travail à la scierie est entravée par l'occupation des Micmacs, qui font fi d'une injonction leur interdisant de se trouver à cet endroit. L'huissier n'arrive pas à leur signifier l'injonction. Le lendemain, ils ralentissent le trafic sur la route 132.

■ **28 juillet :** Le gouvernement du Québec délègue un négociateur, Bernard Mathieu, pour tenter d'établir un contact avec les « dissidents ».

■ **4 août :** Les Micmacs, déçus du manque de pouvoir de Bernard Mathieu, bloquent la route 132 complètement. Les automobilistes doivent faire un léger détour par le Nouveau-Brunswick pour circuler entre Matapédia et Pointe-à-la-Croix.

■ **6 août :** Impatient, Guildo Deschênes déclare que l'armée devrait être présente à Pointe-à-la-Croix.

■ **7 août :** Les citoyens de Pointe-à-la-Croix, outrés de constater que tous les moyens ne sont pas pris pour rouvrir l'usine et la route 132, bloquent à leur tour cette route, de façon à ralentir le trafic dans le détour via le N.-B.

■ **11-12 août :** Pendant que Guy Chevrette, qui tenait jusque-là à négocier uniquement avec le chef élu Ronald Jacques, vient en Gaspésie rencontrer les dissidents, ces derniers roulent vers Québec pour le rencontrer ! Une entente semble tout de même sur le point de se conclure.

■ **14 août :** Le meneur du clan traditionaliste Gary Metallic se dit prêt à soumettre la dernière proposition du gouvernement en référendum dans sa communauté.

■ **16 août :** Les Micmacs tentent d'impressionner une dernière fois en renforçant les barricades.

■ **17 août :** Vers 22h, les traditionalistes enlèvent les barrières sur la route 132, qui rouvre le lendemain midi.

■ **18 août :** Guy Chevrette vient à Listuguj présenter l'entente conclue avec Ronald Jacques, entente qui tient compte des traditionalistes sans leur accorder un statut de gestionnaire de ressources naturelles. Les conseillers dissidents Wendell Metallic, Wilfred Wysote et Allison Metallic assistent à la signature de l'entente avec leur « ennemi » Ronald Jacques mais, choqués par ce qu'ils estiment être un manque de respect, ils quittent aussitôt que Guy Chevrette joue du tambour avec des Micmacs du site touristique Fort Listuguj.

CONTEXTE

De bonnes relations entre scieurs et traditionalistes

Malgré le différend de 1998, lors de la crise forestière de Listuguj et de Pointe-à-la-Croix

Gilles Gagné
Collaboration spéciale

■ LISTUGUJ — **Malgré l'énorme tension qui a marqué la crise forestière de Listuguj et de Pointe-à-la-Croix il y a un an, Guildo Deschênes et Troy Jerome entretiennent, de leur propre aveu, des relations d'affaires assez cordiales.**

La scierie du Groupe GDS à Pointe-à-la-Croix a pourtant été fermée près d'un mois pendant le litige, et les traditionalistes n'ont pas vraiment eu ce qu'ils voulaient, le droit de gérer une partie des ressources de leur arrière-pays.

«Il faut de plus en plus comprendre qu'ils ont voix au chapitre. C'est une question de leur donner la chance de le faire. On fait de la formation et du suivi avec eux. Il faut être optimiste, mais ça coûte plus cher», explique Guildo Deschênes, qui verse, en plus du tarif de 20 $ par mètre cube (m.c.) à la main-d'œuvre autochtone, une prime de départ de 2 $ par m.c.

Troy Jerome assure que «les relations sont bonnes avec les compagnies»

L'homme d'affaires aime bien rappeler qu'il a commencé à engager des Micmacs avant la crise de 1998, à la conclusion de laquelle il a déclaré voir chez les autochtones une grande partie de la main-d'œuvre forestière de l'avenir.

Troy Jerome assure que «les relations sont bonnes avec les compagnies présentement. Nous apprenons les rudiments d'une industrie. Nous espérons, avec notre énergie et nos connaissances, en faire un gagne-pain pour une partie appréciable de notre communauté».

M. Deschênes estime que si tous les industriels du sciage gaspésiens concédaient aux Micmacs une partie, même limitée, de leurs contrats de coupe et de sylviculture, on pourrait éviter la répétition des événements de l'an passé. «Si tout le monde dans la région leur donne des petits contrats, ça va aider à régler le problème. À leur place, on revendiquerait aussi». Il avertit néanmoins que le respect des Blancs est une condition nécessaire. «Ils en veulent plus; c'est possible (de leur en concéder), mais les Blancs ont des acquis (à ne pas négliger)».



Troy Jerome est le porte-parole des entrepreneurs forestiers micmacs.

Cette bonne entente en affaires n'empêche pas Troy Jerome de critiquer, un peu comme Richard Desjardins l'a fait dans *l'Erreur boréale*, l'exploitation accélérée des territoires de coupe par les scieurs. «Ils coupent comme s'il n'y avait pas de lendemain».

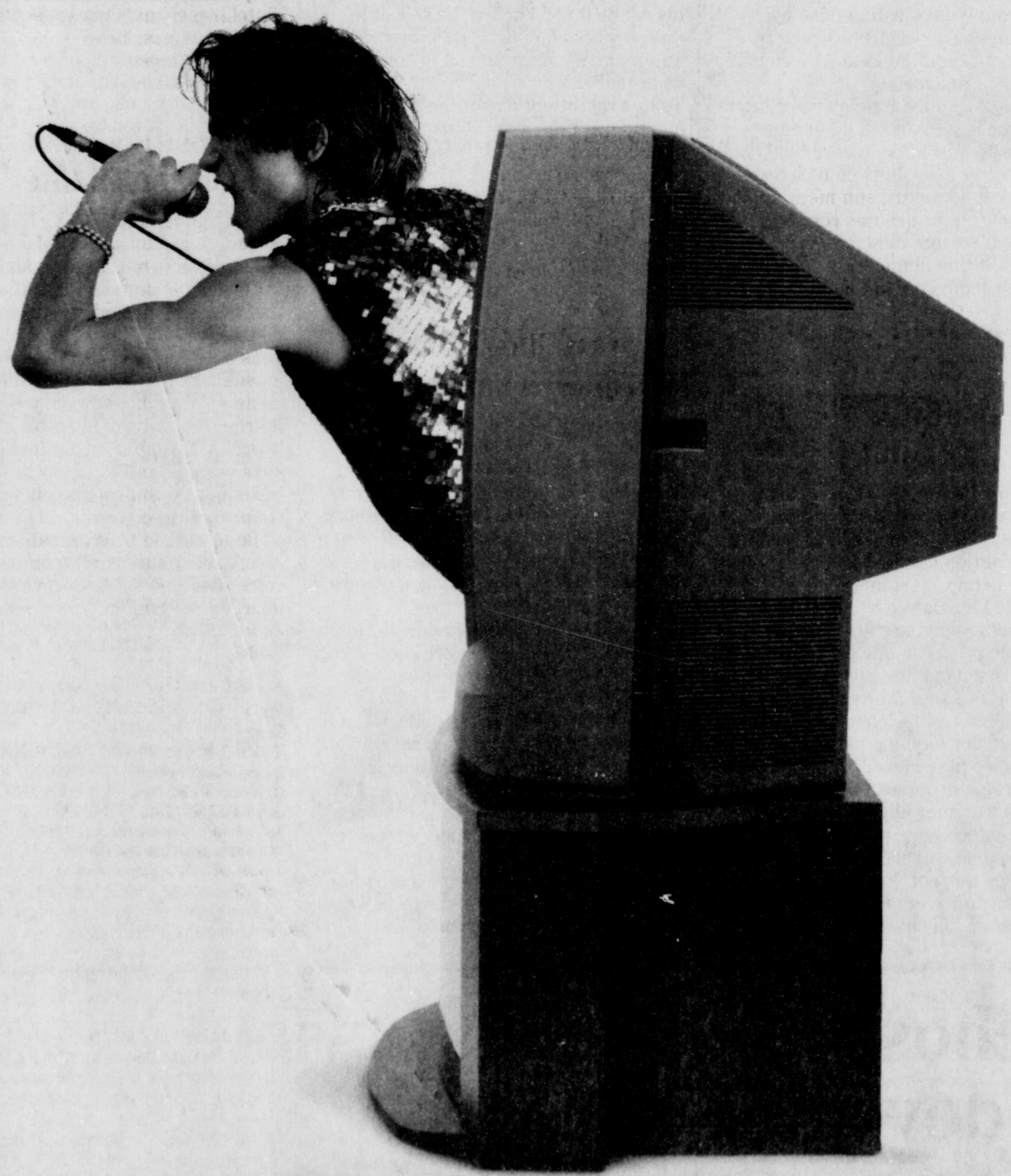
M. Deschênes n'est pas d'accord avec cette interprétation. «Nous travaillons dans une forêt mature de 90 ou 120 ans. Nous faisons un aménagement forestier intensif, au-delà des prescriptions requises (par les experts). Une forêt de 60 ans bien aménagée sera aussi bonne qu'une forêt de 90 ans, à cause de la régénération incroyable qu'on retrouve en Gaspésie.»



PHOTOS : COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAGNÉ

Guildo Deschênes, président du groupe GDS, au milieu de ses travailleurs lors du conflit de l'été dernier.

AVEC LE NUMÉRIQUE C'EST COMME SI VOUS Y ÉTIEZ.



Bienvenue chez LOOK, le nouveau mode de télédistribution numérique qui vous assure une qualité d'image et de son exceptionnelle.

• Avec le forfait de base, obtenez une large sélection de chaînes locales des réseaux francophones et anglophones du Québec et du Canada, les cinq chaînes américaines majeures, ainsi que 30 chaînes audio Galaxie thématiques.

• Au-delà du service de base, vous choisissez à peu de frais 10, 20 ou 38 stations spécialisées américaines ou canadiennes.

ÉCONOMISEZ 100 $ EN VOUS ABONNANT MAINTENANT !

Pour un temps limité, LOOK vous offre un crédit de programmation de 100 $, comprenant :

• trois mois d'accès gratuit au service de base,
• un mois d'accès gratuit aux 38 canaux spécialisés et à deux superstations américaines,
• un mois d'accès gratuit à Super Écran (ou The Movie Network),
• deux films gratuits du réseau Viewer's Choice.

Offre valable jusqu'au 23 juillet 1999.

Un simple appel et vous allumerez.

(418) 261-5665

Vous pouvez également nous rejoindre de l'extérieur de Québec au 1 800 356-5665 ou visiter notre site web : www.look.ca

look

L'ALTERNATIVE AU CÂBLE

SATISFACTION GARANTIE OU REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSTALLATION

Pratiquement tous les secteurs de la région de Québec sont couverts par LOOK. Les frais d'installation sont de 139,95 $. Taxes en sus.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II
Président et Éditeur GILBERT LACASSE
Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

La qualité des soins : une imposture

Une trêve était l'unique solution raisonnable. Le véritable objet du conflit entre les infirmières et le gouvernement Bouchard se révèle de plus en plus et une grève illégale si lourde de conséquences était devenue par le fait même très difficile à justifier pour la présidente, Jennie Skene, et ses collègues responsables des négociations, Lina Bonamie et Thérèse Théroux. Un seul des articles normatifs non réglés —le régime des heures de garde— a des incidences possibles sur la qualité des soins.

Tous les autres points passés en revue par LE SOLEIL avec ces trois dirigeantes, jeudi, portent sur des bonifications de la convention collective pour adoucir la vie des infirmières ou éliminer des irritants techniques : période des vacances estivales, du 15 mai au 15 octobre actuellement, qu'elles voudraient concentrer davantage en juillet et août ; assouplissements mineurs à l'intérieur du régime d'assurances ; reconnaissance des acquis professionnels des infirmières techniciennes dans l'attribution de postes de responsabilité réservés aux diplômées universitaires ; comptabilisation des heures de libération syndicale des infirmières à temps partiel pour des fins d'assurance et resserrement de la sécurité d'emploi pour les cas de fermetures de départements (nous manquons d'infirmières dans le réseau !).



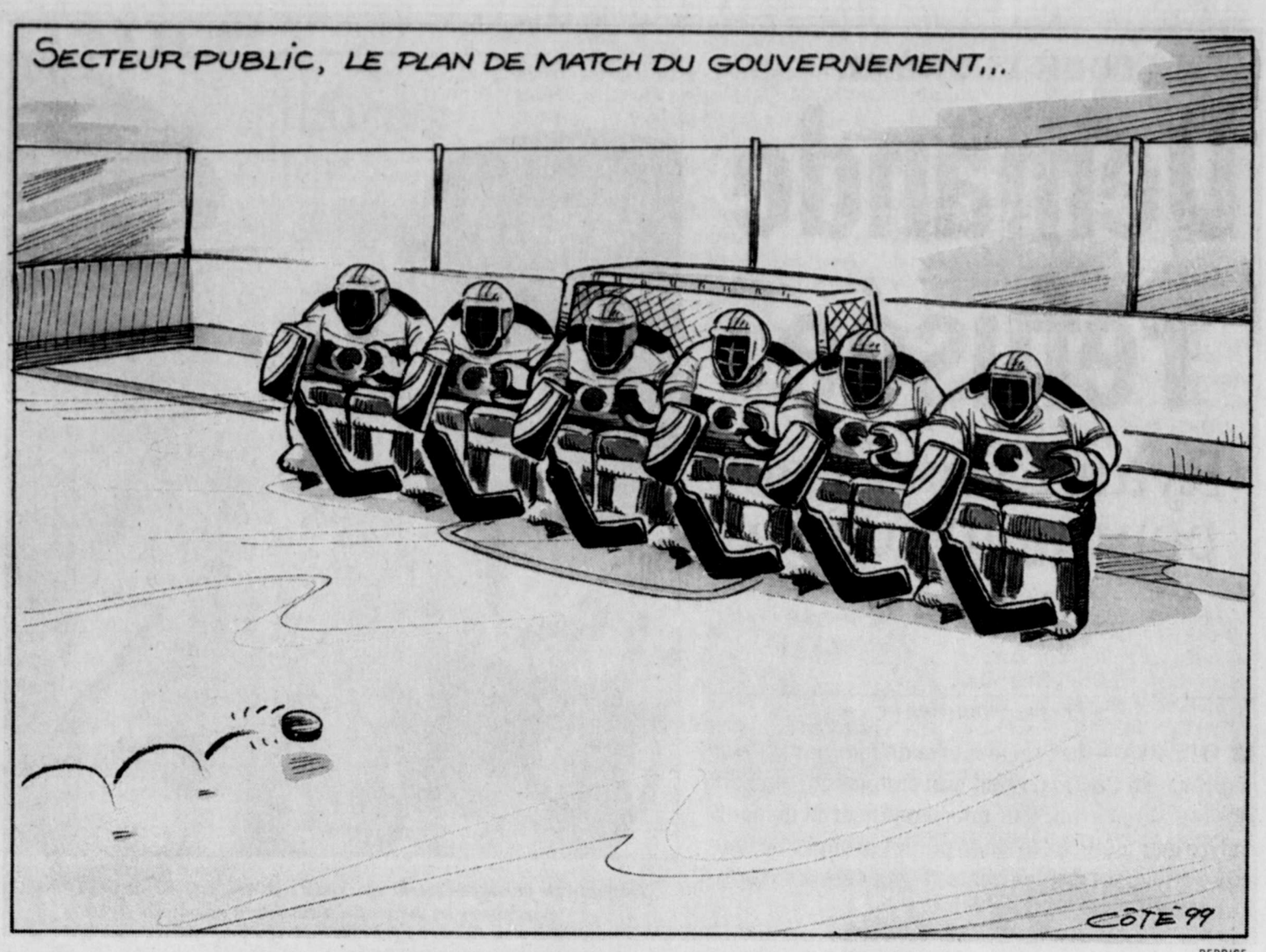
J.-Jacques Samson
JJSamson@lesoleil.com

Le tout peut être réglé, avec un minimum de bonne foi, en quelques heures, quelques jours tout au plus. Les dirigeantes de la FIIQ sont forcées d'admettre d'ailleurs que le lien est bien indirect avec une amélioration des services de santé maintenant que les graves problèmes de la lourdeur de la tâche et de la précarité des emplois ont été réglés par l'addition de 1500 postes. Si les infirmières se sentent plus valorisées, la qualité des soins ne peut être que meilleure, doivent-elles plaider timidement. Les tirades sur une surcharge de travail qui met le système de soins en péril ont versé dans l'imposture depuis le 26 juin dernier. Les infirmières font une grève illégale pour une simple question de sous. Point.

De leur argumentaire sur les clauses salariales, il apparaît clairement que les infirmières bachelières qui sont au bas de l'échelle méritent un réajustement. Elles sont les moins bien payées au Canada (16,47 $ l'heure) pour une formation équivalente alors que le salaire moyen des infirmières québécoises se situe par contre dans la moyenne canadienne. Le gouvernement Bouchard peut certainement trouver une technique, à l'intérieur de sa politique de rémunération —le carré de sable dont parle toujours le premier ministre—pour bonifier le sort de ce groupe en particulier, victime d'une injustice, en attendant les résultats des études de relativité salariale, promises dans la loi 72. Une réduction du nombre d'échelons (douze au Québec contre cinq en Saskatchewan) permettrait aussi, parmi d'autres pistes, de trouver des avenues de règlement. Les infirmières doivent toutefois, pour ce faire, enterrer leur utopie d'un rattrapage « sur le bras » de 10 % pour les 46 500 syndiquées, en plus d'un défoncement immédiat de l'offre de 5 % pour trois ans faite à l'ensemble des employés du secteur public.

Les dirigeantes de la FIIQ cherchaient ces dernières heures la porte de sortie du guêpier dans lequel elles se sont enfermées en déclenchant une grève illégale qui suspendait toute négociation officielle. Elles en ont trouvé une. Une trêve mardi permettra aux négociatrices syndicales de vérifier la bonne volonté de leurs vis-à-vis patronaux et du premier ministre lui-même. L'opinion publique sera d'ailleurs aux aguets et se montrera impitoyable envers ce dernier si les infirmières s'avèrent flouées sur un règlement rapide des broutilles normatives restantes.

Les infirmières, de leur côté, doivent cesser de confondre négociations salariales et défoncement pour toutes, au cours de ce sprint, et avant l'automne, du cadre général d'une hausse de 5 % pour trois ans.



REPRISE

CARREFOUR DES LECTEURS

Ça suffit !

La démocratie repose essentiellement sur trois piliers : 1- L'élection des gouvernements au suffrage universel ; 2- La séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ; 3- L'état de droit.

En ayant recours à l'illégalité, les infirmières remettent en cause rien de moins que la société de droit. Dans les circonstances, nous devons leur retirer notre appui.

Qui veut vivre dans une société où chacun fait sa loi ? Après les infirmières, ce sera les ambulanciers. Yves Imbeault, le président du syndicat, a déjà affirmé qu'en cas de grève, c'est le RETAQ qui allait déterminer le niveau des services essentiels. Belle perspective.

Et après ce sera quoi ? Chaque individu ou groupe qui s'estime lésé ou ayant une cause « légitime » pourra avoir recours à l'illégalité ? Ce régime a un nom : l'anarchie.

Il est temps que les infirmières s'interrogent sur le leadership de Jennie Skene et de leur exécutif syndical. En entraînant la FIIQ dans ce bourbier, M^me^ Skene a démontré son mépris des lois ou son ignorance des règles de base d'une société démocratique. Bref, elle est soit une cinglée, soit une imbécile. Il est temps que quelqu'un la dénonce.

Gaétan Tremblay
Sainte-Foy

Lutte pour des soins de qualité

Les infirmières luttent actuellement pour des soins de santé de qualité.

De plus en plus, en nursing, on parle d'humanisation des soins, mais le contexte actuel, c'est une vraie farce.

Le rôle de l'infirmière ne se borne pas uniquement à changer une couche, donner un comprimé ou une piqûre.

Malheureusement, les coupes draconiennes qui se sont faites depuis les cinq dernières années ont fait en sorte qu'elles ne peuvent que parer aux urgences les plus immédiates.

L'infirmière a de moins en moins le temps de s'arrêter auprès d'un malade pour l'écouter, ce qui parfois serait plus efficace que le comprimé qu'elle lui apporte en courant. En notre âme et conscience, nous croyons que la population a droit à plus d'égards que cela.

Depuis plusieurs années, les soins de santé se sont modernisés et les infirmières, n'ayant pas droit à l'erreur, se doivent d'avoir le temps nécessaire pour bien faire les choses.

Tenir la main d'un mourant et réconforter une famille sont encore pour elles des éléments prioritaires faisant partie de la profession, mais pour y arriver, les Florence qui, aujourd'hui, sont une demi-journée par jour sur le trottoir, écourtent leurs pauses, retardent leurs repas et finissent leur quart de travail 30 minutes après la fin du chiffre et cela sans exiger de temps supplémentaire et aux dépens de leur santé.

Quant aux conditions de travail, parlons-en. Noël, Jour de l'An et Pâques sont travaillés à taux simple. Le salaire d'une infirmière qui débute est inférieur à 16,00 $ l'heure, la prime des soins intensifs, peu importe les responsabilités est de 0,45 $ l'heure. Le soir et la nuit, le personnel est réduit au strict minimum, ajoutant ainsi à la lourdeur de la tâche.

Toutes regrettent d'avoir eu à en arriver à cette solution, mais le respect du malade et la santé future des Québécois les y ont obligées.

Les infirmières aiment toujours leur profession et désirent davantage pour leurs malades.

Suzanne C. Doré, infirmière
Québec

La grève illégale des infirmières bafoue la loi

J'ai beaucoup de sympathie pour les infirmières. Les malades ont besoin de leurs services, de leur dévouement. Et les médecins ont aussi besoin des infirmières pour exercer leur action médicale.

Plusieurs infirmières sont surchargées, d'autres le sont moins et cela par témoignage personnel.

Elles ont le droit de demander un rattrapage salarial et de meilleures conditions de travail. Tous, nous cherchons toujours un mieux-être.

Par contre le gouvernement élu, qui a le pouvoir et le devoir de gouverner, a voté une loi de retour au travail pour les 47 500 infirmières.

Ce gouvernement a-t-il bien fait ou mal fait ? On ne peut pas le juger présentement ; l'histoire le dira.

On peut être pour ce gouvernement ou contre lui. Mais il a voté une loi et cette loi est bafouée par l'ensemble des infirmières et cela avec forces démonstrations publiques, avec l'appui de plusieurs médecins, la menace des pharmaciens, des ambulanciers qui projettent aussi une grève. Et les médias semblent être les porte-parole des grévistes dans ce défi de la loi.

Pour moi, défier une loi quelconque, surtout avec autant de force et par le public en général, il ne peut, en principe, y avoir aucune autre loi qui tienne ! Cela marque un grand changement dans la société québécoise. Même si le parti de l'opposition venait à prendre le pouvoir, on pourra toujours bafouer la loi à moins d'y être obligé militairement.

Et si la population du Québec ne respecte plus la loi, tous les désordres deviennent possibles. Chacun agit selon son plaisir et ses passions. C'est le désordre général, pire que les animaux de la jungle parce qu'on ne se conduit plus par l'intelligence mais par les sentiments enrichis de passions.

Paul-Aimé Turgeon
Pointe-aux-Outardes

L'opposition a fait preuve d'irresponsabilité

Lors de la présentation de la loi spéciale forçant le retour au travail des infirmières et des infirmiers, vous, M. Charest, et l'ensemble de votre formation, avez voté contre, cautionnant ainsi une grève illégale.

Vous avez fait preuve d'irresponsabilité en oubliant que toute grève illégale mène à l'anarchie et tous, y compris les infirmières, doivent le savoir et en payer le prix. Ce comportement inexcusable vous place aujourd'hui sur la voie d'évitement et ne vous donne plus droit au chapitre dans ce conflit. Si j'étais M. Bouchard, je n'accuserais même pas réception à toute correspondance de votre part à ce sujet. Ceci vaut aussi pour Mario Dumont.

André Parent
Québec

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR *vos lettres à l'adresse suivante :*
Carrefour des lecteurs,
Journal LE SOLEIL,
925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

Il y a autre chose à faire dans la vie que de devenir infirmière

Monique Coulombe
Infirmière, Sainte-Foy

Doit-on conseiller à nos enfants de devenir infirmiers, infirmières ? À cela je réponds non, non et non. Faites vous-même votre enquête ! Demandez à une infirmière si elle referait ses études...

Quand j'ai terminé mon cours d'infirmière, il y a 20 ans, une voisine, alors inhalothérapeute, m'avait prévenue des conditions de travail précaires : travail de nuit durant de nombreuses années, un salaire qui n'est pas à la hauteur de nos responsabilités, le fait d'être sur une liste de rappel pendant une longue période... Et je n'ai pas écouté ma voisine très sage de l'époque !

Vingt ans plus tard, je réalise à quel point elle avait raison. Les conditions de travail ne se sont pas améliorées au fil des années, loin de là. Nous sommes toujours sous-payées, avec des tâches qui augmentent sans cesse, mettant en péril notre santé et celle de nos patients. Il y a des journées où on a l'impression d'éteindre des feux... Et le pire là-dedans est toujours la précarité d'emploi, typique aux hôpitaux désireux d'avoir une mobilité de personnel, négligeant ainsi la qualité des soins et la qualité de vie des employés. Quel professionnel accepterait, après dix, vingt ans de service, d'apprendre la veille ou le matin même s'il travaille ou pas ? C'est certain qu'accepter le contrat de travailler à temps plein, de soir ou de nuit règle le problème de la précarité d'emploi... mais à quel prix ? Quelle qualité de vie familiale, sociale et quel risque pour la santé !

Alors, pour ma part, je crois sincèrement que pour le même salaire, mieux vaut devenir chauffeur d'autobus ou même plombier, électricien. La rémunération serait tout aussi intéressante et cela, même durant la fin de semaine et les jours fériés. Les infirmières ne gagnent rien de plus, qu'elles travaillent à Noël, à Pâques ou à tout autre jour de l'année. On gagne à peine quelques « peanuts » de plus la fin de semaine !

De plus, ces gens ont des vacances durant l'été. Malgré plus de 15 ans d'ancienneté accumulés au même endroit, je n'ai toujours pas droit à des vacances d'été (nos enfants ont dix semaines de vacances et pas nous ?). Et que dire d'une infirmière qui recommence ailleurs après plusieurs années et qui se voit promettre des vacances d'été lors de sa retraite ? C'est gai ! Tous les autres employés de l'état trimbalent leur ancienneté en changeant de lieu de travail (pensons à Hydro-Québec), mais pas les infirmières, ni les autres employés d'hôpitaux.

Mieux vaut devenir chauffeur d'autobus ou plombier

Non, vraiment, il y a autre chose à faire dans la vie que devenir une infirmière. C'est dommage malgré tout, car la satisfaction d'être au chevet des patients, le goût de la prévention et de l'enseignement, c'est très valorisant. Mais tant que notre métier ne sera pas considéré à son juste titre et continuera d'être sous-payé, les gens auront une perte d'intérêt envers cette profession et auront le goût de se diriger ailleurs. Et la perspective de faire la grève à nouveau pour faire reconnaître ses droits n'a rien d'enchanteur...

LE QUÉBEC LE CANADA

COUR SUPRÊME

Demande refusée

Ryan Robson ne peut poursuivre sa mère

SUE BAILEY
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le jugement rendu hier par la Cour suprême du Canada, niant aux enfants qui ont subi des blessures avant leur naissance le droit de poursuivre leur mère, a été salué par les groupes de femmes et dénoncé par les militants opposés à l'avortement.



PC

Souffrant de paralysie cérébrale, Ryan Dobson, six ans, ne peut finalement poursuivre sa mère afin d'améliorer sa qualité de vie.

La Cour suprême a statué, dans un jugement partagé de sept juges contre deux, que le petit Ryan Dobson, âgé de six ans, de Moncton, au Nouveau-Brunswick, ne peut intenter de poursuites contre sa mère, Cynthia Dobson, pour les blessures qu'il a subies lors d'un accident d'automobile qui a provoqué sa naissance prématurée.

Mme Dobson, qui était enceinte de 27 semaines, conduisait dans la neige et le vent, le 14 mars 1993, lorsqu'elle perdit le contrôle de sa voiture et frappa un camion d'une demi-tonne. Une césarienne fut pratiquée d'urgence et son fils souffre depuis de paralysie cérébrale.

Le père de Mme Dobson, Gerald Price, a intenté une poursuite contre sa fille au nom de son petit-fils afin d'obtenir une indemnité de la compagnie d'assurance. Cette démarche visait à fournir des soins à Ryan et assurer son avenir, et n'était liée d'aucune façon à une discorde familiale, a précisé Me Ann MacAulay, l'un des procureurs du garçon.

L'avocate ajoute qu'un règlement conclu plus tôt avec une compagnie d'assurances — non identifiée — prévoit une indemnité, mais elle est beaucoup moindre que celle à laquelle Ryan aurait eu droit s'il avait eu gain de cause en Cour suprême.

Le juge Peter Cory, maintenant à la retraite, écrit dans le jugement que le tribunal ne devrait pas imposer à une femme enceinte le devoir d'assurer des soins à son fœtus ou à l'enfant à naître. Ce serait, dit-il, une atteinte démesurée et inacceptable à l'intégrité physique des femmes ainsi qu'à leur droit à la vie privée et à l'autonomie.

LE FŒTUS LIÉ À SA MÈRE

Le jugement de la Cour suprême annule les décisions rendues par des tribunaux du Nouveau-Brunswick, qui avaient estimé que Ryan pouvait intenter une poursuite en tenant compte de deux arguments juridiques :

- les enfants canadiens peuvent intenter des poursuites contre leurs parents ;
- le fœtus, une fois né et vivant, peut poursuivre une tierce personne pour des blessures subies dans le sein maternel. (Ryan aurait pu poursuivre le conducteur si sa mère avait été passagère dans la voiture lors de l'accident).

Le juge Cory rejette l'idée que l'un ou l'autre de ces arguments puisse justifier le fait d'exposer une femme enceinte à d'éventuelles poursuites intentées par son enfant.

Contrairement à une tierce personne, chaque moment vécu par la femme enceinte, éveillée ou endormie [...] est lié au fœtus, écrit-il. Si une mère était tenue responsable de négligence prénatale, le fait de fumer ou de faire du sport, par exemple, pourrait lui être reproché devant les tribunaux, ajoute le magistrat.

La fœtus fait partie intégrante de la femme, il n'est pas une personne avant d'être né

La cour d'appel du Nouveau-Brunswick avait estimé que la cause de Ryan pourrait établir un précédent uniquement dans des cas de négligence liés à des accidents ou à la conduite automobile.

Le juge Cory souligne à plusieurs reprises qu'il appartient aux législateurs, et non aux tribunaux, de modifier la loi de façon à protéger le fœtus.

VICTOIRE

Marilyn Wilson, directrice générale de la Ligue canadienne d'action pour le droit à l'avortement (CARAL), a qualifié le jugement de victoire pour les Canadiennes. « Le foetus fait partie intégrante de la femme et il n'est pas une personne (en vertu de la loi) avant d'être né [...] Nous espérons que cela réglera une fois pour toutes la question des droits du foetus au Canada. »

« Le débat n'est pas réglé du tout », soutient de son côté M- Bill Samon, au nom du Regroupement catholique pour la santé, la justice et la vie. « La Cour suprême, dit-il, n'a fait que renvoyer une patate chaude politique à des législateurs qui n'ont aucune volonté politique de s'en occuper. »

Une famille déçue

MONCTON (PC) — Déception, hier, au sein de la famille de Ryan Dobson, âgé de six ans, qui ne pourra intenter une poursuite contre sa mère dans l'espoir d'obtenir l'argent dont il a besoin pour avoir une meilleure qualité de vie.

Le garçon de Moncton, qui souffre de paralysie cérébrale, est au cœur d'une affaire judiciaire unique qui a pris fin hier lorsque la Cour suprême du Canada a statué qu'il ne pouvait poursuivre sa mère pour des blessures subies dans le sein maternel.

« La famille est très déçue », souligne Me Ann MacAulay, l'un des avocats qui représentaient Ryan et son grand-père Gerald Price. « Ils ont l'impression que Ryan est plus ou moins oublié dans cette décision. »

Le garçon est incapable de parler et doit avoir recours à un ordinateur parlant pour communiquer avec ses proches. Si le jugement lui avait été favorable, sa famille aurait utilisé une partie de l'argent pour lui faire suivre une thérapie intensive afin qu'il arrive à s'exprimer seul un jour.

AUTRE POURSUITE

Une autre poursuite pourrait être intentée à la suite de l'accident, cette fois contre le conducteur du camion, a indiqué Me MacAulay. Cette nouvelle tentative pour obtenir une indemnité d'assurance serait inscrite encore une fois au nom de Ryan Dobson.

BRAS DE FER DANS LA SANTÉ

Les malades font appel à l'humilité des deux parties

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

QUÉBEC — Devant l'ouverture manifestée par les infirmières à reprendre le dialogue avec le gouvernement, hier, le directeur général du Conseil de protection des malades, Paul Brunet, en appelait de l'« humilité » de chacune des parties afin de reconsidérer le recours à un arbitrage exécutoire.

À la différence de ce qui avait précédemment été avancé, Paul Brunet ne parle plus d'un arbitrage total, mais d'un arbitrage strictement normatif.

« Je ne crois pas que de remettre la décision dans les mains d'un tiers soit aussi grave que certains le disent, mais ce n'est pas évident pour les penseurs traditionnels en relation de travail d'admettre que le droit de grève, ça ne fonctionne pas. Il faut trouver autre chose. Il est plutôt paradoxal de penser qu'on est protégé en tout temps par les pompiers et policiers, qui n'ont pas le droit de faire la grève mais qui ont un droit à l'arbitrage, alors que nous ne le sommes pas par celles qui doivent se préoccuper de la santé, les infirmières. »

Le patron aussi est parfois responsable

Se disant heureux de la démarche des infirmières, M. Brunet ne désespère pas de voir bientôt se concrétiser une entente entre les parties.

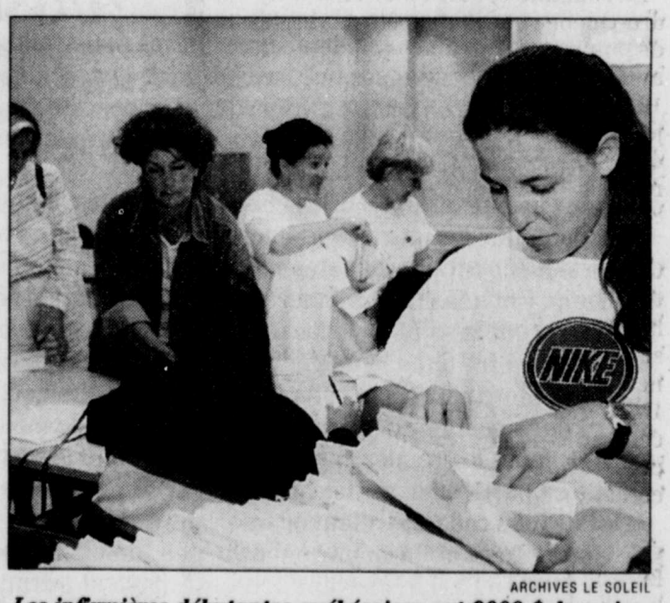
« Toute ouverture, tout événement qui va faire que les gens vont reprendre le dialogue est positif en soi. C'est à cela qu'on s'acharne depuis des jours et des jours. »

Le directeur général du Conseil de protection des malades considérait « malhabile » la façon dont les deux parties ont mené leurs barques jusqu'à maintenant dans ce conflit.

« J'ai rarement vu des fins de négociations s'établir aussi tôt dans aucun conflit de travail. Ce n'est pas un très bel exemple de stratégie de négociation de part et d'autre. »

Paul Brunet souhaite maintenant qu'on agisse avec diligence dans le dossier.

« Se serait aussi intéressant que le gouvernement pense à ouvrir les négociations avec les autres groupes d'employés de l'État, question de ne pas répéter l'erreur commise avec les infirmières. On parle souvent des méchants syndicats, mais les patrons sont aussi parfois responsables. »



ARCHIVES LE SOLEIL

Les infirmières débutantes québécoises ont 9000 $ de moins en poche que leurs collègues de la Colombie-Britannique.

DÉPORTATION

Les enfants d'abord

OTTAWA (PC) — Les intérêts des enfants doivent être sérieusement pris en considération dans les cas de déportation de l'un des parents, conclut la Cour suprême du Canada.

Dans un jugement unanime rendu hier, le plus haut tribunal du pays accorde ainsi à Mavis Baker, une Jamaïcaine dont les quatre enfants sont nés au Canada, une deuxième chance de rester au pays.

Toutefois, le jugement n'accorde pas automatiquement le statut de résidente permanente à Mme Baker, dont le dossier sera réévalué par les responsables de l'immigration.

Le jugement a été accueilli favorablement par les défenseurs des droits des enfants. Les groupes d'aide aux enfants et à l'immigration estiment que des centaines de femmes avec des enfants nés au pays vivent la même situation : peur de l'expulsion ou bataille judiciaire pour contester des avis de déportation.

Les enfants nés au pays reçoivent automatiquement la citoyenneté canadienne, mais il a toujours été laissé à la discrétion des agents de l'immigration de considérer ou non le meilleur intérêt des enfants avant de déporter les parents.

Le jugement rendu hier, écrit par la juge Claire L'Heureux-Dubé, trace des lignes de conduite et explique que les agents doivent considérer l'intérêt des enfants comme « un facteur important, qui doit avoir un poids substantiel ».

DIVORCE DES BEST

Monsieur gagne

Madame recevra un montant inférieur, tranche la Cour suprême

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a rendu hier un jugement qui pourrait établir un précédent dans plusieurs provinces concernant le partage des régimes de retraite au moment du divorce.

Les juges du plus haut tribunal au pays ont donné raison à un mari, Theodore Best, d'Ottawa, contre sa femme, Marlene, qui recevra un montant de beaucoup inférieur à celui que lui avaient attribué les tribunaux de moindre instance.

Les Best, qui s'étaient épousés en 1976 et se sont séparés 12 ans plus tard, n'arrivaient pas à s'entendre sur la façon d'évaluer le partage du régime de retraite.

Selon la méthode au prorata, le régime de retraite prend de la valeur à un rythme régulier au fil des ans. Mais selon la méthode de la valeur ajoutée — celle que préférait Marlene Best —, la valeur du régime de retraite s'accroît d'abord lentement, puis plus rapidement grâce au capital augmenté et à l'intérêt composé.

Theodore Best, enseignant, directeur et commissaire d'école, cotisait à un régime de retraite depuis 1955, 21 ans avant d'épouser Marlene Best. Au moment de la séparation, son régime était évalué à 424 912 $.

La Cour suprême devait déterminer quelle portion du régime de retraite faisait partie du patrimoine familial, compte tenu du fait que Theodore Best avait contribué au régime pendant 33 ans mais n'avait été marié à Marlene Best que pendant 12 ans.

Dans un jugement partagé de huit juges contre un, la Cour suprême se prononce en faveur d'une évaluation au prorata, plus conforme à la Loi de la famille de l'Ontario.

Cela signifie que Marlene Best recevra moins de la moitié du montant de 147 649 $ qui lui avait été accordé par un tribunal de moindre instance.

Le partage au prorata était la solution la plus équitable, commente l'avocat de M. Best, Me Bill Sammon. La valeur ajoutée aurait permis d'accorder à Marlene Best un montant qui aurait été disproportionné par rapport à la période durant laquelle elle a été mariée, précise-t-il.

Le jugement rendu hier signifie que le partage des régimes de retraite en Ontario tiendra désormais compte de la durée du mariage plutôt que de celle du régime.

Le partage au prorata était la meilleure solution

Me Sammon croit que cette décision aura des répercussions importantes sur le droit familial en Ontario. « L'évaluation du régime de retraite est une question très importante en droit familial. C'est généralement l'élément le plus important du patrimoine familial lorsqu'un couple se sépare. »

Le jugement aura aussi des répercussions dans les autres provinces où il n'existe pas de législation précise concernant le partage des régimes de retraite. Au Québec, le jugement s'applique à ceux qui ont demandé une dérogation à la Loi sur le patrimoine familial.

La Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, le Québec et le Nouveau-Brunswick ont leurs propres lois pour le partage du patrimoine — et donc des régimes de retraite, souligne Wayne Woods, de l'Institut canadien des actuaires.

ÉCHELLE SALARIALE

Les débutantes sont perdantes

MONTRÉAL (PC) — Les infirmières québécoises qui débutent dans le métier sont les moins payées au Canada.

Au bas de l'échelle, le salaire annuel d'une infirmière québécoise était, en janvier dernier, de 1385 $ inférieur à celui de sa collègue de Nouvelle-Écosse, et de 8935 $ inférieur à celui d'une infirmière débutante en Colombie-Britannique.

Les infirmières québécoises qui atteignent le sommet de l'échelle salariale, avec 44 000 $ par an, se classaient au quatrième rang, devant entre autres Terre-Neuve, le Manitoba et la Saskatchewan, mais derrière l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les deux régions les plus lointaines, arrivent loin devant les autres provinces quant aux salaires versés, à tous les échelons.

Depuis cette plus récente compilation pancanadienne, effectuée par l'Association canadienne des infirmières en début d'année, les syndicats de certaines provinces ont fait des gains. Les syndicats d'infirmières de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse ont toutes obtenu des augmentations qui varient entre 3 et 5 % par année. Les infirmières de Terre-Neuve ont, elles aussi, obtenu une petite augmentation.

AUGMENTATIONS

Le syndicat des infirmières de la Saskatchewan avait, comme au Québec, défié une loi spéciale imposant le retour au travail. Il vient de se voir ordonner cette semaine, par un tribunal de la province, de verser 120 000 $ à des organismes de charité, en lieu et place des amendes de 1 million $ dont il était passible.

Les infirmières de la Saskatchewan sont retournées au travail le 18 avril dernier, après être arrivées à négocier une entente de principe avec leur gouvernement. L'entente comprend entre autres une augmentation salariale de 13,7 % répartie sur trois ans.

LE QUÉBEC LE CANADA

Lloyd Axworthy poursuivi devant la justice

Deux employés du ministère des Affaires étrangères l'accusent de gaspiller l'argent des contribuables

■ OTTAWA (AFP) — Deux employés du ministère canadien des Affaires étrangères ont porté plainte en justice contre le ministre Lloyd Axworthy et plusieurs hauts responsables qu'ils accusent de gaspiller l'argent des contribuables, et réclament 33 millions$ de dommages-intérêts, a rapporté hier la station de radio CBC.

Selon la chaîne nationale, Joannah Gualtiere et John Guenette, qui travaillent tout deux au service de la gestion des biens appartenant au ministère, soutiennent que leur service croule sous les dépenses « abusives » des ambassadeurs et des hauts-fonctionnaires en poste à l'étranger.

Parmi ces « abus », Mme Gualtiere dénonce ainsi « les services de sécurité, des chambres d'hôtel grandioses et un style de vie luxueux aux frais du contribuable canadien ».

Les deux employés affirment que leurs plaintes ont été ignorées par le ministère et leur ont causé des ennuis au point de les rendre malades. « Soit c'était en ne me donnant pas de travail, soit c'était en m'écartant des réunions », explique Mme Gualtiere, qui comme son collègue est actuellement en congé maladie.

De son côté, le ministère des Affaires étrangères souligne dans sa déposition que le service de gestion réalise des études de faisabilité avant de prendre la moindre décision financière.

« Ces accusations sont sans raison ni fondement et nous nous attendons à pouvoir le démontrer », a déclaré à CBC l'avocate du gouvernement, Linda Wall.

L'affaire devrait arriver devant le tribunal l'année prochaine.



ARCHIVES LE SOLEIL

Lloyd Axworthy

Les ambulanciers reprennent le dialogue

MONTRÉAL (PC) — Les techniciens-ambulanciers ont repris hier le dialogue avec Québec et, du coup, mis fin à leurs moyens de pression. La nouvelle a réjoui la ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Pauline Marois.

« Je suis convaincue qu'une négociation se déroulant dans un contexte plus serein a de meilleures chances de porter fruit », a indiqué par voie de communiqué la ministre Marois.

« Je suis persuadée que la bonne volonté manifestée aujourd'hui par le syndicat est un pas important dans la démarche visant à permettre à ce groupe d'employés du réseau de la santé d'obtenir de bonnes conditions de travail et d'assurer ainsi à la population un service sécuritaire et de qualité », a-t-elle ajouté.

Les ambulanciers ont annoncé leur intention de cesser d'échanger des véhicules ambulanciers d'une région à l'autre.

Ils ont d'ailleurs entrepris hier le rapatriement des ambulances dans leurs régions d'origine.

Dans les heures qui ont précédé le retour à la table de négociation, lundi dernier, les ambulanciers avaient également posé un geste de négociation de bonne foi en acceptant de remplir tous les formulaires, dont ceux pour la facturation.

Fort d'un mandat de grève générale, les syndicats d'ambulanciers avaient lancé un pressant appel à la reprise des négociations, le vendredi 2 juillet.

Les ambulanciers revendiquent l'amélioration des horaires de travail, la bonification de la retraite, ainsi que des primes.

Les conventions collectives sont échues depuis juin 1998.

5 jours pour 5$
LE SOLEIL
Annonces classées
686-3311
Pour des articles de 100$ et moins. Pour un temps limité

Tracker 99
258$/mois*

Comptant	Mensualité*
0$	318$
1161$	288$
2161$	258$

* Location 36 mois, 60 000 km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.
2145, Jean-Talon Sud
Québec, 688-1212
MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.
1438811

Les tempêtes coûteront 15M$ à Hydro-Québec

MONTRÉAL (PC) — L'orage violent qui s'est abattu dans la nuit de dimanche à lundi et les autres tempêtes qui ont suivi cette semaine devraient coûter 15 millions$ à Hydro-Québec.

C'est ce qu'a déclaré hier le directeur général adjoint de la société d'État, Yves Filion, lors d'une entrevue téléphonique avec la Presse canadienne.

« Ce n'était pas prévu dans notre budget, a-t-il commenté, en faisant le bilan d'une semaine de tempêtes et de pannes. Il va falloir redoubler d'ardeur pour respecter nos objectifs financiers. »

La semaine coûtera plus cher à Hydro-Québec que la tempête de verglas de janvier 1997 dans Lanaudière, qui avait occasionné des déboursés de 12 millions$. Évidemment, c'est toujours le grand verglas de janvier 1998 qui conserve la palme en fait de dommages, avec des coûts d'environ 800 millions$.

Près de 600 000 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés de courant cette semaine, soit à la suite de l'orage de la nuit de dimanche à lundi, soit à la suite des autres tempêtes de la semaine. M. Filion estime que seulement 1500 clients seront toujours privés de courant ce matin, ce qui signifie que près de 600 000 clients auront été raccordés en cinq jours.

« Nous étions dans une situation de grève, mais nous sommes très satisfaits de la façon dont nos employés et les syndicats ont réagi durant cette panne, a déclaré le directeur général adjoint. On ne peut pas dire que la grève a ralenti les activités. »

Dans un communiqué émis hier, le Syndicat des employés de métiers d'Hydro-Québec a quand même accusé Hydro-Québec d'avoir promis des rétablissements qui ne pouvaient être effectués.

M. Filion a rappelé qu'en prévoyant, lundi, le raccordement de la plupart des abonnés affectés avant jeudi soir, Hydro-Québec ne tenait pas compte d'autres tempêtes. Or, au cours de la semaine, il y a eu d'autres orages, d'autres vents violents, et même une tornade. C'est donc vendredi soir, avec un jour de retard, que le raccordement de la plupart des abonnés affectés aura eu lieu.

M. Filion a déclaré que la société avait quand même l'intention d'améliorer son processus d'évaluation du délai de rétablissement.

EFFECTIF

Le Syndicat des employés de métier a également reproché à Hydro-Québec de ne pas avoir rappelé tout l'effectif disponible dans la nuit de dimanche à lundi.

M. Filion a répliqué que la société d'État avait fait appel à toutes les équipes des régions concernées, mais avait décidé d'attendre au matin avant de faire appel aux équipes des autres régions.

« Il fallait voir ce qui se passait dans ces régions », a-t-il déclaré. Dès lundi midi, Hydro-Québec a décidé de faire venir des équipes du Bas-Saint-Laurent, de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle a également fait appel à des entrepreneurs privés.

Le directeur général adjoint ne croit pas que les pannes de cette semaine affectent la confiance des Québécois dans la fiabilité de leur réseau électrique.

PLUS GRANDE VENTE DE L'ANNÉE EN DÉCORATION
"DÉCOBLITZ"
LA VENTE SE TERMINE AUJOURD'HUI 17h00
À GAGNER 5000$* D'ARTICLES POUR ENJOLIVER VOTRE MAISON
*AVEC TOUT ACHAT VOIR DÉTAILS EN MAGASIN
TI-FRÈRE
L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION
PLUS DE 100,000 V.C. DE TAPIS, PRÉLARTS ET CARPETTES EN STOCK
COUVRE-PLANCHERS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE • CORONET • QUEEN • MANNINGTON
SOUS-TAPIS ET INSTALLATION GRATUITS
TAPIS* RÉSIDENTIEL «TWIST», 100% NYLON, ANTI-TACHES ET ANTI-STATIQUE. CHOIX DE 24 COULEURS SEULEMENT 19,99$ V.C.
TAPIS* COMMERCIAL TRÈS GRAND CHOIX. PLUS DE 20,000 V.C. EN STOCK. UNI ET À MOTIFS À PARTIR DE 4,99$ V.C.
CARPETTES* BELLE SÉLECTION DE MOTIFS, STYLES ET COULEURS EN STOCK NOTRE SUPER SPÉCIAL «AMAZONE», GRANDEUR DISPONIBLE 8' X 11' COMPAREZ À 399$ SEULEMENT 299$ TI-FRÈRE PAIE LES TAXES**
PRÉLARTS* SUPER LIQUIDATION DE PRÉLARTS DE QUALITÉ DE TOUS LES STYLES Rég. de 12,99$ v.c. à 35,99$ v.c. POUR UN SEUL PRIX 9,99$ V.C.
CÉRAMIQUE* Rég. 4,09$ P.C. RÉDUIT DE 50%
BOIS FLOTTANT* Rég. 3,49$ P.C. RÉDUIT À 2,99$ P.C. GARANTIE 20 ANS
STORES VERTICAUX ET HORIZONTAUX À FAIRE RÊVER
HUNTER DOUGLAS • LEVOLOR • ALTEX ET BIEN PLUS...
HUNTER DOUGLAS ÉPARGNEZ JUSQU'À 60%
PERSIENNES* LE PLUS GROS VENDEUR DE PERSIENNES À QUÉBEC! QUALITÉ ET CHOIX DE COULEURS SANS PAREIL. ACHETEZ MAINTENANT DURANT LA VENTE «DÉCOBLITZ» ET OBTENEZ 25% DE RABAIS
TOILES SOLAIRES* GRAND CHOIX DE COULEURS ET DE TRANSPARENCE DURANT LA VENTE «DÉCOBLITZ» ET OBTENEZ 40% DE RABAIS
STORES* NON RÉCLAMÉS MEILLEURES MARQUES RENOMMÉES: HUNTER DOUGLAS, LEVELOR, SOL-R... Rég. de 45$ à 499$ UN SEUL PRIX 25$ ch.
STORES* DE BOIS QUALITÉ SUPÉRIEURE ET TEINTES VARIÉES OBTENEZ 50% DE RABAIS PENDANT LE «DÉCOBLITZ»
STORES* VERTICAUX CHOIX ÉNORME DE MOTIFS ET COULEURS EN STOCK. FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ ÉPARGNEZ MAINTENANT JUSQU'À 70%
LITERIE ET ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN
WAMSUTTA • SHEFTEX • PARO ET PLUS...
ENSEMBLES DE DOUILLETTES* PLUS DE 2,000 EN STOCK! GRAND CHOIX DE COULEURS ET MOTIFS. DISPONIBLES SIMPLE, DOUBLE ET REINE ÉPARGNEZ DE 10% À 50%
TISSUS* BELLE SÉLECTION DE MOTIFS ET COULEURS EN STOCK TI-FRÈRE PAIE LES TAXES**
ENSEMBLES DE DRAPS* MODÈLES ET COULEURS À FAIRE RÊVER! ÉPARGNEZ MAINTENANT 50%
SUR TOUS LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN EN STOCK, TI-FRÈRE PAIE LES TAXES DURANT LE «DÉCOBLITZ»**
PAPIER-PEINT ET PEINTURE PEINTURE TI-FRÈRE. SEMI-LUSTRÉE, MAT, COUCHE DE FOND. FAITES VITE! QUANTITÉ LIMITÉE rég. de 14,99$ à 17,99$ ÉPARGNEZ 25%
DURANT LE «DÉCOBLITZ» 2 pour 1 ACHETEZ UN ROULEAU DE PAPIER-PEINT OBTENEZ EN UN GRATUIT
6,000 ROULEAUX* ET BORDURES* EN STOCK. COULEURS ET MOTIFS DERNIER-CRI. JUSQU'À 40% SUR COMMANDES EN CATALOGUES
215, BOUL. HAMEL, VANIER 681•6023
HEURES D'OUVERTURES: LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9H00 À 18H00. JEUDI ET VENDREDI: 9h00 à 21h00. SAMEDI: 9H00 À 17H00. DIMANCHE: 12H00 À 17H00.
** Nous vous donnerons un rabais équivalant à la TPS et à la TVQ
ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ EN L'AN 2000 / DÉTAILS EN MAGASIN
* MARCHANDISES SÉLECTIONNÉES

SOMMET DU QUÉBEC ET DE LA JEUNESSE

Un outil pour changer le monde, selon Legault

QUÉBEC (PC) — Lorsqu'il est entré en politique, le ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, François Legault, a candidement affirmé qu'il avait quitté le milieu des affaires pour une nouvelle carrière publique dans le but de changer le monde.

Hier, au cours d'une entrevue, il a présenté le programme des activités du Sommet du Québec et de la jeunesse qui doit se tenir en février 2000, comme un excellent véhicule pour réaliser ce rêve de changement au bénéfice des jeunes.

« Moi je dis ce que je pense et je crois sérieusement qu'on peut changer le monde. Ce sommet, c'est une belle opportunité d'agir sur le monde et sur l'avenir qui ne se présentera pas souvent. J'ai de très grandes attentes avec cet événement et je ne veux absolument pas qu'il débouche sur un simple spectacle qui ne produira rien de concret », a précisé le ministre.

Pour lui, les travaux de ce sommet ne doivent pas seulement produire des centaines de recommandations ou de mesures qui se retrouveront sur des tablettes parce qu'elles sont irréalisables à court ou à moyen terme.

« Je ne veux pas me retrouver avec 150 mesures, a-t-il dit. Je n'en veux que quelques-unes, un maximum de dix qui vont toucher tout le monde, autant les jeunes que le gouvernement, les entreprises et les organisations sociales, et qui seront porteuses de résultats tangibles et mobilisateurs. Je veux que ce Sommet débouche sur de grandes mesures concrètes, c'est clair. »

M. Legault a expliqué qu'il a élaboré le modèle de ce Sommet de l'an 2000 en étroite collaboration avec le premier ministre Lucien Bouchard. Il offrira quatre grands chantiers qui toucheront respectivement aux défis de l'emploi, du savoir et de la formation, à la promotion d'une société équitable et, finalement une plus grande ouverture sur le monde.

Le chantier « Relever les défis de l'emploi » sera coprésidé par le président du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ), Raymond Bachand, et Marc Boutet, un jeune homme d'affaires et directeur général de De Marque inc.

Le chantier « Parfaire le savoir et la formation » sera coprésidé par la rectrice de l'Université du Québec à Montréal, Paule Leduc, et par Hélène Gagnon, avocate chez Martineau Walker.

Pour coprésider le chantier « Promouvoir une société équitable », le ministre a choisi l'ex-président de la CSN Gérald Larose et lui a adjoint Marie-Claude Sarrazin, secrétaire du Comité des jeunes de la Fédération des femmes du Québec.

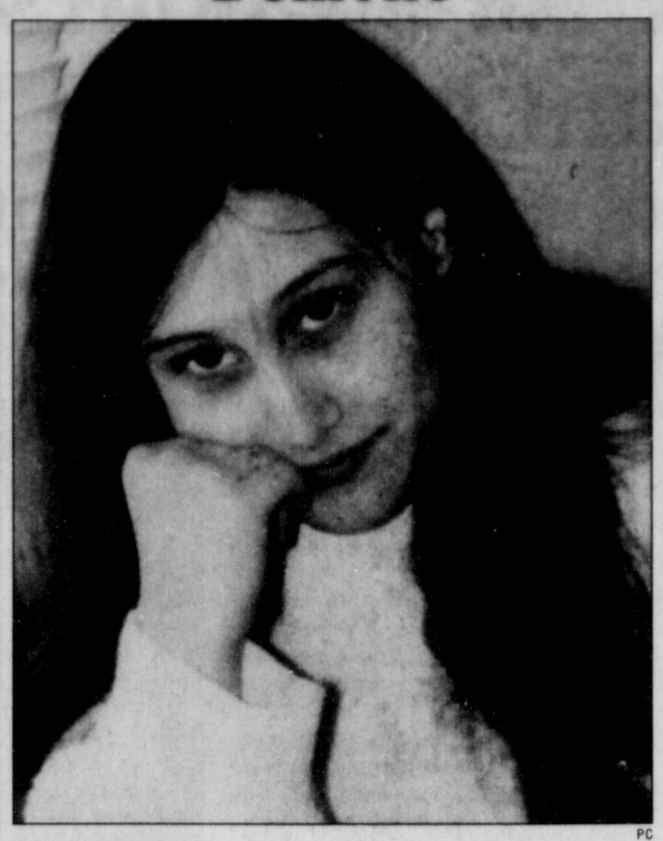
Le quatrième et dernier chantier, « Élargir notre ouverture sur le monde », sera coprésidé par le directeur des Internationaux de Tennis du Canada, Richard Legendre, et par Maryse Legagneur, lauréate de la Course destination Monde 1998-1999, réalisatrice et journaliste.

Tous ces gens ont été mis au travail immédiatement par le ministre qui souhaite la tenue d'ateliers dans les régions d'ici à l'automne, d'où sortiront des rapports qui seront remis aux responsables des quatre grands chantiers du Sommet.

« Il faut que la préparation du grand Sommet de février débute en novembre et décembre », a précisé M. Legault. Il a parlé hier des moyens à prendre pour « embarquer les jeunes, ne pas les décevoir et faire partager les objectifs et leurs rêves par l'ensemble de la population ».

« D'ici la tenue de l'événement, a-t-il expliqué, il faut que le gouvernement se mette à l'oeuvre pour faire avancer le débat, pour faire circuler des idées, susciter l'enthousiasme en offrant plus de place aux jeunes dans notre société. »

Démone



PC

Cette mère de deux jeunes enfants pourrait devenir la seule femme au Canada portant l'étiquette de criminelle dangereuse et a être jetée en prison pour une période indéterminée. Dianne Henricks, 20 ans, a été reconnue coupable de huit chefs d'accusation pour avoir drogué et abusé d'enfants de trois à 17 ans et de les avoir utilisé pour l'enregistrement de films pornographiques. Son conjoint, James Bennett, 38 ans, a déjà plaidé coupable à 11 chefs d'accusations et est reconnu criminel dangereux. Le couple est originaire d'une petite ville située à 40 km à l'est de Prince Georges en Colombie-Britannique. (PC)

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Le Québec mal servi par Ottawa

QUÉBEC (PC) — Le Conseil de la science et de la technologie estime dans son dernier rapport que le gouvernement fédéral ne supporte pas équitablement la recherche au Québec, même si sa contribution est nettement supérieure à celle de l'État québécois.

Dans leur Avis sur la science et la technologie dans l'administration gouvernementale remis au ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Jean Rochon, et rendu public hier, les membres du Conseil constatent que « les efforts et la gestion des activités scientifiques et techniques des ministères québécois sont pour le moins inégaux et souffrent de lacunes importantes ».

« Rares sont les ministères, précise le document, qui indiquent leurs priorités et leurs réalisations » dans les Plans ministériels qu'ils doivent fournir à l'État. « Dans l'appareil québécois, affirme-t-on, la science et la technologie restent sans véritable cadre de planification et de gestion. En l'absence d'objectifs clairs, l'évaluation des résultats s'en trouve également déficiente, lorsqu'elle existe, ce qui est rarement le cas. »

Si le Québec produit peu par rapport au reste du Canada et aux autres pays industrialisés dans le développement de la science et de la recherche, le fédéral en est en partie coupable, signalent les auteurs.

En 1996, précisent-t-ils, la recherche gouvernementale fédérale et provinciale se chiffrait au Québec à 315 millions $. La part d'Ottawa était de 244 millions $ et celle du Québec de 71 millions $. En Ontario, pour la même année, Ottawa fournissait 1,1 milliard $ et l'Ontario 91 millions $ pour un total d'un peu moins de 1,2 milliard $ en recherche gouvernementale.

Dans le reste du Canada, Ottawa a investi 1,7 milliard $ et les provinces 266 millions $.

Par 1000 habitants et en dollars américains, les deux niveaux de gouvernement investissent 35 $ au Québec, 86 $ en Ontario et 56 $ dans le reste du pays. Aux États-Unis, l'investissement atteint 65 $.

Mais, le Québec n'est pas exempt de critiques. « Malgré trois décennies d'intervention dans les ministères, précise l'étude, le gouvernement du Québec souffre encore de lacunes importantes au chapitre de la gestion d'ensemble de ce domaine. »

Pour l'instant, le Conseil place sa confiance dans la création du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie que le premier ministre Lucien Bouchard a confié au Dr Jean Rochon.

COUR SUPRÊME

Nomination antidémocratique

QUÉBEC (PC) — Un rapport rédigé par Jacob Ziegel, professeur de la faculté de droit de l'Université de Toronto, estime que le processus de nomination des juges de la Cour suprême est antidémocratique et irrespectueux de la Charte des droits et libertés.

« La méthode de nomination des juges à la Cour suprême du Canada est tout simplement incompatible avec notre constitution moderne, avec une véritable démocratie et une des chartes des droits les plus généreuses du monde occidental », a affirmé l'auteur dans un ouvrage rendu public, hier, par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP).

Après ce verdict, Me Ziegel poursuit en enjoignant le gouvernement fédéral, les provinces, la communauté juridique et les citoyens à relancer une démarche pour encourager des changements dans ce processus consistant à laisser le premier ministre procéder au choix des juges de la Cour suprême.

« Ce pouvoir inexplicable, précise le professeur, anachronique avant l'adoption de la Charte des droits et libertés en 1982, a mené à de nombreux abus. Aux yeux des nombreux observateurs, il est devenu complètement inacceptable depuis la Charte, d'autant plus que la Cour suprême est devenue le tribunal le plus puissant du monde occidental et que ses décisions affectent directement l'existence des Canadiens. »

« Si des aspirants au poste de premier ministre du Canada doivent subir un processus d'examen public minutieux, pourquoi se contenter de moins dans le cas d'un candidat à la Cour suprême qui demeurera à son poste longtemps après que le premier ministre aura disparu de la scène publique ? » demande Me Ziegel.

Cette réflexion est, selon l'auteur, devenue urgente parce que l'État éprouve de moins en moins de gêne à se tourner vers la Cour suprême lorsqu'il est confronté à des décisions difficiles ou impopulaires. Créer un comité de sélection indépendant serait la solution.

Vente surprise TERCEL

Toute une berline,
pour un tout tout tout tout tout tout
petit petit petit petit petit
prix.

•Rétroviseurs jumelés à télécommande
•Radiocassette AM/FM stéréo
•5 vitesses à surmultipliée
•Essuie-glaces à balayage intermittent
•Banquette rabattable (60/40)
•Direction assistée
•Enjoliveurs de roue complets
•Moulures protectrices latérales
•Appuis-tête réglables
•Télécommande d'ouverture du coffre



TERCEL berline
199 $ par mois / location 48 mois[1]
0 $ comptant
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

MENSUALITÉS	COMPTANT[2]
165 $	1 500 $
182 $	750 $
199 $	0 $

OU

Financement à l'achat
2,8 %* jusqu'à 48 mois

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les jeux olympiques spéciaux.

TOYOTA

www.toyota.ca

CRÉDIT TOYOTA LOCATION ET FINANCEMENT

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. **sur approbation de crédit par Crédit Toyota.** Immatriculation, assurances et taxes en sus. [1]Offre valable sur les modèles Tercel BC53LM-BA neufs en inventaire, loués et livrés au plus tard le 31 juillet 1999. Premier versement de 228,90 $ et dépôt de garantie de 250 $ exigibles au moment de la livraison. **Franchise de 96 000 km;** frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. [2]Taxes en sus ou échange équivalent. *Offre de financement à l'achat de 2,8 % valable sur tous les modèles Tercel 1999. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

1438579

PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

Dans l'ombre

OTTAWA (PC) — L'Assemblée parlementaire de la Francophonie œuvre dans l'ombre mais elle fait des progrès, souligne son secrétaire général, le sénateur français, Jacques Legendre.

La réunion de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie n'a pas eu beaucoup de retentissement dans les médias de la capitale fédérale. Or, comme le précise M. Legendre, c'est la visibilité de l'organisation de la Francophonie qui est en jeu.

«Le problème, ce n'est pas la visibilité de l'Assemblée parlementaire, c'est la visibilité et la crédibilité de la Francophonie toute entière», a avancé le sénateur lors d'une conférence de presse bilan.

«Nous sommes peut-être un petit peu dans l'ombre, a-t-il avoué. On cherche à se faire connaître. On n'a pas de moyens très importants financièrement, il ne faut pas se le cacher non plus mais notons qu'il y a un progrès.»

Le président de la section canadienne et vice-président international de l'APF, le député libéral Bernard Patry a rappelé pour sa part que les parlementaires francophones avaient des résolutions concrètes à se mettre sous la dent depuis que l'APF s'était dotée d'une mission plus politique. À preuve, a-t-il souligné, cette résolution proposant la mise sur pied d'un «observatoire» sur les droits des enfants adoptée à l'unanimité par les députés et sénateurs francophones.

«Pour nous, ce qui est important, ce n'est pas vraiment la visibilité locale qui compte, c'est la visibilité qu'on peut avoir auprès de nos chefs d'état.»

L'Assemblée des parlementaires organise également des missions d'observation pour veiller au bon déroulement des élections et des séances d'information sur le fonctionnement de la démocratie dans les démocraties naissantes.

Une Québécoise dans l'espace... sur terre !

■ OTTAWA (PC) — Une Québécoise de 31 ans participera à un exercice de simulation spatiale en Russie l'hiver prochain.

Le 3 décembre, Judith Lapierre et trois collègues masculins entreront dans une réplique de la station orbitale Mir pour n'en ressortir que 110 jours plus tard.

«C'est extraordinaire ce que je vis, raconte Mme Lapierre. Car le but de cette expérience est d'étudier le comportement de personnes, de différentes nationalités, dans un endroit clos qui reproduit le plus possible la même ambiance qu'une station spatiale, durant une longue période de temps.»

En tout, trois équipes participeront à ce projet mis de l'avant par le Moscow Institute of Biomedical Problems de concert avec diverses agences spatiales. Une première équipe de Russes a entrepris le 2 juillet une retraite de 240 jours.

Les résultats de cette expérience seront fort utiles pour les astronautes qui habiteront la station spatiale internationale, présentement en construction.

Mais qu'est-ce qui peut bien motiver une jeune femme intelligente à se cloîtrer dans une cabine de 200 mètres cubes, avec un Japonais, un Russe et un Américain pendant plus de trois mois, sans aucun contact avec le monde extérieur si ce n'est la télé et Internet?



LE DROIT, ÉTIENNE MORIN

Judith Lapierre passera 110 jours dans une réplique de la station spatiale Mir.

«C'est un domaine que j'aime particulièrement, souligne la jeune femme, qui détient un doctorat en santé publique. Après avoir étudié les aspects psychosociaux dans un environnement clos, je vais avoir l'occasion de vivre une expérience d'isolement.»

Détentrice d'un diplôme d'infirmière, Judith Lapierre a toujours été attirée par l'exploration spatiale. Boursière de l'Université internationale de l'espace, elle étudie 10 semaines à Stockholm, puis un an à Strasbourg. En Antarctique française, elle approfondit l'étude de l'adaptation des humains aux températures extrêmes et dans un milieu confiné.

Enfin, lors d'un stage à Moscou, elle se porte volontaire pour le projet de simulation spatiale. Après une batterie de tests physiques et psychologiques, elle a été choisie parmi des centaines de candidats. Outre ses compétences scientifiques, elle parle couramment l'anglais et l'espagnol, se débrouille en italien et connaît quelques rudiments de russe.

Pour tout bagage — elle n'a droit qu'à une valise — Judith Lapierre emportera des vêtements, une dizaine de livres et autant de disques compacts. Les repas seront frugaux, elle et ses coéquipiers devront se contenter de conserves.

Mme Lapierre s'attend à des journées occupées, ponctuées de tests (endurance physique sur vélo stationnaire entre autres). Au total, les quatre cobayes seront l'objet d'une soixantaine d'études.

Les contacts avec l'extérieur ne seront pas entièrement coupés. Après 21 h, les participants pourront regarder la télé, faire une heure d'Internet. Ils auront aussi droit à 20 minutes par semaines pour téléphoner à leurs proches.

L'affaire Airbus à l'allemande

Un ancien fonctionnaire du ministère allemand de la Défense a été accusé par les autorités de ce pays d'avoir accepté des pots-de-vin de la part d'une des personnes impliquées dans l'«affaire Airbus» au Canada, écrit le quotidien montréalais *The Gazette*. Selon le quotidien, des requérants allemands soutiennent que l'homme d'affaires germano-canadien Karlheinz Schreiber versait des pots-de-vin à deux directeurs du fabricant de chars d'assaut Thyssen Industrie AG, en plus de faire des paiements illicites à un ancien fonctionnaire du ministère allemand de la Défense. Dans un communiqué émis de sa résidence, en Suisse, M. Schreiber a nié les accusations. (PC)

À l'aube d'un nouveau siècle,
une étoile est née...
La MAXIMA 2000
Toujours plus loin avec la famille Paquet Nissan!
Moteur 222 chevaux
SENTRA à partir de 199$ par mois
PATHFINDER à partir de 399$ par mois
ALTIMA à partir de 289$ par mois
*Photos à titre indicatif
Location 48 mois pour la Sentra XE C4LG59, 799$ comptant, location 48 mois pour l'Altima GXE T4RG79, 1799$ comptant, location 36 mois pour le Pathfinder XE 99,5 5CAG9, 2999$ comptant. Taxes et immatriculation en sus. Premier et dernier versement requis à la livraison. Limite de 18 000 km/année de contrat. Kilométrage excédentaire 15¢ pour la Maxima, 10¢ pour les autres. Sujet à l'approbation du crédit. Renseignez-vous sur place.
TOUJOURS PLUS LOIN.
PAQUET NISSAN
3580, boul. de la Rive-Sud, Saint-David, 838-3838
1432582

CLUB TISSUS
GARDERIE GRATUITE
ENTREPÔT DE GROS OUVERT AU PUBLIC
GAGNANT Dominique-Rollin
GRAND SOLDE
D'AVANT DÉMÉNAGEMENT
JUSQU'AU 24 JUILLET 1999
NON-MEMBRES
Obtenez le prix Club tissus sur tout en magasin*
DITES-LE À VOS AMIS...
MEMBRES
Obtenez 20% de rabais du prix Club sur tout en magasin*
* Marchandises en magasin seulement à l'exception des commandes spéciales à la coupe, les patrons et le papier peint.
CLUB TISSUS À STE-FOY
3240, rue Watt
Sainte-Foy
652-0106
Fermé le dimanche à compter du 20 juin
NOUVELLE ADRESSE à compter du 29 juillet
1100, BOUVIER QUÉBEC
3 AUTRES SUCCURSALES
LAVAL ST-HUBERT SHERBROOKE
1434895

Vente sur la Promenade
Du mardi 6 juillet au dimanche 25 juillet
Laissez-vous séduire par les
méga-soldes
et faites-vous plaisir!
PLACE de la CITÉ
150 BOUTIQUES, SERVICES ET HALLES D'ALIMENTATION
50 BOUTIQUES EXCLUSIVES
1436596

MÉGA GRILLE de mots croisés LE SOLEIL

par Denyse Bélisle

La solution de la mégagrille sera donnée le mercredi suivant sa parution.

JEU N° 96

HORIZONTALEMENT

1 - Douces, mais fermes
2 - Baryum - Un rassemblement argentin - Deux mâchoires - Marque l'intensité - Note - Réfuter - Propose un régime
3 - V.d'Italie - Actinium - Un peu de boniment - Il danse - Dieu - Subir des modifications - Traverse la Nubie
4 - Écrivain français et son double littéraire - Titre d'un roman du précédent - Déchiffrée
5 - On lui doit " Le juif errant " - Gloussé - D'un auxiliaire - Colères - Gadolinium - Prière - Abrév. religieuse
6 - Naturelle - Il soigne - Irlandais - Un doute - Copain - Réservé à l'amateur
7 - Démonstratif - Sans taches - Des peines - Vieille épée - Pron. indéfini - Ria - Important pour le commerçant
8 - Lettre - Affl. de l'Oubangui - Argile - Jeu - Pareil - Centurion - Extrémité
9 - Issu - N'est plus - Monnaie - Passereau - Suffixe - Classification d'éléments concernant une science - Conjonction
10 - Fait beaucoup de bruit - Peu élevé - Affaiblie - Allemande - Sur l'Orne - Conjonction - Absorbé
11 - Société belge - Flair - V. de Belgique - Très alcoolisé - Émis avec force - Sur une scène - Riv. de France
12 - L'Algérie en fait partie - Céréale - Elles ne peuvent pas dire qu'elles ne savent pas - Crée une intimité - Solution - Voy. jumelles
13 - Note - Présente des colonnes - Peuple du Ghana - Examiner attentivement
14 - Riv. de Russie - Chrome - Négation - Astate - Peut faire rougir - Monnaies - Grecque
15 - Personnel - Tua - Naturel - Métal - Note - Mouillés avec du bouillon
16 - Devant le cavalier - Équidé - Avançai - Rien - Personnel - Partie du jour
17 - Ne servent plus - Petits arbres tropicaux - Ne joue plus - Personnel - V. du Pérou
18 - Le coeur d'un volcan - Problèmes d'horloger - Direction - Disposer pour une utilisation - Concepts
19 - En Allemagne - Pour un supplice - Film de Carle - Obtenu - Iridium - Argon - Sert à ouvrir - Police
20 - Terminaison - Habituellement a une durée d'un an - Étranger - Matériau
21 - Fils de Jacob - Inflammations - Dans le système jurassique - À côté d'une colonne
22 - Abrév. religieuse - Cubes - Force paramilitaire - Sélénium - Aperçu
23 - Déplacées - Son bois est dur - Ferme une porte - Ancien ou nouveau - En Moldavie
24 - Écrivain japonais - Des relations - Pas utile en été
25 - Électronvolt - Alternative - Note - Dépourvu d'attrait - Espion - Béryllium
26 - Sol aride - S'adresser gentiment - Confiserie - L'âge du Festival de jazz
27 - Avec un i, il pousserait - Note - Victoire de Bonaparte - Grecque - Ne prend pas sur le pouce - Personnel - Grecque
28 - Intégrée - Astate - Troué - N'a jamais pris la mer
29 - Broutait - Germanium - Trouble du langage - Langue - A chaud - Oiseau
30 - Des coups ou des marques - Évita - Prénom - Fin de verbe - On le dit beau - En matière de - Couverture
31 - Légumineuse - À la page - Changement - Pas attendu - Construire - Un peu ivre
32 - À l'écart - Écorce de chêne - Au tennis - Astate - En Afrique - Devenir très attaché (s')
33 - Mesure - Liquide - Sur la Bresle - Analogue - Électronvolt - Aven
34 - Lawrencium - Radon - Peigne - Façons d'agir...
35 - Espace européen - Masse légère et en suspension - Pas demain - Note - Aluminium - Article - Affl. de la Seine - Organisation nazie
36 - Faire front résolument - Peut se lever de table - Personnel
37 - Détruites - Irlande - Radon - Beau - Sert à lier - Peintre suisse - Fin , mais tortueux - Dans l'idée du golfeur
38 - Saison - Secte - Poissons marins - Payer pour un travail - Sur le Saint-Laurent - Entrée en matière

VERTICALEMENT

1 - Épreuve cycliste - Maléfice visant l'homme
2 - Du calme ! - Jeune étoile du tennis - Titre - Note
3 - Détériorer - Terbium - Préposition - Diminutif - Dans une rose - Arme
4 - Jeune fille - Presse - Jouer librement - Fréquente l'église - Achever avec soin - Dieu
5 - Nom gaélique - Conifère - Éloignés - Grosses bouteilles
6 - Titre - Négation - Général portugais - Tantale - Temps international - Silencieux - Premier
7 - Parfois pour le temps - Sur certaines ondes, répond à des jeunes - Monte du sol - Pas le premier
8 - Diminutif - À la base d'un ventricule - Méprise - Un peu d'aérobic - Unir - Sans éclat
9 - Partie du dép. des Pyrénées-Atlantiques - Rapproche des gens - Exposé au soleil - Le Nelson Mandela de l'Asie - Crier
10 - Cellule - Erbium - Pron. possessif - Petit, mais du - Contester - Préfixe - Note - Article
11 - Abrév. religieuse - Pousse dans les montagnes - Fin de journée - Personnage de la comédie italienne
12 - Canailles - Indium - Doit souvent regarder vers le haut - Stère - Musée de Madrid - Héritage - Pron. indéfini
13 - Pron. anglais - Compréhension et charité - Ch.-l. de cant. de l'Hérault - Câble - Peut surprendre - Statue funéraire
14 - Permet d'évacuer l'eau - Pense à des hauteurs - Isolés - Bouleversé - Négation - Connaît les écuries
15 - Petit ami - Branché - Grande corbeille d'osier - Rubidium
16 - Fl. de France - Fait une boucle - Voy. jumelles - Facile à voler - Raire
17 - Interjection - Sans vigueur - État américain - Rêvée
18 - Servait de forteresse - Pron. démonstratif - On n'en demande pas deux fois - Ordurier
19 - Chamois - Abrév. religieuse - On le dit chanceux - Détruire à la base
20 - Point cardinal - Nommer - Considéré - Écrasé
21 - Note - Feuillet - Id est - Pour une marche
22 - Très contents - Une école - Fait partir un peu - Zone de libre-échange - Terre libre
23 - Construit - Presque papa - En Belgique - Soulignée
24 - Sodium - À sec - Pour appeler - Fixer
25 - Amène une solution - Chrome
26 - De là - V. d'Iran - A pris contact - Mollusque - Petit cacatoès - Utilisons
27 - Automobile - Entente - Trou - Style de jazz - V. de Belgique - Aurait besoin d'infos - Au Brésil
28 - Largeur - Sept - Partie d'un vêtement - Note - Vases - Embarcation de pêche - Titre - Possessif
29 - Prénom - Morceau de veau - Moine qui vit en communauté - Tantale - Obtenu - Grecque - Buisson
30 - Nombre - Superposer - Chrome - Meurtri - Possessif - V. d'Algérie - En Corrèze
31 - Ce n'est pas éveiller - Se passionner - Fromage - Cassier - Article - Faire cuire
32 - Loups - Note - Ne pas dépenser - Toile - Éructation
33 - Des gens - Détester - Direction - Peut nuire à la marche - Pièce de bois - Reçues - Amiral allemand
34 - État d'une petite plante - Déesse marine - Éponge - Interj. - Dans un alphabet
35 - Était en Arménie - Mausolée - N'invite pas à rester - Agréable - Au Japon - Arrivé
36 - Mesures - Bradype - S'esclaffe - Loc. raccourcie - Préposition - Gangster - Plutonium - Parfois très violents - Platine
37 - Id est - Assiette - Félins - Opposition - Imite le marbre - Coutumes - Poisson
38 - Ne pas avoir de but - Faire entreprendre à qqn une tâche pénible - Présence régulière - Abréviation - Axe - Ses capacités sont nulles

L'auteur utilise Le Petit Larousse illustré 1998



RECONNAISSANCE DE LOUIS RIEL

Les Métis veulent l'appui du Québec

■ MONTRÉAL (PC) — Les leaders des Métis se sont réunis avant-hier à Montréal pour rejeter le projet de loi privé du député libéral Denis Coderre et pour demander aux groupes québécois de s'impliquer dans leur lutte, comme la population montréalaise au moment de la pendaison de Louis Riel.

Ils veulent que l'image de Louis Riel redevienne celle d'un héros national, le fondateur du Manitoba, et non pas celle d'un criminel réhabilité. « Nous ne voulons pas qu'il soit reconnu comme un criminel à qui l'on a pardonné », a indiqué Gerald Morin, président du Ralliement national des Métis.

Le gouverneur des Métis, Yvon Dumont, a même déclaré en français: « Nous sommes ici comme représentants de la nation métis ; les Métis ont toujours eu l'appui des gens du Québec, notamment en 1870 et en 1885. Les Québécois se rassemblaient par dizaines de milliers pour le plus grand héros canadien. Nous demandons maintenant de rencontrer le gouvernement du Québec, les partis politiques et la Société Saint-Jean-Baptiste sur la question des Métis. »

Les chefs de la nation des Métis et du comité de Ralliement national des Métis se sont rencontrés pour discuter de l'absence de réponse du gouvernement Chrétien à la Commission royale d'enquête sur les peuples autochtones qui avait été mise en place par le gouvernement Mulroney en 1992. Et ils ont également rappelé qu'une résolution unanime avait déjà été adoptée par le parlement d'Ottawa en 1992 dans le but de reconnaître le mérite de Louis Riel.

« On ne veut pas qu'on pardonne à Louis Riel comme à un criminel », a déclaré hier Yvon Dumont, en présence des leaders Métis du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Ontario, tous devant le Collège de Montréal, le lieu où Louis Riel avait fait son cours classique avant de mener l'insurrection de Batoche au Manitoba.

Gerald Morin estime qu'il y a entre 300 000 et 500 000 Métis dans l'Ouest, pour la plupart issus des Français et des Ojibways ou des Cris.

De nos jours, « seulement 20 à 25 % des Métis parlent encore le français », car les écoles françaises ont été interdites au Manitoba à la mort de Louis Riel, signale Yvon Dumont.

Clem Chartier, le leader des Métis de la Saskatchewan, devait préciser pour sa part que les 80 000 Métis de cette province proviennent à l'origine du Manitoba.

Paul Chartrand, un avocat métis qui a siégé sur la commission Erasmus-Dussault, signale qu'il y avait 10 000 Métis près de la rivière Rouge au moment de l'insurrection menée par Riel.

« La majorité des membres de la législature au Manitoba était constituée de Métis en 1873, et elle voulait statuer sur les terres ; mais le gouvernement fédéral a dit que les provinces n'avaient pas le droit en vertu de la section 9124 de la Constitution. »

EN BREF

FORÊT BORÉALE

Les Cris demandent une injonction

La nation Crie, ses communautés, ses organismes et ses chefs ont déposé conjointement hier une demande d'injonction interlocutoire devant la cour supérieure, au palais de justice de Montréal, pour empêcher le ministre des Ressources naturelles du Québec, Guy Chevrette, d'accorder de nouveaux permis de coupe dans la portion nordique de la forêt boréale, visée par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois de 1975. Les Cris veulent empêcher le ministre Chevrette de renouveler les contrats d'approvisionnement et d'aménagement déjà accordés par Québec dans le territoire cri à 27 exploitants forestiers en raison de leurs impacts sur la faune, l'environnement, la culture et la société cries. Ils veulent ensuite obtenir une injonction permanente ordonnant aux mandataires fédéraux et provinciaux de la Convention de la Baie-James de mener à terme les évaluations environnementales prévues. (PC)

La PC rectifie

Dans une dépêche transmise mardi concernant une étude du programme Saint-Laurent Vision 2000 (SLV) et traitant de la pollution du fleuve Saint-Laurent, il aurait fallu lire que le quai de la Cargill est bien situé à Baie-Comeau et non à Sept-Îles, comme le mentionnait de façon erronnée la Presse canadienne. (PC)

COMMUNES

Turp contre Dion

Le Bloc québécois s'est donné un nouveau porte-parole en matière d'unité canadienne. Daniel Turp prendra le relais de Pierre Brien au poste de critique aux Affaires intergouvernementales. M. Brien devient pour sa part critique de l'Industrie. M. Turp tentera de faire valoir que le fédéralisme « agressif » du gouvernement de Jean Chrétien conduit le Québec « dans l'impasse ». Il croisera le fer avec le ministre des affaires intergouvernementales cannadiennes, Stéphane Dion. (PC)

Lunetterie
TM/MC


spéciale
Offre
3 pour 1
Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres* et montures) parmi notre collection mode et ne payez que la plus chère des deux. Obtenez en plus une paire de lunettes de soleil parmi notre collection spéciale ou une paire de verres de contact *(clairs, souples, sphériques).*
DR RENÉ MARCHAND, OPTOMÉTRISTE
Examen de la vue sur place
Acceptons les prescriptions de l'extérieur
Place Fleur de Lys 648-1918
Place Laurier 656-9138
Galeries Chagnon 837-5746
Place du Saguenay 549-4984
Carrefour Alma 662-6228
Carrefour St-Georges 228-7775
L'offre prend fin le 31 juillet 1999. Offre valide seulement dans la province de Québec.
Il y a des restrictions, voir détails en magasin.
TM / MC Marque de commerce de Sears, utilisée sous licence au Canada.
Rabais 30$
Choisissez une seule paire de lunettes (verres et monture) parmi notre collection Sélecte et, sur présentation de ce coupon, obtenez 30 $ de rabais.
Un coupon par achat. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. N'a aucune valeur en espèces. Offre valide dans la province de Québec seulement. Sears Canada Inc.
Expire le 31 juillet 1999



AVIS LÉGAUX — APPELS D'OFFRES — SOUMISSIONS —

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON
APPEL D'OFFRES

La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon demande des soumissions pour le **déneigement de ses rues et trottoirs.**

Les documents de soumission peuvent être obtenus à l'hôtel-de-ville, 1200 rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec) G0S 2W0, **à compter du 12 juillet 1999**, moyennant un dépôt non remboursable de 50 $, en argent ou par chèque visé émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Pour être considérée, toute soumission doit :

1. Être conforme aux documents de soumission et être présentée sur les formules officielles prévues;
2. Être accompagnée d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission d'un montant égal ou supérieur à 10 % de la valeur totale de la soumission et émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon.
3. Être déposée au bureau de l'hôtel-de-ville, sous pli scellé dans l'enveloppe fournie à cette fin, **au plus tard le 5 août 1999 à 11 h.**

L'ouverture des soumissions aura lieu au même endroit, le même jour à l'expiration du délai prévu pour le dépôt.

La Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune responsabilité envers le ou les soumissionnaire(s) pour la préparation et le dépôt de sa soumission.

Fait à Saint-Lambert-de-Lauzon

Ce 8e jour de juillet 1999

MAGDALEN BLANCHET, o.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale

www.appels.doffres.com

JS-1436666

OMHQ-SOMHAC
APPEL D'OFFRES
Projet: A99-031
RÉFECTION PETITES TOITURES DU 687-699, BOUL. CHAREST OUEST

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et adressées au directeur général de l'Office municipal d'habitation de Québec, 350, boul. Charest Est, Québec, G1K 3H5 (7e étage) seront reçues **jusqu'à 14 heures, le mercredi 11 août 1999.**

Les intéressés pourront obtenir les documents de soumission et renseignements pertinents à l'adresse mentionnée ci-dessus à partir de 14h le mercredi 14 juillet 1999 et ce jusqu'au mercredi 4 août 1999. Le bureau est ouvert entre 8h30 et 16h30 (fermé entre 12h et 13h30). La présente est limitée aux entrepreneurs généraux. Une visite obligatoire du chantier sera effectuée le mercredi 4 août 1999 à 16h.

Un versement de 25$ sera exigé pour l'obtention des documents de soumission; ce montant sera non remboursable.

Un chèque visé représentant 10% du montant de la soumission et fait à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Québec ou un cautionnement de soumission représentant le même montant devra accompagner la soumission des entrepreneurs.

L'Office municipal d'habitation de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Québec, le 10 juillet 1999.

Pour informations:
Dany Caron
691-4600

Le directeur général
Jocelyn Bigras

1438477

Avis de convocation
Assemblée générale annuelle des membres de la Corporation La Maison La Licorne Inc.

L'assemblée générale annuelle se tiendra le 19 août prochain, à 19h, au siège social de la corporation situé au 3364, Rochambeau, à Sainte-Foy.

1438784

Raymond Chabot inc.
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de:

ROLLAND GINGRAS, homme d'affaires, domicilié et résidant au 656, Trépanier, Donnacona (Québec) et ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de **BAR KON-KI ENR.**

Avis est par les présentes donné que **Rolland Gingras** a déposé une cession de ses biens entre les mains de RAYMOND, CHABOT INC. le 30 juin 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 20 juillet 1999 à 10h, au bureau du syndic, au 888, rue St-Jean, bureau 200, Québec (Québec).

FAIT À QUÉBEC, ce 8 juillet 1999.

Raymond, Chabot inc.
Ès qualités de syndic à l'actif de
Rolland Gingras
André Champagne, c.a., syndic

888, rue St-Jean, bureau 200
Québec (Québec) G1R 5H6, tél.: (418) 647-3078
Télécopieur: (418) 647-2633

1438626

Raymond Chabot inc.
DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAYMOND, CHABOT INC., ès qualités de syndic de l'actif de:

INDUSTRIES MÉTAL C.P.F. INC.

requiert, à l'égard de l'ensemble des biens sujets à lien ci-après décrits, des offres d'achat.

DESCRIPTION DES BIENS

LOT 1	**Terrain et immeuble** 8410, boul. Ste-Anne, Château-Richer	Éval. mun.	1 077 600$
LOT 2	**Stocks**		
	a) Stocks de matières premières et produits finis d'aluminium	Évalués à	580 464$
	b) Stocks de matières premières et produits finis d'acier	Évalués à	187 037$
	c) Autres stocks de matières premières et produits finis	Évalués à	273 759$
LOT 3	**Machinerie**		
	a) Machinerie pour formage de structure murale en acier comprenant: Dévidoir double et simple, profileuse et cisaille à colombage à barre résiliante et à latte etc.	Évaluée à	339 000$
	b) Machinerie d'atelier comprenant: Presse et cisaille PROMECAN, compresseur à air, soudeuse, tour à métal, scie à métal	Évaluée à	148 835$
	c) Machinerie pour formage de parement en aluminium comprenant: Profileuse de J de soffite et bande de départ	Évaluée à	95 000$
	d) Machinerie pour formage en aluminium comprenant: machine à solin, machine à soffite et machine à fascia	Évaluée à	59 000$
LOT 4	**Équipements d'atelier, outillage et pièces**	Évalués à	151 295$
LOT 5	**Mobilier de bureau, système informatique, système téléphonique, système d'alarme**	Évalués à	35 565$
LOT 6	**Roulant**		
	a) 3 remorques plate-forme «Manac»	Évaluées à	22 000$
	b) Tracteur Freightliner 1990 Modèle FLD12, 3 essieux	Évalué à	17 000$
	c) Tracteur Western Star 1987 Modèle 4964-2, 3 essieux	Évalué à	14 000$
	d) Tracteur Western Star 1987 Modèle 4964-2, 3 essieux	Évalué à	12 500$
	e) Fourgonnette Chevrolet 1994 Modèle 1500 W/T	Évaluée à	10 500$
	f) Chariot élévateur «Hyster» 1984 Modèle E60x1-33, capacité 6000 lb	Évalué à	8 000$
	g) Chariot élévateur «Nissan» 1985 Modèle YGMO2R3OU capacité 6000 lb	Évalué à	7 500$
	h) 2 chariots élévateurs «Nissan» et «Hyster»	Évalués à	23 000$

1. Les biens pourront être examinés le jeudi 15 juillet 1999 de 9h à 17h au 8410, boul. Ste-Anne, Château-Richer (Québec).
2. Les offres d'achat doivent être accompagnées d'un dépôt constitué du produit d'un chèque certifié, payable à l'ordre du syndic, d'un montant ne représentant pas moins de 15% du montant offert pour les biens meubles et 5% du montant offert pour les biens immeubles.
3. Les offres d'achat doivent être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante doit être inscrite:«SOUMISSION DE INDUSTRIES MÉTAL C.P.F. INC.»
4. Les soumissions doivent parvenir au syndic, à son bureau, avant le mardi 3 août 1999 à 14h, heure à laquelle le syndic cessera de les recevoir. Le syndic prendra connaissance des soumissions en la présence des soumissionnaires qui sont conviés à cette fin au bureau du syndic à Québec, le 3 août 1999 à 14h.
5. Le document «Modalités et conditions de vente» disponible lors de la visite d'actifs s'applique à la présente demande de soumissions.
6. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Jean-François Soucy au (418) 647-3078.

DATÉ DE QUÉBEC, ce 8e jour de juillet 1999.

RAYMOND, CHABOT INC.
Ès qualités de syndic de l'actif de
Industries Métal C.P.F. Inc.
André Champagne, c.a., syndic

888, rue St-Jean, bureau 200
Québec (Québec) G1R 5H6
Tél.: (418) 647-3078, télécopieur: (418) 647-2633

1438827

VILLE DE LORETTEVILLE
PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE VERRET
N/D: 661 300

loretteville

APPEL D'OFFRES

Par la présente, la Ville de Loretteville vous invite à soumissionner pour exécuter les travaux suivants:

a) Construction de 13 nouveaux services d'aqueduc et d'égout;
b) Déplacement d'une borne-fontaine;
c) Pose de 60 mètres de conduites d'égout sanitaire de 200 mm de diamètre;
d) Reconstruction de 400 mètres de bordures de granit et de 400 mètres de trottoirs avec bordure de granit;
e) Pulvérisation et réfection de 4300 mètres carrés de pavage.

Les travaux d'aqueduc, d'égout, de réfection de bordures et de trottoirs et la pose de la couche de base du pavage devront être terminés avant le 15 octobre 1999.

Les soumissionnaires intéressés pourront consulter gratuitement et se procurer les cahiers des charges au montant de 60$ non remboursable en s'adressant à la réception du Service des travaux publics, 32, rue Martel, Loretteville (Québec) G2B 2W5, à compter du lundi 12 juillet 1999, de 9h à 12h et de 13h à 15h, du lundi au vendredi.

Les soumissions doivent parvenir en deux (2) copies, sous pli cacheté, dans l'enveloppe de retour fournie dans les documents.

Un dépôt de soumission sous forme de chèque visé ou d'un cautionnement égal à 10% du montant de la soumission est exigé.

La Ville de Loretteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

La clôture des soumissions est le vendredi 6 août 1999, à 11 heures.

Les intéressés sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu publiquement à compter de 11h, le vendredi 6 août 1999 à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville situé au 305, rue Racine, Loretteville.

Donné à Loretteville, ce 8 juillet 1999

Gilles Martel, o.m.a.
Greffier et directeur général adjoint
Ville de Loretteville
305, rue Racine
Loretteville (Québec) G2B 1E7

1438628

LES BONS NUMÉROS

la nouvelle rubrique de services à voir tous les **samedis** dans les annonces classées



MISE AU POINT

Dans la circulaire **VENTE D'ENTREPÔT SEARS** en vigueur du lundi 5 au dimanche 18 juillet 1999, veuillez noter les corrections suivantes:

À la page 18, Moitié prix - Scie circulaire #21078. **CET ARTICLE NE SERA PAS DISPONIBLE POUR CETTE PROMOTION.**

À la page 11, Canapé 'Legacy'. **DES OPTIONS SUR COMMANDE NE SONT PAS DISPONIBLES POUR CE CANAPÉ.** (Annoncé aussi dans la circulaire **2 jours seulement** en vigueur les samedi et dimanche 10 et 11 juillet 1999).

À la page 10, Épargnez jusqu'à 60% sur les batteries de cuisine. **L'ILLUSTRATION DIFFÈRE DES ARTICLES EN PROMOTION.**

DÛ À LA VAGUE DE CHALEUR DES DERNIÈRES SEMAINES, TOUS NOS CLIMATISEURS ONT ÉTÉ VENDUS. LA PUBLICITÉ N'A PAS ÉTÉ AJUSTÉE À TEMPS.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

1438853

LES ENTREPRISES DÉCA INC.
Prolongement des rues Lanterneau, Saint-Olivier et «B» et écran acoustique près du boulevard Henri-1V
Ville de L'Ancienne-Lorette
Aqueduc, égouts et voirie

APPEL D'OFFRES

Les Entreprises Déca Inc. demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur environ 325 mètres linéaires, incluant les travaux de bordures et béton bitumineux et l'aménagement d'un écran acoustique d'une longueur d'environ 414 mètres.

Les plans, devis et formule de soumission peuvent être obtenus à compter du lundi, **12 juillet à 9h,** au bureau de:

GROUPE SOHIER INC.
6499, boulevard des Gradins
Québec (Québec) G2J 1E6
Tél.: (418) 626-3582

Les documents de soumission seront fournis aux intéressés moyennant un dépôt de 75$ (toutes taxes incluses) non remboursable, fait au nom de Groupe Sohier inc.

Pour être considérée, toute soumission devra:

1) être conforme aux plans, devis et documents de soumission et être présentée sur les formules officielles du projet M5-933;
2) être accompagnée d'un chèque visé pour un montant d'au moins 10% du prix de soumission et fait à l'ordre de Les Entreprises Déca Inc. par une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire et autres garanties exigées;
3) être remise avant **11h,** le vendredi **6 août 1999,** au bureau de GROUPE SOHIER INC., 6499, boulevard des Gradins, Québec (Québec) G2J 1E6

Les soumissions seront ouvertes le même jour après 11h.

Les Entreprises Déca Inc. ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ANTOINE HAMEL
Secrétaire

1438336

Concours
BRANCHEZ-VOUS SUR L'AN 2000
avec Loto-Québec et Le Soleil

ÊTES-VOUS L'UN DE NOS 500 ABONNÉS CHANCEUX?

Voici les noms d'une partie des 500 abonnés finalistes de cette semaine qui courent maintenant la chance de gagner un ordinateur et une participation à la loterie Méga Million$ 2000.

JKL

JACQUEMET MARCEL, QUEBEC · JACQUES LAVERDIERE, ST-LAZARE · JALBERT MARIO, CHARLESBOURG · JEAN PIERRE, ST-FRANCOIS · JOBIDON PIERRE, QUEBEC · JOBIN GHISLAIN, ST-AUGUSTIN · JOBIN JEANETTE, QUEBEC · JONCAS ROCK, ST-AUGUSTIN · KIROUAC JEAN-MARIE, CHARLESBOURG · KOBAYASHI TETSUYA, ST-GEORGES · L'HEUREUX JEAN, CHARLESBOURG · L'HEUREUX ROBERT, SILLERY · LABBE MARCEL, BAIE ST-PAUL · LABERGE YVES, CHARLESBOURG · LABRANCHE GILLES, CHATEAU-RICHE · LABRIE MARCELLE, QUEBEC · LABRIE MARIE-CLAUDE, L'ANCIENNE LORETTE · LACASSE JUDITH, QUEBEC · LACASSE GILLES, STE-CROIX · LACASSE MONIQUE, QUEBEC · LACASSE LOUISE, STE-CLAIRE · LACHANCE EDITH, LORETTEVILLE · LACHANCE CLAUDE, CAP-ROUGE · LACROIX ROLAND, QUEBEC · LAFLAMME GASTON, LAC ST-CHARLES · LAFONTAINE CONRAD, THETFORD-MINES · LAFORGE JEAN-CLAUDE, STE-FOY · LALANCETTE LAWRENCE, L'ANCIENNE LORETTE · LALIBERTE ROCH, L'ANCIENNE LORETTE · LALIBERTE RAYMOND, CHARNY · LALIBERTE MARGUERITE, QUEBEC · LAMBERT MARCEL, ST-DENIS · LAMONTAGNE RICHARD, ST-AUGUSTIN · LAMONTAGNE YVON, BEAUPORT · LANDRY PIERRETTE, CHARLESBOURG · LANGELIER GUY, LA POCATIERE · LANGLOIS GUY, STE-FOY · LANGLOIS C-S, STE-FOY · LAPERRIERE MARCELLIN, BEAUPORT · LAPOINTE JEAN-YVES, CHARLESBOURG · LARIVIERE CHRISTIANE, SILLERY · LAROSE RAYMOND, QUEBEC · LAUZIER PHILIPPE, CHARLESBOURG · LAVALLEE JEAN-GUY, ST-JEAN CHRYSOSTOME · LAVERDIERE JEAN-LEON, STE-CLAIRE · LAVOIE SIMONNE, GASPE · LAVOIE GISELE, ST-DENIS · LAVOIE ANTONIO, RIVIERE-DU-LOUP · LAVOIE SERGE, ST-JEAN CHYSOSTOME · LEBEL LISE, VAL-BELAIR · LEBEL HUGUETTE, QUEBEC · LEBLANC ALONZO, ST-ANTOINE DE TILLY · LECLERC MELANIE, QUEBEC · LECLERC YVES, ST-EUGENE · LEGARE MARCEL, QUEBEC · LEHOUX LISE, QUEBEC · LELIEVRE NORBERT, GRANDE-RIVIERE · LEMAY HENRI, STE-CROIX · LEPINE BERNARD, CHARNY · LESSARD SUZANNE, QUEBEC · LESSARD ROGER A., SILLERY · LESSARD ANDRE, L'ANCIENNE LORETTE · LEVEILLE GHISLAINE, ST-UBALDE · LEVESQUE REMY, ST-NICOLAS · LORTIE PIERRE, ST-FERREOL-LES-NEIGES

MNO

MAHER A, ST-EMILE · MAHEUX NICOLE, CHARLESBOURG · MAILHOT CLAUDE, LAC BEAUPORT · MALETTE SERGE, BEAUPORT · MARCOTTE CHARLES-EUGE, N.-D.-DE-PORTNEUF · MARCOUX ROLANDE, BAIE-COMEAU · MARCOUX MARCEL, LEVIS · MARCOUX DENIS, L'ANCIENNE LORETTE · MARTEL GINETTE, SILLERY · MARTEL ROBERT, FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC · MASSE ALBERT, RIVIERE-DU-LOUP · MATHIEU FERNAND, BOISCHATEL · MATTE MICHELINE, QUEBEC · MERCIER BENOIT, LA POCATIERE · MERCIER MAURICE, PONT-ROUGE · MERCURE ANDRE, CAP-ROUGE · MERTENS PETRA, STE-FOY · MICHAUD PIERRETTE, STE-FOY · MIGNEAULT MICHEL, LAC BEAUPORT · MOISAN REMI, PLESSISVILLE · MONTMINY REAL, ST-FRANCOIS · MONTMINY CATHERINE, BEAUPORT · MORASSE MAURICE, PONT-ROUGE · MOREAU GERALD, ST-NICOLAS · MORENCY ANDREE, STE-FOY · MORENCY HENRY, LEVIS · MORENCY JOSEE, BEAUPORT · MORIN RAYMOND, QUEBEC · MORIN RAYMOND, ST-ANTONIN · MORIN DONAT, ST-EUGENE · MORIN GILBERT, ST-DENIS · MORIN SIMONE, JONQUIERE · MORNEAU FLORENCE, CHARLESBOURG · MYRAND EMILE, STE-FOY · NADEAU ALBAN, THETFORD-MINE · NADEAU ROXANNE, LEVIS · NADEAU DIANE, ST-JOSEPH · NADEAU MICHEL, RIMOUSKI · NADEAU MARIE-JOSEE, LEVIS · NADEAU CLAUDE, QUEBEC · NAUD IRMA, QUEBEC · NAULT VITAL, LA POCATIERE · NICOLE THERESE, MONTMAGNY · NOEL PLACIDE, HAVRE-ST-PIERRE · NOLIN PATRICK, ST-AUGUSTIN · NOREAU DENISE, L'ANCIENNE LORETTE · NORMAND P, MONTMAGNY · O'FARRELL JOE, STE-FOY · OUELLET GUILBERT, ST-ALEXANDRE · OUELLET JACQUES, L'ISLET · OUELLET ROLAND, MATANE · OUELLET CHANTALE, EDMUNDSTON · OUELLET JEAN BAPTIST, ST-DENIS

RECHERCHEZ VOTRE NOM PARMI CEUX DES 500 ABONNÉS FINALISTES PUBLIÉS DANS DIFFÉRENTES PAGES DU SOLEIL D'AUJOURD'HUI...

Vous êtes peut-être l'un des 2000 abonnés finalistes pour le tirage du 12 juillet 1999.

Tous les détails dans notre annonce concours d'aujourd'hui.

1438565

Ville de L'Ancienne-Lorette
Construction d'un centre communautaire
APPEL D'OFFRES

La Ville de L'Ancienne-Lorette demande des soumissions pour la construction d'un centre communautaire.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, suivant un préavis par téléphone, à compter du lundi 19 juillet 1999, à 9 heures, contre un dépôt non remboursable de 75$ en argent ou par chèque visé fait à l'ordre de la Ville de L'Ancienne-Lorette.

Architecte:
André Gobeil Architecte
7636, boul. Wilfrid-Hamel, B. 110
Sainte-Foy (Québec) G2G 1C1
Téléphone: (418) 871-0022
Télécopieur: (418) 871-0440

Ingénieurs en structure:
Ville de L'Ancienne-Lorette
Service des Travaux publics et de l'Ingénierie
1400, rue des Pins Ouest
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 1G8
Téléphone: (418) 872-7007
Télécopieur: (418) 872-2103

Ingénieurs mécanique et électricité:
Dessau-Soprin inc.
1220, boul. Lebourgneuf, B. 200
Québec (Québec) G2K 3G4
Téléphone: (418) 626-1688
Télécopieur: (418) 626-5464

Des soumissions sous enveloppe scellée portant la mention **«SOUMISSION - CENTRE COMMUNAUTAIRE»** et adressées à l'attention du greffier, Me Serge Morin, seront reçues au bureau de ce dernier situé à 1575, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5, jusqu'à 11 heures, heure locale, le 17 août 1999 pour être ouvertes publiquement le même jour, immédiatement après le délai de réception des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la soumission, fait à l'ordre de la Ville de L'Ancienne-Lorette, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de 90 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

La garantie de soumission devra être remplacée, à la signature du contrat, par une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles doit correspondre à 50% du prix du contrat et, lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles doit correspondre à 10% du prix du contrat.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Ville de L'Ancienne-Lorette ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE, CE 7 JUILLET 1999

L'assistante-greffier,
Linda M. Simard, o.m.a.

1436583

VILLE DE LAC-SAINT-CHARLES
510, rue Delage, Lac-Saint-Charles (Québec) G3G 1J1 (418) 849-2811

APPEL D'OFFRES
DÉNEIGEMENT DES RUES 1999-2002

La ville de Lac-Saint-Charles demande des soumissions publiques pour le déneigement des rues pour les saisons 1999-2000 à 2001-2002 inclusivement.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer le cahier des charges au bureau de la ville, 510 rue Delage, à partir de 8 h 30 le 12 juillet 1999 au coût de 25 $ non remboursables.

Toute soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la ville de Lac-Saint-Charles, représentant 10 % du montant total de la soumission, ou d'un cautionnement de soumission d'un montant équivalent.

Les soumissions cachetées portant la mention «Soumission déneigement des rues 1999-2002» seront reçues jusqu'au lundi 28 juillet 1999 à 11 h. Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, au bureau de la ville, immédiatement après la fin du délai de réception.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Lac-Saint-Charles, ce 9ème jour de juillet 1999.

Le directeur général,
Jacques Lacombe

www.appels.doffres.com

JS-1436819

POLICE MILITAIRE

Une avocate québécoise comme «boss» des plaintes

Louise Cobetto, une avocate québécoise spécialisée dans les questions d'éthique policière, dirigera la nouvelle commission qui recueillera les plaintes au sujet de la police militaire. L'ancien chef de police d'Ottawa, Tom Flanagan, et l'ancien ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, Paul Duffie, seront également membres de cette commission. Celle-ci fait suite à une proposition faite au terme de l'enquête sur les bavures de soldats canadiens en Somalie. D'ici l'entrée en vigueur de la commission les trois personnes qui en font partie devront la mettre sur pied. Elle est supposée être indépendante des Forces armées et du gouvernement. Elle étudiera les plaintes au sujet des enquêtes de la police militaire et les allégations d'entrave au travail des policiers. Les agents membres de la police militaire pourront aussi porter plainte s'ils jugent avoir été gênés dans leur travail. Louise Cobetto était membre du tribunal administratif du Québec depuis avril 1998. Auparavant, elle a été secrétaire à la défunte commission de police du Québec et commissaire-adjoint du commissaire à la déontologie policière du Québec. (PC)

Plus de fonds pour l'armée

Un comité établi afin de juger de l'allure des réformes au sein des Forces armées canadiennes a réprimandé le gouvernement, hier, lui reprochant de ne pas accorder un budget suffisant à la Défense. John Fraser, ancien ministre conservateur et ex-président de la Chambre des communes, qui assume la direction de ce comité, a reconnu que les Forces armées s'étaient révélées lentes à mettre en branle certaines des quelque 300 réformes recommandées par différents organismes à la suite des incidents de Somalie. En dépit des critiques formulées par le comité, le ministre de la Défense, Art Eggleton, a bien accueilli le document. «Le gouvernement s'est engagé à mettre en vigueur ces réformes», a-t-il rappelé. Depuis cinq ans, le budget de la Défense a diminué de 25 %. Mais il a connu une modeste augmentation cette année. Les dépenses totales de la Défense se chiffrent désormais à 9,7 milliards $ par année. (PC)

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Également placés gratuitement sur Internet à www.appels.doffres.com

APPEL D'OFFRES

APPEL D'OFFRES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN DE RIVIÈRE-DU-LOUP
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
PROJET N° N00348

La municipalité de Saint-Cyprien de Rivière-du-Loup demande des soumissions pour réaliser l'assainissement des eaux usées. Le projet comprend principalement la construction de deux bassins circulaires en béton de 32 m de diamètre, des modifications au bâtiment existant, l'aménagement des conduites interconnectrices et la pose d'un émissaire de 250 mm Ø.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les documents de soumission à partir du **12 juillet 1999, à compter de 13 h,** contre un chèque, non remboursable, de cent vingt-cinq dollars (125 $) incluant les taxes, à l'ordre de :

GROUPE-CONSEIL GENIVAR INC.
5355, boulevard des Gradins
Québec (Québec) G2J 1C8
Téléphone : (418) 623-2254

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant égal à 10 % du montant total de la soumission et fait à l'ordre de la municipalité de Saint-Cyprien de Rivière-du-Loup ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant. Les soumissions devront également être accompagnées des lettres d'intention relatives au cautionnement d'exécution et au cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services ainsi que des autres documents requis au devis.

Les soumissions devront être cachetées. Ces dernières seront reçues au bureau du soussigné, au 101B, rue Collin à Saint-Cyprien de Rivière-du-Loup (Québec) G0L 2P0 jusqu'au **jeudi, le 12 août 1999 à 15 h,** heure locale, pour ouverture publique audit bureau le même jour et à la même heure.

La municipalité de Saint-Cyprien de Rivière-du-Loup ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat. La municipalité ne sera passible en outre d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

DONNÉ À SAINT-CYPRIEN DE RIVIÈRE-DU-LOUP, ce dixième (10e) jour du mois de juillet mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999).

Guy Dubé, secrétaire-trésorier

1438815

APPEL D'OFFRES

ACHAT D'ORDINATEURS
N° 189-799

La Commission scolaire des Découvreurs demande des soumissions pour l'achat de 55 ordinateurs pour utilisation dans l'un de ses centres de formation professionnelle.

Conditions et modalités particulières

1. La Commission scolaire recevra, jusqu'à 10 h, heure en vigueur localement, le vendredi 23 juillet 1999, au Service des ressources matérielles sis au 945, avenue Wolfe, Sainte-Foy (Québec) G1V 4E2, 5e étage, local A-5103, des soumissions sous enveloppes scellées portant la mention « soumission » pour l'achat d'ordinateurs.
2. Tout soumissionnaire peut se procurer les formulaires de soumission à compter du lundi 12 juillet 1999 et obtenir tout renseignement supplémentaire en s'adressant à monsieur Florian Carbonneau au Service des ressources matérielles, au 652-2121 poste 247, aux heures suivantes : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h.
3. Tout soumissionnaire doit remettre son offre sur le bordereau de soumission préparé à cette fin par la Commission scolaire .
4. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé équivalant à 5 % du montant total de la soumission incluant toutes les taxes, fait à l'ordre de la Commission scolaire des Découvreurs, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de soixante (60) jours de la date d'ouverture des soumissions.
5. **Les soumissions seront ouvertes publiquement** à la salle des commissaires, local C-1309, à **10 h, le vendredi 23 juillet 1999,** au rez-de-chaussée du 945, avenue Wolfe, Sainte-Foy.
6. La Commission scolaire ne s'engage à accepter **ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.**

Donné à Sainte-Foy, ce 10 juillet 1999.

Le secrétaire général,
Pierre R. Tremblay, avocat

Commission scolaire des Découvreurs

JS-1438803

APPEL D'OFFRES

VENTILATION ET CLIMATISATION
Centre de formation professionnelle de Rochebelle
3000, boul. Hochelaga, Sainte-Foy (Québec) G1V 3Y4

Propriétaire :
Commission scolaire des Découvreurs
945, avenue Wolfe, Sainte-Foy (Québec) G1V 4E2

Ingénieur :
Roche ltée, Groupe-Conseil
3075, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy (Québec) G1W 4Y4

Obtention des documents :
Au bureau de l'ingénieur, à compter du jeudi 15 juillet 1999, à 13 h. Un préavis téléphonique est requis.

Visite des lieux :
Le mardi 3 août 1999, à 9 h, au CFP de Rochebelle.

Dépôt :
50 $ non remboursable fait à l'ordre du propriétaire.

Garantie de soumission :
Chèque visé équivalant à 10 % du coût de la soumission ou un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 45 jours, à l'ordre du propriétaire.

Réception et ouverture des soumissions :
Le vendredi 6 août 1999, à 11 h, à la Commission scolaire, au 945, avenue Wolfe, Sainte-Foy, 5e étage, local 5113.

Soumissionnaire :
Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord, et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., C. b.-1.1).

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Cet appel d'offres représente un abrégé des textes d'appels d'offres officiels inclus aux documents remis aux soumissionnaires.

Le secrétaire général,
Pierre R. Tremblay, avocat

Commission scolaire des Découvreurs

JS-1438802

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX MUNICIPALES (PADEM)
MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS
ET
COMMUNAUTÉ MONTAGNAISE D'ESSIPIT
TRAVAUX MUNICIPAUX
COMTÉ DE SAGUENAY
APPEL D'OFFRES N° : 0821-4Z

Partie «A» - Travaux d'assainissement (Padem)

Construction de trois (3) postes de pompage ayant les capacités suivantes:
19,4 L/s à 64 mètres de tête (SP-1);
60,5 L/s à 66 mètres de tête (SP-2);
17,3 L/s à 17,1 mètres de tête (SP-3).

Fourniture et mise en place de conduites d'égout unitaire et sanitaire de diamètres et de longueurs suivants:

250 mm ø	25 mètres;
375 mm ø	750 mètres;
450 mm ø	1200 mètres;
750 mm ø	260 mètres;
900 mm ø	5 mètres.

et d'environ 50 regards d'égout circulaires variant de 900 mm à 1800 mm de diamètre et de regards à base carrée.

- Conduites de refoulement de 150 mm, 200 mm et 250 mm ø ayant des longueurs de 830 mètres, 3 mètres et 1500 mètres respectivement et d'une conduite de refoulement isolée d'uréthanne d'une longueur de 82 mètres.
- Construction d'un poste de dégrillage de type «Aquagard» d'une capacité de 180 L/s.
- Émissaire au fleuve par forage directionnel ou autre méthode sans tranchée de 55 mètres de longueur.
- Et autres travaux tels que:
  Ponceaux, déboisement, décapage, remise en état des lieux, fossé, perrés, aménagements extérieurs, etc.

Partie «C» - Travaux municipaux Les Escoumins

- Construction d'une passerelle en acier avec culées de bois d'une longueur de 40 mètres.
- Fourniture et mise en place d'une conduite d'aqueduc de 250 mm ø d'une longueur de 530 mètres.

Partie «D» Travaux municipaux Communauté montagnaise d'Essipit

- Fourniture et mise en place d'une conduite d'aqueduc de 200 mm ø d'une longueur de 625 mètres.
- Fourniture et mise en place de bornes-fontaines avec vannes et conduites de raccordement de 150 mm ø.
- Fourniture et mise en place d'une conduite d'égout unitaire de 450 mm ø d'une longueur de 78 mètres avec regards.
- Divers travaux connexes

DOCUMENTS DISPONIBLES: Par commande téléphonique ou télécopieur, Groupe-conseil TDA au (418) 296-6711 ou aux bureaux de Groupe-conseil TDA au 229, boulevard La Salle, Baie-Comeau, à compter du 14 juillet 1999.

PRIX: 200$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à l'attention de Groupe-conseil TDA.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Municipalité des Escoumins, Service des travaux publics, Société québécoise d'assainissement des eaux à Québec et aux bureaux du consultant Groupe-conseil TDA à Baie-Comeau.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Municipalité des Escoumins; a/s de Mme Micheline Savard, secrétaire-trésorière, 2, rue Sirois, Les Escoumins

Le jeudi 12 août 1999 à 14h.

GARANTIES DE SOUMISSION:
Partie «A» - Cautionnement de 10% de la soumission ou chèque visé ou autre.
Partie «C» - Cautionnement de 10% de la soumission ou chèque visé ou autre.
Partie «D» - Cautionnement de 10% de la soumission ou chèque visé ou autre.
N.B. «autre» signifie autre garantie de soumission spécifiée au document d'appel d'offres.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Yvan Lévesque, ing. - Tél.: (418) 296-6711

Seules sont admises à soumissionner, les personnes, sociétés et compagnies, ayant une place d'affaires au Canada, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du Groupe-conseil TDA.
La Municipalité des Escoumins et la Communauté montagnaise Essipit ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Municipalité des Escoumins,
Mme Micheline Savard, sec.-trés.

Communauté montagnaise Essipit
M. Réginald Moreau, D.G.

1438541

MORENCY CONSEIL

DEMANDE DE SOUMISSIONS

DANS LA FAILLITE DE: Construction E.L.S. Maritime Inc.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un chèque visé représentant 5% du montant de l'offre à titre d'arrhes et portant lisiblement au recto de l'enveloppe «Soumission - Construction E.L.S. Maritime Inc.» seront reçues au bureau du syndic à Sainte-Foy jusqu'au 29 juillet 1999, 11h, et ouvertes à la même heure pour l'achat des actifs ci-après décrits:

LOT	DESCRIPTION DES ACTIFS	VALEUR APPROXIMATIVE
1	Bâtisse située au 151, rue Labranche, Sainte-Brigitte-de-Laval (Québec) d'une dimension approximative de 9,2 m x 17,0 m, avec espaces à bureaux d'environ 100 m ca, sur un terrain (Lots ptie 407 et 408) d'une superficie de 6643 m ca.	75 000$

L'inspection des actifs se fera le 22 juillet 1999 de 13h30 à 16h30 au 151, rue Labranche, Sainte-Brigitte-de-Laval. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Martin Poirier au numéro (418) 650-2000.

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente pourra être obtenu au bureau du syndic. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité du soumissionnaire d'en obtenir une copie.

SERGE MORENCY ET ASSOCIÉS INC.
SYNDIC

1438790

Iberville Deux, 1175, de Lavigerie, bur. 430, Ste-Foy (Québec) G1V 4P1

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN
COMTÉ DE MONTMORENCY

DEMANDE DE SOUMISSIONS
ENTRETIEN D'HIVER

La Municipalité de l'Ange-Gardien demande des soumissions pour l'entretien d'hiver de ses rues et chemins pour les années : 1999-2000, 2000-2001 et 2001-2002.

CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION :
Toute entreprise désireuse de soumissionner, peut moyennant un dépôt de cinquante dollars (50 $) non remboursable, payable à la Municipalité, se procurer au bureau de la Municipalité à compter du 12 juillet, tous les documents complets et nécessaires pour pouvoir soumissionner.

CONDITIONS DE SOUMISSION :
Les soumissions seront reçues, sous pli cacheté, au bureau du soussigné à l'adresse suivante :

Municipalité de L'Ange-Gradien
6405, avenue Royale
L'Ange-Gardien (Québec) G0A 2K0

au plus tard le 3 août 1999 à 11 h, pour y être ouvertes publiquement le même jour à la même heure.

Les soumissions reçues par télécopieur ne seront pas prises en considération. En outre, pour être considérée, toute soumission doit être conforme aux documents de soumission et être accompagnée des documents requis en plus d'un cautionnement valide pour 90 jours (ou chèque visé) correspondant à dix pour cent (10 %) du montant total de la soumission pour la première année.

La Municipalité de L'Ange-Gardien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires (d'autres conditions sont mentionnées aux documents de soumission).

Donné ce 10e jour de juillet 1999.

Jacques Villeneuve
Secrétaire-trésorier

www.appels.doffres.com

JS-1438619

APPEL D'OFFRES

Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
ᓂᐯᔨᐦᐃᐣ ᑲᐢᑕᒫᐦᐃᐣᐣ ᐊᐢᑭᒪᐢᑕᐎᓐ ᐊᑲᓇᑕᐦᑯᐢᑕᐎᓐ ᐊᓂᓈᑦᑕᐦᑯᐢᑕᐎᓐ
Cree Board of Health and Social Services of James Bay

CENTRE DE RÉADAPTATION POUR JEUNES
CRIS DE LA BAIE-JAMES (MISTISSINI)
PROJET: 10 123-01

LE CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES, propriétaire, ayant son siège social à **Chisasibi** demande des soumissions pour la construction du **«Centre de réadaptation pour jeunes Cris de la Baie James»** à **Mistissini, province de Québec.**
Les documents contractuels pourront être obtenus contre un **chèque visé non remboursable de 50,00$** émis à l'**ordre du propriétaire** à l'adresse suivante:

Le groupe DPA Daniel Paiement Architecte
30, Racine Est, bureau 100
Chicoutimi G7H 1P5
Téléphone: 418-549-8769
Télécopieur: 418-549-8070

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de **trois cent cinquante mille dollars (350 000,00$)** valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de **cent soixante quinze mille dollars (175 000,00$)** fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de **cent soixante quinze mille dollars (175 000,00$)**

Les soumissions seront reçues à l'endroit suivant:
Conseil de la Nation CRI de Mistissini
Council of the CREE Nation of Mistissini
Administration building
187, Main Street
Mistissini G0W 1C0
Téléphone: 418-923-3253

Date: **le jeudi 26 août 1999**
Heure locale en vigueur: **14 heures**

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ou quelque autre des soumissions reçues.

M. James Bobbish, chargé de projet
Représentant du propriétaire
Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James

1438479

ENCAN PUBLIC

MANUFACTURIER DE COUVRE-LITS/DOUILLETTES

Le jeudi 15 juillet 1999, à 10h30
au 1299, boul. Charest Ouest, Québec

Machine à coudre CONSEW 231R - Surjeteuse 5 fils SIRUBA 757E - Machine à coudre JGONG GC15-1 - Machine à points invisibles VS 718-9-2-1 1-1 - 2 Machines CONSEW CN2230R - Machine à points invisibles CONSEW 817-2-1 1-1 - Machine à coudre pour plis français SINGER 269W8 - Machine à coudre PFAFF 26537A - Piqueuse 6 têtes à aiguilles multiples 2220, 58" - Machine à piquer couvre-lit GAZ-65 JAMES CASH MACHINE incl. table hydraulique, gabarits (3) de motif, pour King et Queen Size, syst. hydraulique et élect. - Machine à piquer couvre-lit ABM 72739 incl. table et access., syst. élect. et hydraulique - Machine pour piquer couvre-lit ABM, Twin jumeau, en pièces - Enchâsseuse de couvre-lit ABM 53386 incl. syst. électrique et hydraulique, table - Enrouleuse de tissus électrique - Compresseur RK 5 hp avec silencieux et réservoir - Fer à repasser SILVER STAR 110 v, 900 W - Fer à repasser à la vapeur SHELDON - Sceileur m CD400 - Lot d'étagères de métal c/a; 28 montants 96" - 35 tablettes 24" x 48" - Système READY RACK bleu c/a; 4 barres transversales 4" x 105"; 2 montants 30" x 84" x 3" - Syst. READY RACK orange c/a; 8 barres transversales 2 1/2" x 72", 4 montants 72" x 32" x 3 1/2" - 5 sections READY RACK gris c/a; 28 barres transversales 2" x 48", 60 barres en U 2" x 48", 12 montants 1 1/2" x 1" - Lot d'équipement de bureaux c/a; ordinateur PENTIUM 90, imprimante OKIDATA Microline, amplificateur TORTECH 35 W, 2 haut-parleurs, classeurs, bureaux, chaises, étagères mélamine, table d'imprimante, table ronde chêne 48", écrans séparateurs, paravents, aspirateur KENMORE, etc. - Ensemble d'étagères murales c/a; 4 sections 57" x 20" x 87" avec casiers et supp. à vêtements, présentoir central 112" x 43" x 41" avec casier.

Inspection: Mercredi 14 juillet 1999, de 9h à 16h
Conditions: Frais d'encan 10%
Dépôt: 25% argent comptant ou chèque visé
Balance: Argent comptant ou chèque visé

BARIL, BLANCHETTE INC.
Commissaire-priseur
944-B, chemin Trudeau, Beloeil (Québec)
Tél.: **450-464-9899** Téléc.: **450-464-9734**

1438439

AVIS DE QUALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 209.18 du Code de la sécurité routière, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des véhicules délaissés par les personnes ci-dessous mentionnées:

Les véhicules routiers confiés par la Société de l'assurance automobile du Québec:

Nom	Marque/Modèle	No d'identification
ACHILLES, Frank	Mazda Glc 1985	JM1BD2311F0817323
ALARIE, Andre	Ford Tempo 1985	2FABP22RXFB290207
ARMSTRONG, France	Ford Tempo 1985	1FABP21R5FK287612
AUGER, Gilles	Suzuki Gs750 1983	JS1GR73A5D2101119
BABEU, Richard	Pontiac Parisienne 1978	7N37L81319221
BEAULIEU, Mario	Chevrolet Camaro 1984	1G1AP87H0EN163583
BELAND, Bernard	Ford Ranger 1987	1FTBR10C7HUB36385
BELAND, Michel	Chrysler Laser 1985	1C3BA44D7FG263360
BERGERON, Jean Guy	Toyota Tercel 1986	JT2AL32H2G0397715
BIGRAS, Francis	Ford Escort 1988	1FABP9191JW280702
BOUCHARD, Daniel	Dodge Colt 1987	JB3BA36K1HU109413
CARDIN, Louis	Ford Escort 1987	2FABP2199HB267103
CARON, Jean Guy	Ford Tempo 1990	1FABP35X8LK168656
CARRE, Martin	Honda Civic 1988	JHMED8350JS802116
CHABOT, Yan	Ford Escort 1987	1FABP2191HW100183
COURTOIS, Daniel	Hyundai Pony 1985	KMHPA31K9FU193436
DE FENZA, Ferdinando	Ford Escort 1991	1FABP14J1MW324192
DESROCHERS, Robert	Ford Fairmount 1981	1FABP22B1BK174414
ELIE, Pierre Andersons	Ford Tempo 1989	2FABP38S2KB211283
FORBES, John	Mercury Topaz 1988	1MEBM35X5JK615040
FRANCOEUR, Robert	Toyota Tercel 1983	JT2AL31G4D0088901
GIANNAKOUDIS, Nikolaos	Suzuki Sidekick 1989	JS4TA01V0K4101519
GIGUERE, Jacques	Hyundai Excel 1988	KMHLA21J2JU225605
GOULET, Jocelyn	Mercury Topaz 1991	1MEBM30X0MK634624
GRANADEIRO, Louis Filipe	Buick Century 1984	1G4AL19X1E6437376
GRAY, Jessica	Plymouth Horizon 1990	1P3BL18DXLC731454
GREGOIRE, Melanie	Datsun 720 1984	JN6ND06S9EW011146
GRENIER, Christian	Hyundai Sonata 1989	2HMBF21S5KB002443
HA, Le Phan	Buick Century 1983	1G4AL19X3DD457414
HARNOIS, Andre	Ford Mustang 1987	1FABP40A6HF237188
HILL, Jean	Ford Escort 1987	1FABP2199HW146764
HUTT, Jefferson Neal	Honda Accord 1988	2HGCA5523JH000512
JOSEPH, Gelotte	Pontiac Tempest 1989	1G7LT51W5KY715587
JUTEAU, Francois	Buick Lesabre 1980	4P37WAH434846
KATAGAS, Eirini	Mercury Topaz 1988	2MEBM33S5JB608574
KIDIKIAN, George	Buick Century 1985	1G4AH19R8F6513180
LACASSE, Sean A	Oldsmobile Calais 1986	1G3NF27U1GM373382
LADURANTAYE, Jean-Guy	Chrysler Le Baron 1985	1C3BH48D3FN127325
LAFOND, Carole	Pontiac 6000 1986	2G2AH19W9G9230991
LAFRANCE, Lorraine	Oldsmobile Cutlass 1988	1G3NF51U2JM270490
LAMBERT, Rachel	Ford Festiva 1989	KNJBT06H4K6148081
LAMOTHE, Johanne	Oldsmobile Cutlass 1986	2G3AM19X6G9323578
LANGEVIN, Pascal	Toyota Corolla 1986	JT2AE82E5G3408489
LAPOINTE, Maryse Trudel	Chevrolet Capri 1986	1G1BL69H3GY126269
LAPORTE, Richard	Nissan 300zx 1986	JN1HZ14S3GX130823
LEE-HERBERT, Beth	Honda Civic 1985	JHMAG4313FS802002
LEMAY, Gabriel	Mazda B22 1993	JM2UF1235P0384697
LEVASSEUR, Isabelle	Mercury Marquis 1986	2MEBP95F6GX621498
LORTIE, Mathieu	Ford Tempo 1985	1FABP18R7FK209168
LUSSIER, Patrick	Mercury Topaz 1988	1MEBM30X2JK649329
MARHRAOUI, Mohammad	Subaru Gl 1986	JF1AC43B8GB248453
MARTIN, Michel	Honda Civic 1987	JHMEY1727HS800384
MAYRAND, Josee	Volkswagen Jetta 1984	WVWGB0161EW133527
MC DUFF, Andre	Volkswagen Fox 1988	9BWBA030XJP054843
MICLETTE, Jean-Claude Jr	Pontiac Sunbird 1985	1G2JB27P2F7593815
MONETTE, Bruno	Pontiac Grand 1988	1G2WJ11W3JF238301
MORIN, Marcel	Toyota Tercel 1985	JT2AL32H4F3599078
MORRISSETTE, Steve	Chevrolet Cavalier 1988	1G1JF11W2J7165772
PARENT, Alexandre	Ford Escort 1986	1FABP3191GW288059
PATENAUDE, Normand	Renault Medal 1988	VF1FH45B5J2020124
PATTERSON, John	Mercury Topaz 1988	2MEBM36X3JB645064
PERIARD, Daniel	Mazda 323 1988	JM1BF222XJ0203867
POIRIER, Richard	Pontiac Sunbird 1988	1G2JB51K8J7572393
POIRIER, Sebastien	Nissan Pulsar 1988	JN1PN34S0JM016743
POITRAS, Chantale	Chrysler Le Baron 1987	1C3BH58K8HN488315
PRUNEAU, Sylvie	Pontiac Grand 1987	1G2NW51U7HC860012
RAYMOND, Regis	Gmc S15 1984	1G5CS18B7E0509049
RAZA, Pascal	Honda Civic 1987	JHMEC2324HS804368
RIDLEY, Gary	Ford Tempo 1988	1FABP36X9JK242680
ROACH, Tammy Lee	Pontiac Sunbird 1989	1G2JB51K2K7612372
ROCHON, Carl	Plymouth Carav 1986	1P3BB26P1GX550215
SENECAL, Denis	Gmc Pickup 1985	1GTCS14B2F2536924
SERGERIE, Justinien	Ford Ranger 1987	1FTBR10A2HUA55969
THERRIEN, Dominique	Volkswagen Golf 1987	1VWFG0172HV037726
THIBEAULT, Michael	Buick Century 1986	1G4AL19X0GT430083
TREMBLAY, M Claire De Brocher	Ford Tempo 1989	2FABP35X0KB198758
TREMBLAY, Marco	Ford Tempo 1984	2FABP21R8EB302323
VALLEE, Camille	Dodge D5i 1985	JB7FK24E6FP600592
VERDON, Charles	Chevrolet Cavalier 1987	1G1JE5116H7117104
VERMETTE, Eric	Dodge Diplomate 1981	1B3BM36G6BG170832
VEYSEY, Norman	Ford 1984	CS915A4134433
YOUNIS, Ahmad Mohamed	Chrysler Daytona 1989	1C3BG44KXKG224396
9067-7758 Quebec Inc.	Ford Escort 1991	1FABP14J0MW345499

Les propriétaires des véhicules identifiés au présent avis peuvent en reprendre possession sur paiement des honoraires du Curateur public et déboursés engagés par celui-ci. À défaut, le Curateur public sera autorisé à vendre les véhicules à compter du onzième jour suivant la date de cette publication.

Le Curateur public remettra les produits de vente, déduction faite de ses honoraires et de ses déboursés, aux propriétaires qui se manifesteront dans les dix ans du début de son administration.

Le Curateur public du Québec
Service des biens non réclamés
600 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec)
H3B 4W9
Tél.: 1-514-873-4074
1-800-363-9020

Le Curateur public du Québec

JS-1438640

**5 jours pour 5$** Pour des articles de 100$ et moins pour un temps limité

LE SOLEIL

Annonces classées **686-3311**

LE MONDE

Barak reconnaît de facto l'État palestinien

JÉRUSALEM (d'après AFP et AP) — Le premier ministre israélien Ehud Barak a estimé hier que « l'État palestinien existe de facto, mais l'important est qu'il ne soit pas notre ennemi ».

M. Barak s'exprimait lors d'une interview à la seconde chaîne privée de la télévision israélienne après ses entretiens à Alexandrie avec le président égyptien Hosni Moubarak.

« Il est ridicule de considérer un État palestinien comme une menace, mais je veux parvenir à une séparation physique des Palestiniens et d'Israël », a-t-il ajouté.

M. Barak a réaffirmé qu'il entendait soumettre à un référendum en Israël les accords concernant le statut définitif des territoires de Cisjordanie et Gaza.

M. Barak envisage d'ailleurs de proposer aux Palestiniens de renoncer à l'application de l'accord de Wye Plantation en échange d'une acceptation par Israël de la création d'un tel État palestinien, affirme hier le quotidien israélien *Maariv*.

Israël proposerait de reconnaître que « l'objectif des négociations sur le statut définitif des territoires occupés est la création d'un État palestinien » indépendant.

Les négociations commenceraient immédiatement dans le but de parvenir à un accord dans les 18 mois.

Un haut responsable israélien qui a requis l'anonymat a indiqué au quotidien que ces « idées ont été soulevées » entre M. Barak et ses conseillers.

Les accords de Wye Plantation mis au rancart

Mais il a douté que M. Barak fasse déjà des propositions à ce sujet lors de la rencontre qu'il doit avoir demain avec le président palestinien Yasser Arafat.

M. Barak souhaite contourner les accords de Wye Plantation ou les modifier en vue de passer directement aux négociations sur le statut final des territoires palestiniens, selon son entourage.

Mais il admet qu'un tel changement ne peut se faire sans l'accord des Palestiniens qui jusqu'à présent insistent au contraire sur l'application intégrale des accords de Wye Plantation.

Cette dernière rencontre se déroulera au point de passage d'Erez entre Israël et la bande de Gaza. Par ailleurs, M. Barak rencontrera le roi Abdallah de Jordanie mardi dans le port d'Aqaba.

Il se rendra enfin à Washington à la fin de la semaine prochaine pour s'entretenir du processus de paix avec Bill Clinton.

« Les jours qui viennent vont être une période d'examen pour Barak », a déclaré le porte-parole de Yasser Arafat, Nabil Abourdeineh. « Cela sera un test pour l'application des accords sur le terrain ».

M. Barak a déclaré lors de son discours d'investiture mardi qu'il entendait mener de front les négociations de paix avec l'Autorité palestinienne, la Jordanie, la Syrie et l'Égypte. « Si nous ne plaçons pas la paix sur ces quatre piliers, la paix sera instable », a-t-il dit, en appelant tous les dirigeants de la région à une « paix des braves ».

Routine macabre au Kosovo



REUTER

Un soldat italien de l'OTAN indique le site d'un autre charnier découvert hier près de Ljubenic, au Kosovo. Il s'agirait du plus vaste charnier découvert depuis l'entrée des troupes de l'OTAN dans la province et dans lequel seraient enterrés les restes de 350 albanophones froidement exécutés par les Yougoslaves. Le nombre de cadavres est estimé sur la base d'informations données par des habitants aux soldats italiens. Ljubenic serait la plus grave illustration des atrocités commises par les Yougoslaves, forces régulières ou paramilitaires, contre la population albanaise. La concentration de fosses communes dans cette région s'explique par les représailles yougoslaves contre les actions de la guérilla albanaise, surtout active dans cette région proche de l'Albanie dans les dernières semaines du conflit.

DÉFAUT DE FABRICATION

Amende de 5 milliards $ pour GM

■ LOS ANGELES (d'après AP et AFP) — Un tribunal de Los Angeles a condamné hier le constructeur automobile General Motors à payer la somme colossale de 4,9 milliards de dollars à six personnes grièvement brûlées dans l'explosion du réservoir d'essence de leur Chevrolet Malibu à la suite d'une collision.

Survenu après dix jours de débats, ce verdict très lourd sanctionne principalement le fait que GM était au courant depuis des années de ce défaut de sécurité du réservoir, comme l'a prouvé un rapport interne, mais qu'il coûterait moins cher d'affronter des procès que de faire rappeler et réparer ces modèles. Selon les avocats de la défense, la réparation aurait coûté 8,60 $ par voiture.

Le géant automobile connaissait très bien le problème

Les jurés ont donc décidé d'accorder à Patricia Anderson, ses quatre enfants et son amie Jo Tigner 107 millions de dollars de dommages et intérêts ainsi qu'une amende de 4,8 milliards de dollars pour ces blessures subies en 1993.

EXPLOSION DU VÉHICULE

Alors que les Anderson revenaient d'une messe de Noël, leur véhicule datant de 1979 avait été percuté par l'arrière par un conducteur et avait explosé.

Trois des quatre enfants avaient été brûlés à 60 %, alors que les deux adultes et le dernier enfant ont subi des blessures au deuxième et troisième degré sur des surfaces plus réduites.

« S'ils n'avaient pas à redouter le risque de voir des jurés rendre les sociétés responsables de leur conduite répréhensible, GM et les autres constructeurs automobiles n'auraient aucun intérêt à se préoccuper en premier lieu de la sécurité des passagers », s'est félicité Me Brian Panish, l'un des avocats des victimes.

Annonçant son intention de faire appel, le plus grand constructeur automobile du monde a expliqué que l'accident était imputable à la violence de la collision et non au réservoir d'essence.

« L'accident a été très violent et nous évaluons la vitesse du conducteur qui a percuté cette voiture à 110 km/h. Malheureusement, (les victimes) étaient à l'arrêt à un feu de circulation », a déclaré le porte-parole Terry Rhadigan.

Affirmant en outre que l'automobiliste ayant percuté les Anderson était ivre, GM a réaffirmé qu'il était certain de la sûreté des réservoirs des Chevrolet Malibu, ce modèle ayant passé avec succès des tests de percussion arrière à 80 km/h.

Mais la défense a fait valoir que le réservoir était placé beaucoup trop près du pare-chocs arrière et qu'il aurait dû se trouver soit au-dessus de l'essieu, soit être renforcé.

BÉNÉFICES INSUFFISANTS

Le montant des indemnités décidé par le jury de la Haute Cour de Los Angeles est le plus élevé jamais décidé contre un constructeur automobile. Il est bien supérieur au bénéfice net de 3 milliards de dollars enregistré par GM en 1998.

L'action de GM a cédé 2,4 % hier à Wall Street. David Garrity, un analyste du secteur automobile de la firme Dresdner Kleinwort Bensont a calculé que le dédommagement réclamé par le jury équivalait à une charge d'environ 8,50 dollars par action. Une telle charge pourrait absorber la quasi-totalité des réserves en liquidités du groupe, selon M. Garrity.

La procédure d'appel durera des années

Il est probable, a-t-il néanmoins prédit que GM pourra obtenir au terme de la procédure en appel une réduction importante de ces dommages et intérêts ou négocier un règlement à l'amiable.

Une telle procédure va probablement traîner en longueur, a estimé cet analyste dans une interview à la chaîne CNBC. « Je pense que nous ne verrons pas de règlement avant au moins trois à cinq ans », a-t-il dit.

CACHEMIRE

Le Pakistan invite la guérilla à résoudre le conflit avec l'Inde

(D'après AFP) — Les responsables politiques et militaires pakistanais ont appelé hier les guérilleros islamistes dans la partie indienne du Cachemire à aider à résoudre le conflit avec l'Inde, a-t-on appris de source officielle.

Cet appel, le premier du genre pour mettre fin aux combats qui font rage depuis plus de deux mois près de la Ligne de démarcation (LoC) entre l'Inde et le Pakistan au Cachemire, signifie que le gouvernement demandera aux guérilleros d'évacuer les sommets dont ils ont pris le contrôle en avril dans le secteur de Kargil, estiment les observateurs.

Les chefs d'état-major de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation participaient à la réunion du Comité de défense du cabinet (DCC), présidé par le premier ministre Nawaz Sharif, à l'origine de cet appel.

« Le DCC a décidé que le Pakistan lancerait un appel aux guérilleros pour aider à résoudre la situation qui prévaut dans le secteur de Kargil pour permettre à la communauté internationale d'oeuvrer pour la réalisation des aspirations du peuple cachemiri et promouvoir la paix et le développement dans le sud de l'Asie », selon le communiqué publié après la réunion.

Les rebelles musulmans du Cachemire ont confirmé hier qu'ils rejetteraient toute demande de retrait, à l'occasion de l'enterrement de six des leurs au Cachemire.

Les combats au Cachemire, divisé depuis 1947 entre l'Inde et le Pakistan, avaient commencé en mai par une vaste offensive indienne destinée à déloger les guérilleros islamistes infiltrés depuis le Pakistan.

L'escalade continue entretemps au Cachemire. L'armée indienne a affirmé hier avoir tué au moins 50 séparatistes lors de violents combats dans la vallée himalayenne de Mushkoh, non loin de la frontière pakistanaise.

Deux jours d'affrontements ont fait au moins 120 morts en tout dans les rangs des rebelles et 44 parmi les soldats de New Delhi, soit le bilan le plus lourd en une seule opération depuis le début des combats début mai.

L'armée pakistanaise a déclaré pour sa part avoir tué au moins 67 soldats indiens, et blessé de nombreux autres, au cours de « violents affrontements » sur la ligne de démarcation.

IRAN

Les étudiants se révoltent

Christophe de Roquefeuil
Agence France-Presse

TÉHÉRAN — Les étudiants en révolte de Téhéran ont appelé hier le président réformateur Mohammad Khatami à l'aide, tandis que le ministère de l'Enseignement supérieur a parlé d'une possible « crise nationale » et dénoncé le rôle de la police.

En fin de soirée hier, la situation semblait figée : les étudiants étaient toujours retranchés dans les bâtiments du campus d'Amirabad, un quartier du nord-ouest de la capitale, alors que les forces anti-émeutes maintenaient leur dispositif et procédaient à des tirs de grenades lacrymogènes, a constaté l'AFP.

Les heurts avec la police et les intégristes avaient débuté dans la nuit de jeudi à hier et recommencé en après-midi.

Plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre de l'Intérieur Abdolvahed Moussavi-Lari et celui de l'Enseignement supérieur, Mostafa Moïn, se sont rendus sur les lieux dans l'après-midi, sans résultat.

Les étudiants, selon l'agence officielle IRNA, ont refusé de changer de locaux comme il le leur était proposé pour ramener le calme.

Ils ont en revanche demandé au président Khatami, très populaire dans les milieux estudiantins, de venir sur place pour résoudre la crise.

Les premiers incidents avaient éclaté jeudi soir après que des hommes en civil, liés à des groupes intégristes violents selon des témoins, eurent attaqué une manifestation d'étudiants protestant contre la fermeture d'un journal de gauche pro-Khatami, *Salam*.

Dissensions au sein du pouvoir sur la liberté de presse et la répression

Les heurts se sont aggravés aux premières heures de la matinée avec une brutale intervention de la police sur le campus, faisant des dizaines de blessés et d'importants dégâts dans les locaux, selon des témoignages.

L'agence IRNA a reconnu qu'il y avait eu des blessés et des personnes hospitalisées parmi les étudiants et les forces de l'ordre, sans en préciser le nombre.

CRISE NATIONALE

Ces violences risquent de devenir une « crise nationale », a prévenu hier soir le ministère de l'Enseignement supérieur, en mettant en cause le rôle des forces de l'ordre.

« Il est indéniable que cet événement fait partie d'un plan organisé à l'avance visant à semer le désordre dans le pays avec l'aide de forces agissant avec préméditation », selon un communiqué du ministère publié par IRNA.

Le ministère a dénoncé le comportement des forces de l'ordre, les blessures et les « centaines d'arrestations », affirmant que « cette violente intervention des forces de l'ordre ne peut pas être acceptée dans notre système islamique ».

Dans son communiqué, le ministère rend hommage aux étudiants « avisés et pieux » et à leurs professeurs, et promet de lancer des poursuites contre les responsables des affrontements. La colère estudiantine a été provoquée par la multiplication des coups des milieux conservateurs, en particulier la justice, contre la presse majoritairement favorable au président Khatami.

Le parlement dominé par les conservateurs avait adopté mercredi les grandes lignes d'une proposition de loi visant à renforcer le contrôle sur la presse, à sept mois d'élections législatives cruciales.

Deux hauts dignitaires religieux conservateurs, l'ayatollah Ahmad Jannati, président du Conseil constitutionnel, et l'ayatollah Ali Machkini, président d'une haute assemblée religieuse, ont une nouvelle fois attaqué hier l'ouverture en matière de presse.

L'ayatollah Mechkini a accusé « certains membres de la presse de vouloir se servir des libertés légales pour leur propre profit », tandis que l'ayatollah Jannati a affirmé que « la liberté d'expression et d'écriture existe, mais pas la liberté de comploter ».

LE MONDE

COCAÏNE

L'Espagne assène un autre coup dur aux traficants

FRANÇOIS CAMPREDON
Agence France-Presse

MADRID — L'Espagne a asséné hier un nouveau coup dur aux trafiquants de cocaïne avec la saisie de près de cinq tonnes, soit 15 tonnes en moins d'une semaine dans la même opération antidrogue: il s'agit du 2e record mondial.

Cette nouvelle découverte de la police en Galice fait suite aux dix tonnes saisies dimanche dans un navire dans l'Atlantique au large des Canaries.

Au total la valeur marchande des 15 tonnes aurait atteint 820 millions $, selon les estimations. Le record du monde de saisie de cocaïne est de 20 tonnes, en septembre 1989 à Los Angeles.

Le directeur général de la police nationale, Juan Cotino a déclaré hier que cette nouvelle saisie s'inscrivait dans la même « opération Temple » qui restait ouverte et que d'autres découvertes de drogue n'étaient pas exclues.

La nouvelle saisie s'est produite hier à l'aube dans l'ouest de la Galice, région sur l'Atlantique, au nord du Portugal, aux côtes déchiquetées et sauvages propices aux déchargements clandestins et fief de trafiquants de cocaïne.

La drogue a été trouvée dans une maison de deux étages en construction, à un kilomètre de Pobra de Caraminal, une localité de la Ria d'Arousa, un bras de mer qui pénètre dans les terres, entre Saint-Jacques de Compostelle et Pontevedra.

En six jours, l'« opération Temple », lancée au début de l'année, a enregistré un succès au-delà de toutes les espérances: outre les 15 tonnes de cocaïne, 208 kilos d'héroïne ont été découverts mercredi dans un pavillon de Madrid et un réseau de trafiquants, dirigé par des Colombiens, en liaison avec des Galiciens, a été démantelé et 57 personnes arrêtées dont deux hier.

Le juge Baltasar Garzon a commencé à les interroger hier et à les écrouer, notamment le Colombien Alfonso Leon, alias Antonio, considéré par la police comme la tête de pont de l'opération en Espagne.

La cocaïne saisie hier appartenait au clan de Boiro, une localité proche de Pobra de Caraminal et dont le chef, arrêté dans la matinée, est José Manuel Vila Sieira, président du Sporting de Lampon, une petite équipe de football de la paroisse locale, selon la police.

« À l'heure où je vous parle, l'opération reste ouverte, on n'écarte pas de nouvelles saisies, nous perquisitionnons les domiciles et les propriétés des détenus », a dit M. Cotino lors d'une conférence de presse à San Lorenzo del Escorial au nord de Madrid.

Le *Tammsaare*, le cargo battant pavillon des Grenadines, aux Caraïbes, intercepté dimanche au large des Canaries par les forces espagnoles, avec les dix tonnes de cocaïne colombienne à bord, doit arriver aujourd'hui à Las Palmas de Gran Canaria. L'équipage comprenait 16 membres d'origine russe et bélarusse dont l'un est mort d'une crise cardiaque pors de l'abordage.

Ces spectaculaires saisies de cocaïne et d'héroïne, ajoutées au haschich marocain qui transite chaque année par centaines de tonnes par l'Espagne, démontrent que la péninsule reste un carrefour pour toutes les drogues en Europe.

LOVE PARADE DE BERLIN

Un million de danseurs attendus

BERLIN (AFP) — Plus d'un million de « ravers » sont attendus aujourd'hui à Berlin pour la onzième édition de la *Love Parade*, le plus grand rendez-vous annuel mondial de la musique techno, ont indiqué hier les organisateurs.

Un cortège, composé de 51 camions chargés de haut-parleurs et de mordus de techno, doit s'ébranler à 14h des deux extrémités de la grande Avenue du 17 juin, dans le parc du Tiergarten, au centre de Berlin.

Comme chaque année, des centaines de milliers de fans de techno lui emboîteront le pas, en dansant jusqu'à l'épuisement pendant des heures dans un déchaînement de décibels et de vibrations.

La parade doit s'achever dans la soirée avec un grand rassemblement au pied de la Colonne de la Victoire, un des monuments symboles de Berlin qui commémore les victoires prussiennes du siècle dernier. Les plus grandes stars de la techno, Westbam, Sven Vaeth, Paul van Dyk ou Mark Spoon, électriseront alors la foule jusque vers minuit.

Les ravers les plus tenaces se retrouveront ensuite dans l'une des 90 fêtes programmées jusqu'au petit matin dans les innombrables boîtes de la capitale.

La Deutsche Bahn a affrété à elle seule 65 trains spéciaux « Love Parade ».

Plus de 600 médecins et secouristes sont sur le pied de guerre en raison des innombrables malaises qui surviennent chaque année, le plus souvent sous l'effet de l'alcool et de l'ecstasy.

Dans la série des superlatifs, 800 agents de nettoyage, armés de chasse-neige et autres engins, seront ensuite mobilisés toute la nuit pour venir à bout des tonnes de déchets que les ravers auront laissés sur leur passage.

La *Love Parade* pourrait bien être la dernière organisée à Berlin. Les organisateurs, en conflit ouvert avec la ville, ont menacé de déménager dans une capitale plus accueillante.

L'enjeu du conflit: un marché exclusif et juteux de vente de boissons et de snacks aux danseurs assoiffés par le soleil de juillet. La ville a accordé une autorisation à une compagnie de restauration, sans consulter les organisateurs.

EN BREF

SUÈDE

Incendie inexpliqué

Des policiers, chargés de l'enquête sur l'incendie qui s'est produit jeudi à bord du ferry norvégien *Prinsesse Ragnhild* au large de la Suède, ont souligné qu'ils n'avaient pas encore déterminé la cause du sinistre. Mais « dans l'état actuel de la situation, nous ne suspectons certainement rien de criminel », a déclaré hier Ulf Hansson, responsable de la police de Goteborg, à l'agence de presse nationale TT. L'incendie s'est déclaré jeudi vers 2h du matin dans la salle des machines du ferry, à une vingtaine de kilomètres au large de la Suède et a été maîtrisé au bout de quatre heures. Le *Prinsesse Ragnhild* faisait route vers Oslo, en Norvège, en provenance de Kiel en Allemagne. Les 1167 passagers du navire ont été évacués sains et saufs. Mais l'une des passagères, âgée de 73 ans, a succombé quelques heures plus tard, d'une crise cardiaque. Et trois passagers ont été traités à l'hôpital de Goteborg pour inhalation de fumées et une épaule démise, selon des responsables hospitaliers. La police a entrepris hier d'interroger les membres d'équipage du navire. « Nous voulons savoir ce qu'ils faisaient et s'ils ont noté quelque chose d'inhabituel », a souligné Ulf Hansson. (AP)

ÉTATS-UNIS

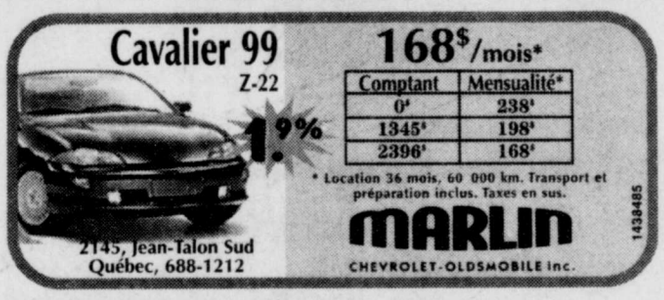
Un astronaute meurt dans un accident de moto

Le troisième homme à marcher sur la Lune, l'astronaute américain Charles « Pete » Conrad, a trouvé la mort dans un accident de moto en Californie, a annoncé hier la NASA. Charles Conrad, 69 ans, avait effectué quatre vols à bord des légendaires capsules *Gemini* et *Apollo* et du laboratoire spatial *Skylab*. Pete Conrad est décédé des suites d'une hémorragie interne après que sa moto eut dérapé sur une route près d'Ojai, au nord de Los Angeles, ont indiqué les chaînes de télévision locales. Pionnier de la conquête spatiale, Conrad a réalisé son premier voyage dans l'espace en 1965 à bord de Gemini-5, à l'époque de la grande rivalité américano-soviétique. En novembre 1969, il connaît son heure de gloire, en voyageant à bord d'*Apollo-12* jusqu'à la Lune et en devenant le troisième homme à fouler le sol de l'astre, dans la poussière de l'« Océan des Tempêtes ». En voulant ramasser un caillou, il effectue par accident la première chute d'un homme sur le sol lunaire. Sa dernière expérience spatiale remonte à 1973 en tant que commandant du premier vol habité du laboratoire *Skylab*. Cette quatrième mission lui permet de battre le record individuel d'endurance dans l'espace avec un total de 1179 heures. Il a également « marché » dans l'espace pendant 14 heures et 19 minutes. Sa mort survient quelques jours seulement avant le 30e anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune, réalisé par l'astronaute américain Neil Armstrong, le 20 juillet 1969.

Réouverture du dossier de l'étrangleur de Boston

La police a décidé de rouvrir le dossier de l'étrangleur de Boston, qui tua une dizaine de femmes et terrorisa la ville au début des années 60. Albert DeSalvo, un ouvrier, avoua les crimes et fut condamné à la prison à perpétuité avant d'être assassiné en 1973 par un codétenu. Le Département des affaires non totalement classées de la police de Boston espère utiliser des analyses par ADN pour prouver une fois pour toutes qu'Albert DeSalvo était bien l'étrangleur de Boston, a expliqué au *Boston Globe* hier le capitaine Thimoty Murray, un des membres du Département. DeSalvo s'était vu infliger en 1967 une peine de réclusion à perpétuité pour agressions sexuelles et vols à main armée, mais les preuves manquaient pour le condamner pour meurtres. Six ans plus tard, DeSalvo fut retrouvé tué à coups de couteau dans sa cellule. Dans un livre publié en 1995, l'écrivaine et journaliste américaine Susan Kelly affirmait que DeSalvo pourrait avoir appris tous les détails du meurtre —détails qui avaient impressionné les enquêteurs— à la lecture de la presse. Selon Susan Kelly, DeSalvo pourrait aussi avoir obtenu ces informations en prison, auprès du vrai tueur. Certaines pièces du dossier font mention d'échantillons de sperme prélévés sur les victimes, mais les policiers n'ont pas pu les retrouver, tout comme le couteau qu'aurait utilisé DeSalvo. Ce couteau permettrait de procéder à des analyses génétiques sans exhumer le corps de DeSalvo. La police est cependant prête à le faire. (AP)







SOIT QUE VOUS **déménagiez** ou **redécoriez** ... consultez les experts!

L'IMBATTABLE DU STORE AU QUÉBEC!

RABAIS DE VOLUME ADDITIONNELS • Bienvenue aux contracteurs et décorateurs • SUR NOS BAS PRIX DU FABRICANT

LE MARCHÉ DU STORE md

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — Établi depuis 1954

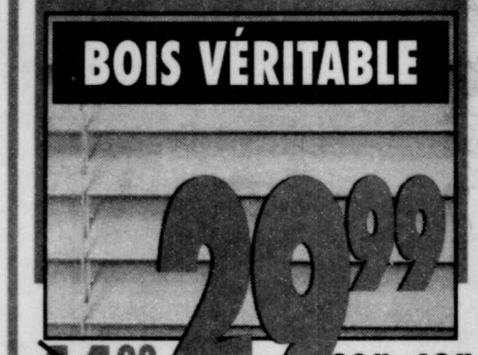
PLUS DE **20 000** STYLES ET COULEURS AUX PLUS BAS PRIX!

Stores

Nos prix défient **TOUTE** *concurrence!*

STORES de BOIS

BOIS VÉRITABLE



29.99 23"x42"

44.99 «NATURA md» 4 couleurs

TEMPS LIMITÉ!

FORMAT	NOTRE PRIX DU FABRICANT	
23" x 64"	69.99	49.99
25" x 64"	74.99	59.99
26" x 64"	79.99	
27" x 64"	83.99	69.99
28" x 64"	86.99	
29" x 64"	89.99	
30" x 64"	92.99	79.99
31" x 64"	95.99	
32" x 64"	99.40	
34" x 64"	105.99	89.99
35" x 64"	108.99	
36" x 64"	111.99	
39" x 64"	121.99	99.99
43" x 64"	133.99	
44" x 64"	136.99	
46" x 64"	142.99	109.99
48" x 64"	148.99	
52" x 64"	161.99	
58" x 64"	179.99	129.99
60" x 64"	186.99	

STORES VÉNITIENS DE BOIS FRANC IMPORTÉS
Lattes de 2", vernis à l'huile naturelle. 5 teintes au choix.
Modèle «Tango md»
Faits sur mesure À partir de **59.99** 23" x 36"

STORES DE BOIS FRANC NORD AMÉRICAIN
Stores horizontaux à lattes de 1" ou 2" en 18 couleurs décoratives!
Modèle «Laredo md»
Faits sur mesure À partir de **79.99** 23" x 36"

STORES POUR TOUTES LES PIÈCES... et TOUS LES BUDGETS!

TOILES de FENÊTRES



STORES DE TOILES OPAQUES *À partir de* **9.99**
Modèle «DELUXE II»
- Vinyle blanc opaque à épaisseur 8 on./3 plis
- Lavables, disponibles en 13 formats

28 1/4" x 58"	9.99	49 1/4" x 70"	19.99
37 1/4" x 70"	11.99	49 1/4" x 82"	24.99
37 1/4" x 82"	15.99	55 1/4" x 70"	27.99
43 1/4" x 70"	16.99	64 1/4" x 70"	31.99
43 1/4" x 82"	19.49	73 1/4" x 70"	32.99

TOILES DE LUXE ASSOMBRISSANTS
Stores de 4 plis/12 oz. ultra robuste
Modèle «Médaille d'Or»
Faits sur mesure À partir de **24.99** 37 1/4" x 70"

TOILES DE FENÊTRES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Faites sur mesure. Choix de 14 couleurs et 10 franges.
Modèle «Excellence»
Faits sur mesure À partir de **34.99** 37 1/4" x 70"

STORES PLISSÉS et CELLULAIRES



STORES PLISSÉS en TISSUS
Modèle «Capricorn»
Faits sur mesure À partir de **29.99** 23 1/4" x 42"

STORES PLISSÉS À INTIMITÉ MOYENNE
Modèle «Entrée»
Faits sur mesure À partir de **39.99** 29 1/2" x 42"

STORES PLISSÉS SIMILI-LIN
Modèle «Masquerade»
Faits sur mesure À partir de **54.99** 29 1/2" x 42"

STORES CELLULAIRES CONSTRUCTION «ALVÉOLES»
Modèle «Medley»
Faits sur mesure À partir de **79.99** 23 1/2" x 42"

STORES CELLULAIRES À TISSU LUXUEUX
Modèle «Solid Tones»
Faits sur mesure À partir de **89.99** 23 1/2" x 36"

STORES CELLULAIRES ASSOMBRISSANTS
Modèle «Matinée»
Faits sur mesure À partir de **99.99** 23 1/2" x 42"

STORES HORIZONTAUX



MINI-STORES en VINYLE DE QUALITÉ
- Texture côtelé unique
- Modèle «Camino md»

À partir de **6.99** 23x48

MINI-STORES en ALUMINIUM 1"
- Couleurs populaires au choix
- Valance double incluse
- Modèle «Seville»

À partir de **10.99** 23x45

MINI-STORES PERLÉS 1"
- Encore plus de lattes pour plus d'intimité
- Vinyle perlé, obscurcie la lumière, résistant à la poussière. 14 couleurs
- Modèle «AVANTI md»

À partir de **15.99** 23x48

MINI-STORES DE LUXE en ALUMINIUM 1"
- Des centaines de coloris!
- Toutes les grandeurs faites sur mesure
- Aluminium de 1re qualité, finition en émail cuit

À partir de **29.99** 23 1/2 x 42

STORES HORIZONTAUX en VINYLE DELUXE 2"
- Modèle «Mini-Decor»

À partir de **34.99** 23x42

STORES HORIZONTAUX en ALUMINIUM 2"
- Grand choix de couleurs

À partir de **49.99** 23x42

STORES VERTICAUX

TEMPS TRÈS LIMITÉ!



POUR PORTE PATIO **29.99** 75" x 84" Modèles et couleurs sélectionnées

RAIL DE LUXE • GARANTI à VIE

VERTICAUX en VINYLE 3½" 75" x 84" par porte patio
- Blanc ou Albâtre
- Modèle «Première»

39.99 AVEC COUPON CI-DESSOUS

RAIL DE LUXE • GARANTI à VIE

VERTICAUX en PVC de QUALITÉ SUPÉRIEURE
- Rapport qualité/prix inégalé!
- Modèle «Superior» 75" x 84"

49.99 AVEC COUPON CI-DESSOUS

RAIL DE LUXE • GARANTI à VIE

STORES VERTICAUX en TISSU
- Couleurs dernier cri
- Modèle «Derby» 75" x 84"

69.99 AVEC COUPON CI-DESSOUS

RAIL DE LUXE • GARANTI à VIE

STORES VERTICAUX PERLÉS
- Motif gravé en vinyle perlé
- Modèle «Diego» 75" x 84"

89.99 AVEC COUPON CI-DESSOUS

RAIL DE LUXE • GARANTI à VIE

STORES en TISSU DE LUXE
- Motif à aspect dentelle imprimé
- Modèle «Monaco» 75" x 84"

99.99 AVEC COUPON CI-DESSOUS

RAIL DE LUXE • GARANTI à VIE

STORES VERTICAUX en TISSU TISSÉ
- Tissu doux et tissé
- Modèle «Amberley» 75" x 84"

129.99 AVEC COUPON CI-DESSOUS

RAIL DE LUXE • GARANTI à VIE

STORES VERTICAUX à RELIEF
- Motif à relief, couleurs contemporaines
- Modèle «Finesse II» 75" x 84"

139.99 AVEC COUPON CI-DESSOUS

TOUT AUTRE FORMAT FABRIQUÉ AU PLUS BAS PRIX!

Bas prix!

Seul le Marché du Store md peut vous offrir les meilleurs prix parce qu'il est le plus grand manufacturier au pays!

Sélection!

Le Marché du Store md offre une gamme complète de 20,000 styles et couleurs qui sauront plaire à votre décor!

Service!

Le Marché du Store md fabrique vos stores sur mesure en un temps record... souvent en moins de 24 hres!

RABAIS BONI

AU-DELÀ DE NOS BAS PRIX DU FABRICANT

EXPIRATION 15 AOÛT, 1999. CODE 1268
10$ DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 50$ OU PLUS

EXPIRATION 15 AOÛT, 1999. CODE 1268
20$ DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 100$ OU PLUS

EXPIRATION 15 AOÛT, 1999. CODE 1268
50$ DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 250$ OU PLUS

EXPIRATION 15 AOÛT, 1999. CODE 1268
100$ DE RABAIS SUR TOUT ACHAT DE 500$ OU PLUS

UN SEUL COUPON PAR CLIENT, DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ LORS DE L'ACHAT. NE PEUT ÊTRE JUMELÉ À AUCUNE AUTRE OFFRE.. NON VALABLE AU CENTRE DE LIQUIDATION, NI SUR LES STORES NATURA.

PLUS DE 100 SUPERS MAGASINS ...DONT UN PRÈS DE CHEZ VOUS!

LE MARCHÉ DU STORE md

À VANIER • Tél. 687-0053
265, boul. Wilfrid Hamel
(Directement en face de l'Hôpital du Christ-Roi)

À LÉVIS • Tél. 838-8646
72, route du Président Kennedy
(En face du *McDonald's*)

Montréal • Laval • Lanaudière • Montérégie • Estrie • Centre du Québec
Ville de Québec • Beauce • Saguenay • Outaouais • Ontario • New York
New Jersey • Virginie • Pennsylvanie • Delaware • Michigan • Maryland

Besoin de stores URGENT?
STORES FAITS SUR MESURE LA JOURNÉE MÊME!
LE MÉGA MARCHÉ DU STORE
3500, boul. ST-JOSEPH EST, MONTRÉAL (514) 259-3500
MAISON MÈRE • IMMENSE CENTRE DE LIQUIDATION

MD Marques déposées de Blinds To Go, Inc.

VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS • PAIEMENT DIRECT (INTERAC) • CHÈQUES ACCEPTÉS